

DIVA BARBARO DAMATO

TEXTE, THÉÂTRE ET HISTOIRE À GENÈVE AU
XVIII^e SIÈCLE: LE MANUSCRIT DU *Délire des Politiques*

Dissertação de mestrado apresentada na área
de Língua e Literatura Francesa do Departa-
mento de Letras Modernas da Faculdade de
Filosofia, Letras e Ciências Humanas da
Universidade de São Paulo.

U. S. P.
FACULDADE DE FILOSOFIA, LETRAS E
CIÊNCIAS HUMANAS
BIBLIOTECA DE LETRAS

SÃO PAULO

1975

Avant-propos

Ce travail n'est pas exclusivement à moi. Il appartient aussi à tous ceux qui m'ont aidé à S. Paulo, à Montpellier, à Paris, à Genève. Ils ne seront jamais oubliés.

Mais je tiens à remercier plus vivement le prof. Michel Launay, mon directeur d'études à l'Université - de São Paulo, qui m'a suggéré le thème de la recherche. Sans son orientation et sa collaboration, ce travail n'aurait pas été possible

Mes remerciements vont aussi aux profs. Vitor de Almeida Ramos et Jacques Proust qui m'ont encouragée dans la recherche.

Je dois par ailleurs remercier M^{me} Elena Benclowicz Oliveira qui a dactylographié ce travail avec grand dévouement.

"Ce qui fait la noblesse de la légende, comme de la langue, c'est que condamnées l'une et l'autre à ne se servir que d'éléments apportés devant elles et d'un sens quelconque, elles les réunissent et en tirent continuellement un sens nouveau. Une loi grave préside, qu'on ferait bien de méditer avant de conclure à la fausseté de cette conception de la légende: nous ne voyons nulle part fleurir une chose qui ne soit la combinaison d'éléments inertes, et nous ne voyons nulle part que la matière soit autre chose que l'aliment continuel que la pensée digère, ordonne, commande, mais sans pouvoir s'en passer."

Ferdinand de Saussure

"Tout texte est un produit productif."

Jean Starobinski

INTRODUCTION

I - Le manuscrit: son invention et sa restitution

Notre intérêt pour le XVIIIe siècle n'est pas récent. Ce fut un coup de foudre et ses effets durent toujours. C'est un ami, professeur de philosophie, qui, il y a longtemps, nous a appris à lire Voltaire et nous a fait aimer le "siècle des lumières". À plusieurs reprises ce goût a été fortifié par des rencontres plus ou moins longues dûes au hasard: Maurice Vouzelaud, Robert Derathé, Jacques Proust, Jean Starobinski, Jean Sgard, Michel Launay.

Ce dernier, en arrivant à São Paulo, a eu la surprise de rencontrer quelqu'un qui s'intéressait à des textes des contemporains de J.J. Rousseau. Nous lisions, il est vrai, à cette époque, des textes sur l'éducation: Plan pour une Université Populaire de Diderot, Essai d'Education Nationale de La Chalotais, Théâtre à l'usage des jeunes personnes de Mme. de Genlis, Lettres à mon fils de Mme. d'Epinay. Mais quand Michel Launay nous a proposé la lecture du manuscrit de Du Pan, nous avons été séduite aussi par le côté "roman policier" qui existe dans l'établissement d'un texte. Et cette passion a été si forte qu'elle a absolument étouffé en nous les voix qui nous mettaient en garde contre le danger de faire ce type de travail au Brésil, sans bibliothèques et sans formation technique. En revanche, nos principaux défauts en tant que chercheur débutant (notre âge et notre perfectionnisme)

étaient utiles pour ce type de travail. Nous devons dire aussi qu'il est important pour nous que notre travail ne soit pas isolé, s'insère dans le cadre plus large de la reconstitution des "archives" du théâtre au XVIIIe siècle.

Un aspect fascinant de la génération actuelle des dix-huitémistes, c'est l'importance qu'ils accordent au travail collectif et à la découverte des correspondances, discours, mémoires (oeuvres dont la valeur littéraire a été fort discutée), donc, à l'ensemble de la "production" des auteurs envisagé non plus comme document mais comme monument (dans les termes proposés par Michel Foucault¹). Ce travail permet aussi la mise en valeur de textes abandonnés par la critique comme mineurs, et que l'apparition de nouveaux problèmes éclaire sous un jour rénovateur. Comme le dit Jean Starobinski, ces "livres (...) nous feront relire les oeuvres classiques d'un oeil neuf et nous en feront percevoir des aspects restés inaperçus"². Notre recherche, tout en n'étant qu'une petite pièce, sert, néanmoins à faire avancer le "puzzle".

Finalement nous avons eu la chance de travailler avec Michel Launay qui avait déjà été attiré par ce manuscrit, et qui pouvait, mieux que personne, nous aider.

1- Michel FOUCAULT, L'Archéologie du Savoir.

2- Jean STAROBINSKI - Les projets de l'historien.

Les Nouvelles Littéraires - (p.12)

Et comment Michel Launay a-t-il trouvé ce texte? Jean Starobinski lui avait signalé que les manuscrits du XVIIIe siècle qui tapissent la salle de la Société d'Histoire et Archéologie de Genève, au sous-sol de la Bibliothèque Publique de Genève étaient curieux et méritaient l'attention d'un spécialiste. Le numéro 1 de ces manuscrits porte le titre Divers ouvrages tant en vers qu'en prose au sujet des troubles de Genève composés par le Procureur Général Jean Du Pan dans les années 1734 - 1735 - 1736 - 1737 - 1738 - 1739. Ce sont des Discours prononcés aux Deux Cents, des Représentations des Propositions, des Remontrances de 1734 à 1742 et des pièces en vers (Ballade, Romance, Chanson), un Prologue d'Opéra, une comédie en un acte et une comédie en cinq actes Le Délire des Politiques. Cette comédie est l'objet de notre travail.

Le manuscrit est très probablement la version définitive de l'oeuvre. Il a été mis au net. Les corrections, les ratures sont rares. La difficulté de sa lecture vient de la calligraphie de Du Pan qui est quelquefois presque illisible, du fait que Du Pan écrivait au verso des pages et que l'encre, en traversant le papier, semait le texte de "virgules", d'"accents", et de "traits" qui sont le seul fait du hasard et de la circulation de l'encre à travers les fibres du papier. Mais la principale difficulté est dans l'absence de lois d'orthographe, ce qui nous empêche souvent de déduire une lettre à partir de celles qui ont été reconnues antérieurement. Cette difficulté n'est pas

propre à ce manuscrit. D'après Ferdinand Brunot, au XVIIIe siècle, le joug de l'orthographe s'appesantit en même temps que l'insurrection se perfectionne et s'étend, pourtant, très lentement. Rollin, en 1726, affirmait: "L'Orthographe est assez ordinairement ignorée ou négligée et quelquefois même par les plus savants"¹.

J.P. Séguin, dans son ouvrage La langue française au XVIIIe siècle, au chapitre consacré à l'orthographe, écrit: "La différence essentielle est que pour nous l'orthographe est une norme constituée; pour le siècle des philosophes c'était une norme à venir"². Cependant, on exige de plus en plus des gens, qu'ils connaissent l'orthographe. La situation serait alors paradoxale dans la mesure où l'on exigerait le respect à une norme qui n'a pas encore été définie. Comme dans les siècles à venir, l'orthographe sera toujours exigée de ceux qui veulent monter dans l'échelle sociale. L'orthographe sera jusqu'à aujourd'hui une "lettre de bourgeoisie". Dans une addition de 1715 aux Instructions familières de l'Ecole paroissale, on lit que les fautes d'orthographe des jeunes gens "leur font manquer tous les jours de bons emplois et des occasions favorables, dont ils tireroient de très grands avantages pour leur établissement dans le monde"³. Dès le début du XVIIIe siècle, donc, il fallait avoir de l'orthographe sauf si l'on était grand seigneur, écrivain célèbre ou à l'inverse homme du peuple ou femme. J.P. Séguin insiste

1- Charles ROLLIN - Traité des études, 4 vol. (1726-1728) cité par F. BRUNOT, Histoire de la langue française, vol. VI, p. 926.

2- J.P. Séguin - ouv. cité - p. 48.

3- Cité par J.P. Séguin - ouv. cité - p. 49.

sur le f que l'indifférence à l'orthographe sous l'Ancien Régime est, en partie, un mythe dans la mesure où elle est tolérée seulement chez les privilégiés.

Il faut considérer aussi que Du Pan était genevois et vivait à Genève. Voltaire écrivait à Duclos (le pédagogue) en lui envoyant un manuscrit: "Ne faites aucune attention à l'orthographe: songez que nous sommes suisses"¹. Comment juger l'attitude de Du Pan par rapport à l'orthographe?

L'emploi des abréviations et surtout l'habitude de lier des mots courts (pronoms, prépositions, contractions, conjonctions) aux mots suivants est habituel à cette époque. Normale aussi la suppression du t dans les pluriels en ent et ant. La distinction entre les i et u voyelles et les j et y consonnes s'était déjà généralisée (elle ne sera officielle qu'en 1762), mais Du Pan ne l'adopte pas. Le prestige de l'y s'était déjà affaibli mais Du Pan le garde souvent. Il garde encore les és à la fin des 2^{es} personnes du pluriel des verbes quand la majorité adoptait déjà les ez. Des accents, Du Pan ne se sert que de l'aigu. Il ignore les recommandations des pédagogues, Rollin en tête, qui insistent sur l'emploi du circonflexe à la place des lettres retranchées. Il n'emploie pas encore l'accent grave qui s'impose de plus en plus.

1- Cité par F. Brunot, Histoire de la langue française, tome VI - fasc. 1 - p. 926.

En conclusion, si l'on considère les changements introduits par la Réforme de 1740 qui fait qu'attester un usage, Du Pan serait plutôt un conservateur.

De toute façon, on ne peut jamais parler ici de fautes d'orthographe puisqu'il n'y a pas encore de règles.

Cependant, nous croyons qu'il est possible d'affirmer, d'après les exemples qui se suivent, que Du Pan ne se souciait pas de son orthographe.

a) A la même page, pour les mêmes faits de langue, Du Pan adopte des solutions différentes:

- terminaison de la 1^{ère} pers. du pl. des verbes:

croironts nous devoir / nous vous seconderons

- terminaison de la 3^e pers. du pl. des verbes:

qui croironts / se laisseront

liaison avec le mot suivant et suppression de l'apostrophe

qu'ils / quelles p. 10

ie suis d'avis / droit dimposer p. 27

liniustice / l'ingrat p. 39

linquietent / l'obsedent p. 71.

b) le même mot apparaît avec deux orthographes différentes¹.

muze - p. 48

Muses - p. 51

ArcAngelet - p. 1

arcangelet - p. 27

Bourgoize - p. 66

Bourgoises - p. 91

ie t'aime - p. 37

ie ne t'aime plus - p. 38

bissestre - p. 28

Bissextre - p. 45

veu - p. 21

vu - p. 82

1- Féraud dans son Dictionnaire en 1761 se plaint que le même mot soit écrit de manières différentes par de différents Auteurs.

Et le nom du principal personnage est graphié Veredic aux pages 9, 51 et 52 et Veridic dans les autres.

En considérant que Du Pan est un aristocrate et un savant, ne serait-ce une preuve de plus de la thèse de Séguin exposée ci-dessus?

Les manuscrits ne révèlent aucune indication sur le copiste. Nous avons parcouru soigneusement les Registres du Conseil où nous avons trouvé plusieurs signatures de Du Pan. Elles sont, pourtant, insuffisantes pour déterminer si l'auteur avait lui-même recopié ses textes. Mais au Registre du Conseil de Genève de l'année 1735 à la page 598 nous avons trouvé une lettre manuscrite autographe de Du Pan adressée au Conseil et signée Du Pan, Procureur Général. L'identité du trait dans les majuscules, la graphie constante de quelques mots nous ont paru des preuves suffisantes de l'autographie des manuscrits.

Le texte que nous présentons dans ce travail a été donc établi à partir d'un seul manuscrit, mais autographe. Notre premier but est de reproduire le texte tel qu'il se présente dans le manuscrit. Nous nous sommes abstenue d'introduire la moindre modification, comme celle d'un accent ou la place d'un apostrophe, ou un signe de ponctuation. Dans les cas où nous avons constaté une faute évidente de copie, nous l'avons conservée telle quelle, en le signalant en bas de page.

II - Histoire sociale et événementielle

"La Constitution genevoise distinguait, du point de vue politique, quatre ou cinq 'classes' ou 'ordres d'hommes'. Au degré le plus élevé étaient les Citoyens et les Bourgeois: seuls ils étaient membres du Souverain, c'est-à-dire du Conseil Général qui faisait les lois et élisait les magistrats; en outre les Citoyens et les Bourgeois avaient des privilèges économiques: les maîtres-artisans veillaient jalousement, pour éviter la concurrence, à maintenir sinon renforcer ces privilèges. Pour être Citoyen, il fallait être né dans la ville et être soi-même fils d'un Citoyen. Le Bourgeois était celui qui, sans être Citoyen, avait obtenu des 'lettres de bourgeoisie', moyennant finance: ces lettres de bourgeoisie lui donnaient droit de vote au Conseil, mais non pas droit d'être élu aux principales magistratures; elles lui donnaient surtout le droit de se livrer à tous les genres de commerce et d'industrie, et de payer l'impôt des gardes; enfin elles étaient une garantie contre les expulsions arbitraires: le Bourgeois ne pouvait être expulsé que par jugement.

Au dessous des Citoyens et Bourgeois, il y avait les Natifs, nés dans la ville, mais de parents qui étaient de simples Habitants, qui n'étaient ni Citoyens ni Bourgeois. Les Habitants étaient des étrangers qui avaient acheté le droit d'habiter dans la ville, et qui payaient des impôts plus lourds que les Citoyens et Bourgeois. En outre,

Natifs et Habitants n'avaient pas le droit d'exercer les professions les plus lucratives, ou, quand ils avaient ce droit, il était limité par de nombreuses entraves qui rendait très difficile une concurrence réelle avec les Citoyens et Bourgeois.

Enfin il y avait les Sujets, ceux qui n'étaient ni Citoyens, ni Bourgeois, ni Habitants: les soldats mercenaires, et les paysans des territoires sous domination genevoise, ainsi que tous les gueux que le hasard amenait à Genève. La tradition genevoise et le sens de la solidarité religieuse distinguait les Réfugiés protestants du commun des Sujets: un Réfugié ne tardait pas à devenir Habitant."¹

Il est intéressant de préciser qu'en 1734 la grande masse des Habitants et Natifs luttait à côté des Citoyens et Bourgeois dans la lutte contre les "Grandes Familles". Celles-ci, par contre, s'efforçaient de les opposer les uns contre les autres. Du Pan même qui était un modéré, n'admettait point cette union: "C'est encore donner aux habitants une part de gouvernement qu'ils ne doivent point avoir, s'il leur est permis de former des associations avec des particuliers sans l'express commandement des conseils, leur faire connaître leur force, le besoin qu'on a d'eux et les enhardir à des demandes dans la suite, et à des actes préjudiciables

1- M. Launay, Rousseau, écrivain politique, p. 34.

à la liberté des Citoyens et des Bourgeois, et à l'autorité des Conseils que l'on ne pourrait point arrêter".¹

La presque totalité des pouvoirs de l'Assemblée des Bourgeois, le Conseil Général (le Souverain) fut transmise à un organe plus restreint, le Conseil des Deux Cents.

L'argument invoqué était double: d'un côté, une plus grande facilité et rapidité de se réunir, de l'autre, le maintien du secret des délibérations qu'ils considéraient indispensable à la Sécurité de l'Etat. Ce Conseil des Deux Cents élisait un Petit Conseil (de 25 membres) qui, à son tour, indiquait les candidats aux places vacantes au Conseil des Deux Cents. Le Petit Conseil était

"adjoint aux chefs du gouvernement, les quatre syndics".²

Or d'après une loi de 1568 "rien ne devait être mis en avant au Conseil (des Deux Cents) qui n'eût été traité en Conseil étroit (Petit Conseil) ni en Conseil Général avant d'avoir été traité tant au Conseil étroit qu'aux Deux Cents".³ Ce qui en résultait, c'était une oligarchie de plus en plus fermée. L'arsenal des lois devint une citadelle. Aucun moyen légal ne permettait à la Majorité du Conseil Général, même du Conseil des Deux Cents, d'obtenir les réformes les plus justifiées. Les familles les plus distinguées s'étaient emparées du Conseil des Deux Cents et du Petit Conseil. Les postes devinrent d'une certaine façon héréditaires. Les noms de familles se répétaient toujours dans les listes des membres du Conseil: Trembley, Du Pan, Pictet, Sarasin, Colladon et autres.

1- Cité par M. Launay, ouv. cité, p. 38.

2- A. Sayous - Genève au temps de Voltaire et de Rousseau.

3- Cité par A. Sayous - ouv. cité.

"Une gestion oligarchique des intérêts publics était, à cause d'une tradition, d'une préparation progressive à des plus hauts postes, et de l'économie d'un gouvernement, confiée à des gens sûrs et pouvant se contenter d'une médiocre rétribution."¹ (Ces arguments, on les retrouve en toutes lettres chez Lucinde, Bonair, Pedantius, le Gouverneur, personnages du Délire des Politiques).

La hauteur de cette aristocratie finit par blesser la bourgeoisie et le peuple. Son sans-gêne dans le partage des fonctions de l'Etat entre ses membres, et son refus d'entendre les protestations populaires, déclenchèrent un mécontentement croissant (dont les émeutes de 1734 sont une des explosions). La bourgeoisie avait de son côté réussi à imposer une limitation des membres d'une même famille dans les Conseils, l'institution du vote secret par bulletin, la consultation du Conseil Général lors du vote des impôts. Puisque le Conseil Général était de moins en moins convoqué, la Bourgeoisie en 1712 avait réussi à consacrer par un édit solennel le privilège qui autorisait "la généralité des citoyens à faire de très humbles représentations à M.M. les Syndics et à M. le Procureur Général, toutes les fois que les citoyens auraient à obtenir des redressements estimés être d'une importance majeure pour la conservation de leur liberté ou le maintien de la paix et de l'union. Ils n'avaient qu'à demander l'autorisation de s'assembler au premier Syndic qui ne pouvait leur refuser."²

1- Sayous, A. - ouv. cité.

2- Catalan, M. - De la représentation nationale au siècle dernier à Genève.

Cependant, ces représentations étaient le plus souvent reçues d'une forme très polie et abandonnées dans des tiroirs ou dans des cartons pendant des mois et des mois. Quand les Bourgeois envoyaient leurs députés pour chercher la réponse, les syndics objectaient que la chose était si sérieuse qu'elle demandait à être longuement méditée. D'autres moyens dilatoires étaient employés pour ne rien répondre. Les troubles de 1734 résultent d'un moment d'exaspération face à cette situation.

À l'origine, il y a la décision du Petit Conseil d'établir de nouvelles fortifications autour de la ville. Le Deux Cents avaient autorisé alors de nouveaux impôts pour dix ans sans consulter le Conseil Général, le Souverain. En 1725, ces impôts sont renouvelés pour dix ans encore, sans consulte préalable au Conseil Général, ce qui déterminait de l'irritation populaire. Dès le début de 1734, la Bourgeoisie veut empêcher qu'on proroge de nouveau la durée des impôts ~~sans~~ la consulter.

Le 4 mars 1734 environ un millier de Bourgeois allèrent chez les Syndics pour déposer une Représentation demandant que le Conseil Général fût consulté. La réponse fut longuement attendue et les esprits s'échauffèrent: Jean Trembley, frère du Procureur Général Jean-Jacques Trembley, chargé d'assurer la défense du Conseil face à d'éventuelles émeutes et aidé par l'ancien Syndic Charles Lullin, général de l'artillerie et par l'auditeur Philippe de Carro, officier de la même arme, ordonna le

"transmarchement" des canons, c'est-à-dire, le déplacement des canons qui se situaient en bas de la ville, pour la protéger contre les ennemis venus du dehors: les canons furent transportés dans la haute-ville et pointés vers les quartiers populaires. Quant aux gros canons dont le déplacement était impossible, on les "tamponna" avec "de la bourre, du sable et du limon"¹, en les rendant inutilisables. Le 1^{er} juillet, des citoyens découvrirent la manoeuvre et le lendemain, ils firent des représentations au Conseil et demandèrent la garde des portes. Le Premier Syndic déclara tout ignorer. Le Conseil Général est convoqué pour le 8 juillet et tout semble s'apaiser. Le 6 décembre 1734, les bourgeois font une nouvelle représentation en demandant l'expulsion et le banissement des six magistrats les plus impliqués, dans cette affaire: Jean Trembley, Marc-Conrad Trembley, Charles Lullin, Jacob de Chapeaurouge, Jean Tronchin et Philippe de Carro.

Les quatre orateurs de la Bourgeoisie étaient: Antoine Bourinas, Jean Mallet Thuder, Pallard et Jean-François Deluc.

Le 7 décembre, le Conseil des Deux Cents "s'occupa d'élire aux places vacantes, des hommes agréables au peuple"².

Jean Du Pan est élu Procureur Général pour l'année 1735.

- 1- Société Générale d'Histoire - Dictionnaire historique et biographique de la Suisse - 6^e vol. - p. 455.
- 2- Cellerier - Du rôle de la Vénéérable Compagnie dans l'ancienne République de Genève.

III - L'auteur et sa position

Dans son Histoire littéraire de la Suisse Romande de 1903, V. Roussel en étudiant le théâtre et la poésie, surtout celle de la fin du XVIIIe siècle, affirme: "Les querelles de Genève ont fourni, comme l'on pense, la matière de bien des couplets; les litanies injurieuses ou narquoises des rimeurs du temps sont en général moins brèves qu'insipides et ne valent pas même les pasquins du commencement du siècle ou la comédie du procureur général Du Pan († 1721), Le Délire des Politiques."

Or cette pièce raconte un événement de 1734, postérieur donc à la mort de l'auteur. Ce serait tout simplement une faute d'imprimerie? Le Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois d'Albert Montel dit que "Jean Du Pan, fils de Jean-Antoine Du Pan et de Judith Trembley, né à Genève en 1665, procureur-général en 1705 et mort en 1721, est l'auteur de quelques poésies burlesques et d'excellentes comédies dont la principale est Le Délire des Politiques".

D'après Galiffe Notices généalogiques sur les familles Genevoises - il y a un autre Jean Du Pan, à cette époque; c'est le fils de Daniel, frère du Jean cité ci-dessus (son neveu, donc), né en 1682, procureur-général en 1735 et qui est mort en 1757.

Dans le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, publié par la Société Générale Suisse d'Histoire, parmi les nombreux Du Pan il y a un Jean Du Pan (1682-1757) qui "procureur général 1735-1741, soutint avec la plus grande énergie devant les Conseils les revendications des citoyens demandant la réimpression des Edits et une limitation des pouvoirs du Syndic de la garde". Quoique rien ne soit dit sur son activité littéraire, c'est le Du Pan qui nous intéresse.

Albert Choisy dans ses Généalogies Gênevoises, excellent ouvrage sur "les familles admises à la Bourgeoisie avant la Réformation", confirme Galiffe et la Société Générale Suisse d'Histoire, et y ajoute ceci: "Il a laissé en manuscrit des pièces de vers très spirituelles". Nous croyons donc pouvoir affirmer que c'est Jean Du Pan (1682-1757) qui est l'auteur de notre manuscrit.

Nous n'avons rencontré que des indications très sommaires sur la biographie de Jean Du Pan. Il a été le fils aîné de Daniel Du Pan et Marguerite Hughetan et frère de Jacques et Marguerite. Il est né en 1682 et avocat, il est rentré au Conseil des Deux Cents en 1709. En 1719 il a épousé Judith Colladon dont il a eu quatre enfants (Louise-Marguerite, Marguerite-Marianne, Jacob et René). D'après la Relation des Troubles qui ont régné dans la ville de Geneve pendant l'année mil sept cens trente-quatre d'auteur inconnu, il participe pendant cette année, à plusieurs réunions avec des Députés, des Citoyens et

Dans le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, publié par la Société Générale Suisse d'Histoire, parmi les nombreux Du Pan il y a un Jean Du Pan (1682-1757) qui "procureur général 1735-1741, soutint avec la plus grande énergie devant les Conseils les revendications des citoyens demandant la réimpression des Edits et une limitation des pouvoirs du Syndic de la garde". Quoique rien ne soit dit sur son activité littéraire, c'est le Du Pan qui nous intéresse.

Albert Choisy dans ses Généalogies Gênoises, excellent ouvrage sur "les familles admises à la Bourgeoisie avant la Réformation", confirme Galiffe et la Société Générale Suisse d'Histoire, et y ajoute ceci: "Il a laissé en manuscrit des pièces de vers très spirituelles". Nous croyons donc pouvoir affirmer que c'est Jean Du Pan (1682-1757) qui est l'auteur de notre manuscrit.

Nous n'avons rencontré que des indications très sommaires sur la biographie de Jean Du Pan. Il a été le fils aîné de Daniel Du Pan et Marguerite Hughetan et frère de Jacques et Marguerite. Il est né en 1682 et avocat, il est rentré au Conseil des Deux Cents en 1709. En 1719 il a épousé Judith Colladon dont il a en quatre enfants (Louise-Marguerite, Marguerite-Marianne, Jacob et René). D'après la Relation des Troubles qui ont régné dans la ville de Genève pendant l'année mil sept cents trente-quatre d'auteur inconnu, il participe pendant cette année, à plusieurs réunions avec des Députés, des Citoyens et

Bourgeois. On y lit aussi: " Mrs. de Mont Real, Dupan et Picot à qui les Citoyens et Bourgeois ont beaucoup d'obligation ..."

En 1735 il est élu Procureur Général et il est mort en 1757.

Mais, mieux que ces brèves notices, il y a les manuscrits de Du Pan qui nous renseignent sur son activité de 1707 à 1742: on trouvera dans notre bibliographie la liste complète de ces manuscrits. Nous y avons découvert beaucoup d'indications précieuses sur les activités réelles de Du Pan et sur sa ligne politique.

Il n'est pas question pour nous d'étudier tous ces manuscrits, qui représentent plusieurs centaines de pages et pourraient, à eux seuls, faire l'objet d'une autre thèse en Histoire Moderne. Nous avons sélectionné trois d'entre eux en fonction des trois grands tournants de la vie politique de Jean Du Pan. Le premier est peut-être son premier discours politique: Discours de M^r Jean Du Pan Procureur Général dans le Premier Conseil General tenu à Geneve le 5^e mai 1707. À cette époque Du Pan n'avait que 25 ans, il n'était pas encore Procureur Général et n'était qu'un citoyen de Genève, mais qui, né dans une famille "apparentée dans le Conseil", savait qu'il était promis à une belle carrière politique. Ce discours est donc sans doute un discours de candidature à de hautes fonctions, dans une période particulièrement délicate, puisque l'année 1707 est le point culminant de

la Guerre Civile qui se termine par l'exécution sommaire de Pierre Fatio. Dès cette époque, Du Pan définit les axes de sa politique libérale au sein de "l'aristo-démocratie" à laquelle il a conscience d'appartenir:

"L'unique moyen d'y réussir (à apaiser les troubles) c'est de bannir de parmi nous la défiance tandis qu'une partie de vos Seigneuries regarderont leurs magistrats, non comme les Pères de la Patrie, pas même comme des Concitoyens, mais comme (ceux qui) veulent lui ravir ce qu'ils doivent avoir de plus chère, je veux dire, leur liberté, leur Souveraineté (...) il est aussi de l'intérêt de tous les magistrats de les leur conserver"...

On voit que la politique de Du Pan présente deux aspects solidaires: la défense des intérêts du Petit Conseil auquel sa famille appartient et la reconnaissance du bon droit du peuple de Genève à défendre sa liberté et sa souveraineté contre certains membres trop ambitieux du Petit Conseil. Ces deux aspects qui dans la pratique des périodes de troubles peuvent apparaître contradictoires sont synthétisés dans l'expression "Pères de la Patrie", c'est-à-dire dans un paternalisme intelligent qui se défend de vouloir devenir Tyrannie. Cette politique n'est donc pas au fond une politique de conciliation entre les deux classes en présence, mais une politique de maintien intelligent de la domination paternaliste du Petit Conseil. Pour le succès de cette politique le jeune Du Pan (à cette époque la majorité commençait à 25 ans)

déclare qu'il n'hésitera pas à affronter la position violente de certains membres du Petit Conseil:

"L'on a criminalisé les sentiments de divers particuliers, l'on a déchiré par des faussetés et des calomnies, la réputation de plusieurs; j'ai ressenti en mon particulier, divers de ces traits. J'ai même été menacé et si l'on a osé me dire en face à moi qui ai l'honneur d'être revêtu d'un emploi public et que je tiens de Vos Seigneuries, si, dis-je, on m'a osé dire en face qu'on se vengerait sur moi et sur ma famille, si je ne suivais des sentiments que je croyais contraires au bien de l'Etat, que n'aura-t-on point dit de moi en mon absence et qu'on n'aura point dit ou fait à d'autres particuliers? Mais si les promesses ne m'ont pas détourné de mon devoir, les menaces ne me feront jamais rien faire contre ma conscience, et je crois devoir mépriser et ces menaces et ces calomnies."

Il ne s'agit pas là de propos idéalistes, car le jeune Du Pan parle au nom des banquiers et grands négociants de Genève:

"Tout cela (les troubles) ne peut avoir que des suites très fâcheuses, c'est-à-dire, (...) de détourner notre commerce, d'affaiblir le crédit de nos négociants et par conséquent de faire cesser les manufactures (...) Tout changement au Gouvernement établi et aux Lois fondamentales d'un État et surtout d'un État populaire comme le nôtre est toujours fort dangereux"!

La politique de Du Pan consistera donc à maintenir les prérogatives du Petit Conseil en empêchant ce dernier de commettre des abus :

"Disons la vérité, les abus dont on se plaint procèdent de ce que nous ne sommes pas gouvernés par des Anges (...) si d'un côté, je n'ai pas flatté les désirs de quelques particuliers, si de l'autre, j'ai rendu aux Magistrats la Justice que j'ai cru lui être dûe, je ne le fais ni par intérêt ni par complaisance, je suis trop ennemi de prévarication."

Après 27 années de pratique politique et au point culminant de la carrière de Du Pan, c'est-à-dire, en cette année 1734 où il écrit Le Délire de Politiques et où il tente de résoudre le 2^e grand conflit de l'histoire de Genève au XVIII^e siècle, Du Pan a-t-il évolué?

Son "Discours fait pour prononcer au Grand Conseil des Deux Cents au sujet des représentations des Citoyens et Bourgeois du 4^e mars 1734" est à la fois la clé politique du Délire des Politiques et un bon résumé de son évolution. Cette évolution ne porte d'ailleurs que sur un point :

"Je ne crois point que tout changement qui arrive dans un Etat entraîne toujours après soi quelque chose de fâcheux."

Du Pan serait-il passé d'un conservatisme intelligent, c'est-à-dire, du paternalisme, à un progressisme quelconque enclin à restaurer ou peut-être à installer une véritable démocratie à Genève? Il n'en est pas question :

"Notre Etat originellement Démocratique est devenu peu à peu et par un usage abusif du gouvernement conduit aristodémocratiquement¹ (...) Au Conseil General appartient le droit de Souveraineté (...) les Conseils n'ont que le pouvoir coactif et exécutif, l'exercice de la Police et des emplois, le Droit de convoquer le Conseil Général, celui de battre monnaie aux armes néanmoins de la République, tous les cas provisionnels, le droit de vie et de mort, et celui de juger les procès en dernier ressort, qu'ils tiennent du Souverain, parce que ces deux branches de la Souveraineté ne peuvent pas s'exercer par la multitude."

En ce qui concerne le problème des impôts qui était à l'origine des troubles et de la menace de repression le verdict de Du Pan est net: le Petit Conseil a eu tort de lever un impôt pour les fortifications sans consulter l'ensemble des Citoyens réunis en Conseil Général.

"Au préjudice d'une parole solennellement donnée et acceptée, on entreprend sans leur avis le grand plan des fortifications qui est et qui sera toujours, à mon sens, l'objet le plus important de l'Etat."

Quelle solution propose donc Du Pan? Non pas de revenir sur la décision prise, mais de promettre qu'à l'avenir il n'y aura plus d'abus:

1- Souligné par Du Pan lui-même.

"Ce n'est pas à dire que je sois d'avis de déférer aux demandes des Citoyens, telles qu'ils les présentent. Elles se réduisent à deux chefs, l'un de porter au Conseil Général l'approbation de la continuation des ouvrages, et l'autre le renouvellement des impôts. Sur le premier chef, quoique je sois persuadé que l'on aurait dû le faire avant que commencer ces ouvrages, cependant il y en a plus de la moitié de fait, et il est absolument nécessaire de les achever (...); sur le second chef, je trouve ce Magnifique Conseil mieux fondé à le refuser que dans le premier, parce que tant que l'on n'a pas demandé la révocation de l'édit de 1550, il est censé avoir subsisté dans toute sa force, Vos Seigneuries ont eu le droit de mettre des impôts pour les besoins publics (...) je regarde ce renouvellement comme la suite d'un impôt établi en vertu d'une concession légitime, contre quoi on ne doit pas revenir en arrière. Ainsi, j'en déboute les Citoyens et par le Droit et par les conséquences."

On peut remarquer, dans ce texte, plusieurs expressions utilisées dans le texte même du Délire des Politiques. Du Pan voit plus loin que la solution du problème de 1734. Il pense nécessaire que le Petit Conseil ne cède pas mais qu'il prépare lui-même une lente évolution vers un peu plus de démocratie:

"Comme je ne crois point l'exercice de cet Edit perpétuel, irrévocable (...) l'ordre voudrait que l'on convoquât le Conseil Général pour en décider, parce qu'il n'y a que le

Souverain qui puisse expliquer et interpréter son Édít. Cependant comme une Assemblée Générale serait trop délicate pendant cette fermentation des Esprits, et qui révoquerait cet Édít certainement, je propose donc que les Conseils en déboutant les Citoyens des deux chefs de leurs demandes (...) déclarent qu'ils ne se prévaudront point à l'avenir de l'Édit de 1550 et que s'il est nécessaire encore d'établir de nouveaux impôts pour les nécessités de l'Etat, ils seront portés au Conseil Général pour en avoir l'approbation pour une nouvelle ratification de cet Édít¹ (...) si Vos Seigneuries refusent toutes satisfactions aux Citoyens, qu'elles ne leur ouvrent pas une porte d'honneur pour sortir de cette malheureuse affaire, elles doivent s'attendre à quelques révolutions fâcheuses dont on ne prévoit guère encore quelles en seront les victimes."

Cette fin du Discours de Du Pan ressemble étrangement à la fin ambiguë ou plutôt très prudente du Délire des Politiques. Il n'y a pas d'ambiguïté, mais le simple langage de l'intérêt bien compris de l'aristodémocratie, l'intérêt bien compris qui va jusqu'à prévoir une lente évolution du système politique pour éviter une révolution.

Comment à la fin de sa carrière, c'est-à-dire, dans son "Discours fait en Deux Cents le lundi 1^{er} janvier 1742", Du Pan juge-t-il l'ensemble de sa politique? Ce 3^e texte nous permet de compléter notre analyse puisqu'il est le dernier texte politique de Du Pan:

1- Souligné par Du Pan.

"Me voici parvenu au terme de quitter une place que vos Seigneuries et le Peuple m'ont fait l'honneur de me confier pendant plus de sept années (...) dans ce temps orageux de la République, où laissé tout entier à moi-même à cause de la diversité des opinions et des maximes d'État, je me suis cru obligé, par principe, de penser, de parler et d'agir d'une manière qui (...) heurtait (...) beaucoup de membres de ce Magnifique Conseil, jusques à mes inactions mêmes qui pouvaient déplaire aux personnes que je considérais pourtant beaucoup."

Ce dernier texte est capital puisqu'il précise la position de Du Pan au sein même du groupe dont il était le porte-parole et l'exécuteur: Du Pan a pu imposer, dans l'intérêt même de l'aristodémocratie, une solution qui ne plaisait pas sur le coup à la majorité des aristodémocrates. On comprend donc, pourquoi dans Le Délire des Politiques Du Pan, par son ton ironique ou humoristique, prend ses distances par rapport à la classe-même qu'il a servie.

IV - Le théâtre à Genève au XVIIIe. siècle

Si la production d'oeuvres politiques soit de Du Pan soit de ses contemporains est assez riche, la production littéraire est ou rare ou méconnue. D'après Gaullieur, les Académies de Genève et de Lausanne étaient de vrais séminaires protestants. Les lettres sont surtout un instrument de prédicateur. Il y a, oui, l'affluence des Français (et de Français cultivés) de plus en plus nombreux, surtout après la révocation de l'Édit de Nantes. Mais cette population qui cherche un endroit pour vivre n'a pas de conditions pour écrire, surtout si l'on pense à une production littéraire importante et continue. C'est la période du style réfugié. S'il y a des références à des pastorales, des épithalames, des églogues et des idylles, on constate une nette prédominance des études historiques, juridiques et théologiques. Le nombre des périodiques est, en plus, assez important, ce qui révèle le goût pour l'information. Dans cette société bourgeoise fleurissante on s'occupe surtout de choses utiles

Les spectacles au XVe. et au XVIe. siècles, "gaillardises", "spectacles de tréteaux", répondaient au caractère frondeur des Genevois qui aimaient des bateleurs et des montreurs d'ours au temps des foires. Kunz-Aubert dans ses divers ouvrages sur le théâtre à Genève ne consacre que quelques pages à ce qui se passait à Genève avant 1738.

Il cite une sotie de 1523, une moralité approuvée par Calvin - Acte des Apôtres, une pièce de Jacques Bienvenu - Comédie du monde malade et mal pansé, jouée et imprimée en 1568 avec l'approbation des Conseils et une pièce de Théodore de Bèze, successeur de Calvin, Abraham sacrificiant.

Ensuite, la censure devient de plus en plus ferme. En 1635 quelques Messieurs sont admonestés pour avoir joué une mascarade chez les Trembley. En 1661 les marionnettes sont interdites et en 1681 la simple déclamation de quelques scènes du Cid constitue un grand scandale et entraîne des punitions. Trois ans après les acteurs qui ont joué Pyrrhus et Tysbé sont condamnés.

Même les foires n'existent plus à Genève parce que les ducs de Savoie et les rois de France ont interdit à leurs sujets de les fréquenter et parce que la cité est pleine de réfugiés qui ont fui les persécutions religieuses. Vers la fin du XVIIe. siècle, il y a plusieurs tentatives pour jouer la comédie dans des salles fermées. On avait recours à de vraies facéties. Les bourgeois s'entendaient avec les artistes amateurs qui faisaient mine de forcer l'entrée chez les premiers et y jouaient des pièces. D'un côté, il y a des sanctions, de l'autre, les cercles privés insistent pour obtenir la permission de jouer. La guerre entre les adversaires et partisans du théâtre est déclarée.

Les histoires littéraires ne signalent aucun auteur de théâtre genevois à cette époque.

Cependant, il doit y avoir une production littéraire qui n'a pas vu le jour à cause de l'Interdiction qui pesait sur le théâtre. Le Délire des Politiques, en est un exemple et certainement il n'est pas le seul.

V - La fable et les personnages

Le gouvernement, aux mains d'un groupe de "Patriciens" a fait construire un énorme hôpital de fous. Pour le payer, il augmente les impôts sans consulter le peuple qui aurait dû être appelé à opiner sur cette affaire. Le peuple résiste. Dès le début, des tendances adverses apparaissent parmi les aristocrates: ceux qui veulent la violence, ceux qui se servent de l'hypocrisie et un élément modérateur, Véridic.

Les "Plebeyens" aussi se partagent entre le recours à la force et la tendance à la conciliation. Mais ce n'est qu'une petite nuance qui ne rompt pas leur unité, fondée sur la conscience de leur droit.

Deux intrigues amoureuses se subordonnent à ces événements: l'aristocrate qui se sent obligé de rompre avec sa maîtresse bourgeoise, et une dame patricienne qui écarte son amant, patricien aussi, mais sensible aux revendications du peuple.

Le Pouvoir décide de faire déplacer les canons de la ville pour les mettre au service du maintien de l'ordre. Les canons difficiles à transporter doivent être mis hors d'usage par des tampons. Le Peuple apprend cette nouvelle, occupe les places et le Gouvernement doit leur accorder ce qu'ils demandent, comme s'il le faisait de

son plein gré. La violence n'arrive pas à se produire, mais ce compromis final ne satisfait pas totalement le personnage principal qui parle d'un "calme perfide".

L'exposition, classique, nous met au coeur de la crise. C'est une exposition longue, propre de cette pièce où nous avons surtout de longs moments de délibération. Le mouvement est binaire: deux groupes politiques, chacun présentant un élément modéré, deux conflits d'amoureux, deux poètes.

La pièce présente un moment de crise survenu sur le plan de la politique. Ce plan domine toute la pièce et l'amoureux lui est entièrement subordonné: les intrigues amoureuses sont limitées aux actes II, III et IV et parfaitement encadrées par les actes I et V qui, eux, sont presque entièrement politiques.

La distribution des personnages nous apprend que nous avons affaire aussi à des noms de fantaisie, à des noms de théâtre comique. La plupart des noms sont chargés d'un passé, celui de la convention théâtrale. En lisant cette liste nous pensons à la tradition moliéresque, au théâtre de la foire, à la comédie italienne: les soldats (dont la tradition remonte à Plaute), le couple Docteur et Petit Maître, les poètes, la suggestion de deux intrigues amoureuses.

En plus, l'étroite liaison entre la fable et les événements politiques dénonçait la possibilité d'une comédie à clé. La découverte que quelques noms des personnages sont des anagrammes en est une preuve définitive.

Visoltrophe, Grand Baillif - c'est le personnage qui mise sur les deux camps et qui change de visage (viso) selon les circonstances. Le nom est l'anagramme de Louis Le Fort. Les Relations de l'époque et l'oeuvre de Cellierier le présentent comme un magistrat "aimé du peuple sur lequel il avait beaucoup d'influence mais suspect au Conseil qui l'accusait de vacillation, ambition ou d'artifice ..."¹. Le titre de Baillif (forme ancienne de bailli = gouverneur) n'existait pas à Genève. C'est donc un titre imaginaire. Louis Le Fort était syndic en 1734 aux côtés de Jean Trembley, Théodore de Saussure et François Pictet.

Bien Maltrié, Gouverneur - (bien mal choisi). Sa fonction de gouverneur désigne ici le chef du pouvoir exécutif: le 1^{er} Syndic à Genève. En 1734, ce poste était occupé par Jean-Jacques Trembley (1676 - 1763) fils de Michel et Charlotte de Normandie. Procureur Général en 1734, il est démissionnaire à la suite de la disgrâce de son frère aîné, le Syndic Jean Trembley, à propos de l'affaire du Tamponnement.

1- Cellierier, ouv. cité.

Carelin - Le nom Carlin est un diminutif de Carle, forme méridionale de Charles. Carlin est aussi une ancienne monnaie d'Italie (frappée à l'effigie de Charles d'Anjou, frère de St. Louis et roi de Naples). C'est un nom formé à partir de Charles Lullin, général d'Artillerie et ancien syndic à Genève en 1734, impliqué dans l'affaire du Tamponnement, déposé sur la demande du Parti Populaire.

Carrodet - Peut être formé de carreau et dés ce qui désignerait un joueur. Le vocabulaire du jeu est abondant dans toute la pièce. En Suisse Romand ancien il y a carrolet = petit carré pour jouer au sort (N.G.G.H. - ajouté à la main: "c'est plutôt un dé, un petit cube"). Ce nom est un anagramme de Philippe de Carro, officier de l'artillerie et auditeur impliqué aussi dans les troubles de 1734. Il a été déposé sur la demande du Parti Populaire.

Pedantius et Bon Air - personnages conventionnels de la comédie, vraies caricatures ~~avec~~ une connotation fortement péjorative. Le Dictionnaire de l'Académie Française (1694) registre: "Pédant - il se dit comme terme injurieux et méprisant de l'homme de collègue". Bonair est construit selon la ligne des "petit-maîtres" ou "petits marquis" de Molière. Le mot "petit maître" est du XVIIe. siècle mais il ne se généralise qu'au XVIIIe. siècle. En 1704, paraît en France la Vengeance des femmes contre les hommes, satire nouvelle contre les petits-maîtres. En 1734 Marivaux publie le Petit Maître Corrigé.

Véridic - C'est le personnage qui représente la norme, analogue au Philinte de Molière. Il est donc le plus proche de la position même de l'auteur.

Fourbinus - Il est le frère du Baillif (Louis Le Fort). Mais, dans l'affaire du Tamponnement, ce sont des membres de la famille Trembley qui ont eu des problèmes. Le Procureur Général (le gouverneur dans la pièce) était Jean-Jacques Trembley. Son frère Jean Trembley était syndic de la garde. Le 6 décembre les Bourgeois exigent l'expulsion de Jean Trembley (1674 - 1745) et de Marc-Conrad Trembley (1669 - 1748). Jean-Jacques Trembley démissionne.

Les Chefs des Plebeyens ne portent pas de noms comiques sauf peut-être Bourinas qui nous rappelle "bourrin", âne têtue. Les noms de Timocles, Tenadius, Val du Franc tiennent des pastorales, des épopées. Les inventaires après décès de Citoyens de Genève montrent qu'ils lisaient les anciens. Rousseau aimait beaucoup Plutarque et il avouait être "sans cesse occupé de Rome et d'Athènes"¹. Ces noms sont imprégnés des valeurs morales louées par les genevois: Timos = l'honneur; Tenadius = la ténacité; Val du franc = la vallée des hommes affranchis et la vertu de la franchise. Quelques noms sont aussi des anagrammes des noms des députés de la Bourgeoisie au Conseil des Deux Cents en 1734.

¹- C'est le titre d'un paragraphe du chapitre I du livre de M. Launay - Rousseau, écrivain politique.

Bourinas - Antoine Sabourin, orateur dans la séance qui a exigé l'expulsion des "tamponneurs".

Lucadet - Jean-François Deluc - chef populaire et correspondant de Jean-Jacques Rousseau. Il avait la réputation de trop parler, d'avoir mauvais caractère et d'être imbu de sa personnalité. Il a été député à la réunion du 27 novembre avec Antoine Sabourin.

Tenadius très probablement l'anagramme de Robert Vaudenet, député de la Bourgeoisie au Conseil des Deux Cents en 1734.

Lucinde - (de lumière) est un nom traditionnel d'amoureuse.

Nicodème et Nicole - le mari et la femme empruntent leur nom à la même étymologie: Nicodème signifie "peuple victorieux" (nikos = victoire et demos = peuple) et Nicole vient de Nicolas, qui signifie également "peuple victorieux" ("laos" est un autre substantif grec pour désigner le peuple).

Babiche - D'après les indications fournies à Michel Launay par M.M. les professeurs Jean-William Lapière, de l'Université de Nice et Jean Girodon de l'Université de Bordeaux, Babiche est le nom d'une pièce pour clavecin de Couperin dont il y a deux variantes:

- "Couperin, La Divine Babiche ou les Amours badins,
24^e ordre en La du 4^{eme} livre, Paris, 1730.
Pièce 190 des Oeuvres complètes pour clavecin".
- "Fr. Couperin, La Divine Babiche ou les Amours badins,
(24^e ordre des pièces pour clavecin en La) 3^e livre,
Paris, 1722 - n° 196 des Pièces pour le clavecin."¹

1- M. Jean Sgard, de l'Université de Grenoble a retrouvé le disque ce qui nous a valu cette ultime précision:
"Le 24^e ordre de Couperin a été enregistré par
H. Dreyfus dans Valois M B 800."

VI - Conclusion

Pour raconter l'affaire du Tamponnement à laquelle il a participé, Jean Du Pan a préféré, aux Discours, une formule plus vivante, plus didactique, plus actuelle même: il a écrit une comédie.

Il ne fait que ce que toute la bourgeoisie essaie de faire: rendre ses écrits agréables pour que ses messages puissent être lus et discutés. Bakhtine reconnaît dans le dialogue dramatique un procédé pédagogique. C'est la façon chère à Socrate et aux pédagogues modernes: "enseigner en dialoguant".

En réalité, les répliques de ce dialogue dramatique "ne disloquent pas l'univers représenté, ne le rendent pas multidimensionnel". Les personnages se rejoignent, en dialoguant, dans la vision unique de l'auteur qui, dans ce cas précis, à partir d'un personnage, Véridic, "juge" tous les autres. Tous sont ramenés au centre, à la norme, par un personnage qui sait tout, dès le début.

Ce texte, donc, n'ouvre pas un débat. Il n'est pas polyphonique. Il reste monologique. Nous avons tout simplement un cours magistral où le rôle du dialogue est de rendre les idées plus acceptables en donnant au lecteur/spectateur l'illusion qu'il garde sa conscience critique. Il y a donc une attitude "paternaliste" de l'auteur face à ses lecteurs/spectateurs.

Nous ne voulons pas, par là, porter un jugement de valeur sur la pièce. Cela supposerait un autre travail que celui que nous présentons ici et qui n'a jamais fait partie de ce projet.

Nous nous sommes proposé d'étudier la partie matérielle de l'oeuvre: comme l'a dit Antonio Candido, faire "l'analyse des éléments qui donnent aux oeuvres une individualité matérielle"¹.

Ce mémoire se veut un travail de critique de restitution. Nous avons voulu donner à lire un texte sûr, faute de quoi tout effort d'interprétation risque de s'égarer quand il ne devient pas entièrement inutile. D'un autre côté, les variantes, quoique rares dans ce texte, et surtout juxtaposées aux Discours, suggèrent la possibilité d'une recherche sur les démarches par lesquelles le texte se constitue.

Nous n'avons jamais cru faire un travail neutre. Nous sommes absolument conscient que dans la mesure où nous avons entrepris l'établissement du texte du Délire des Politiques, il y avait là un choix significatif.

Dès le départ, il a été important pour nous que le texte soit d'un contemporain de Rousseau, que son sujet soit politique et que l'auteur l'ait écrit sous forme de pièce de théâtre à un moment où ce genre était interdit.

1- ANTONIO CANDIDO - O texto manuscrito. Análise histórico literária (polycopié). Assis, 1959 - introd.

D'autre part, les renseignements que nous avons ajoutés au texte ne sont pas neutres non plus. Dans notre introduction, tout en essayant de répondre à un certain nombre de questions ("pour qui, comment, où, quand, dans quelles conditions il fut écrit")¹, nous avons évidemment privilégié certains aspects de l'information sur le texte et ouvert, disons, une voie pour certaines recherches, comme par exemple: l'étude du vocabulaire politique genevois au XVIIIe. siècle.

Un ultime aveu: les renseignements mis comme notes au texte, avant d'être là pour le lecteur, ont servi à nous-même, ont répondu à notre exigence de bien comprendre le texte. Combien de fois, des mots qui ne posaient apparemment aucun problème de lecture ont demandé un long effort d'identification dans la mesure où ils ne semblaient pas faire partie d'un tout: c'est parce que nous avons respecté le texte et que nous l'avons toujours envisagé comme un produit productif². C'est pourquoi, tout en servant à la critique d'interprétation, nous ne croyons pas avoir travaillé dans un champ secondaire.

Chaque fois qu'un texte est publié, la lecture de tous les autres y gagne.

1- Antonio Candido - ouv. cité - introd.

2- Starobinski - "Le texte dans le texte". Tel Quel 37
p. 33.

LE DELIRE DES POLITIQUES

Acteurs de la comedie

Visoltrophe, Grand Bailli
Bien Maltriē, Gouverneur
Carelin, General d'artillerie
Carrodet, Com^{r.e} de Quartier et lieutenant d'artillerie
Pedantius, Docteur Patricien
Bonair, petit maitre Patricien, amant de Babiche
Veridic, Patricien modēre, amant de Lucinde
Fourbinus, frere du Grand Bailli, patricien,
Platinet, Poete Patricien
Fretin, Poete Plebeyen
Timocles
Lucadet
Bourinas
Tenadius
Berzēbius
Val du franc
Nicodeme, Plebeyen mary de Nicole
Lucinde, Dame Patricienne, maitresse de Veridic
Nicole, femme de Nicodeme
Babiche, ieune fille Plebeyenne amante de Bonair

Chefs des Plebeyens

La scene est sur la Grande Place
du Bourg de la Vensisgene¹
en Lemanie²

- 1- Anagramme de "Genevensis", adjectif latin signifiant: genevois.
- 2- Mot forgé à partir de "Léman", autre nom du lac de Genève.

Comedie Nouvelle
Composée par J. D. P.¹ Procureur General
de la Republique de G² ...
en Novembre 1734³

Acte Premier

Scene premiere

Bien Maltriē Gouverneur, Carelin General de l'artillerie,
Carrodet Commissaire du cartier et Lieutenant de l'artillerie,
Pedantius Docteur, Bonair Petit Maitre, Veridic

Le Gouverneur

Sans mentir, le Poid du Gouvernement est un fardeau bien peni-
ble, quelles bonnes Epaulés que l'on ait, pour le suporter,
vous saués mes chers amis, iusques ou va ma science, mon
labeur, mon actiuitē pour le bien Public, et cependant ie ne
trouue que des Peuples ingrats, depuis lontems ie me suis
apliquē nuit et iour a les moriginer⁴, corriger et changer les
sottes Loix de leurs Ancetres, a leur enseigner l'art de

- 1- Jean Du Pan = voir sa notice biographique dans notre introduction.
- 2- Genève.
- 3- Voir la partie historique de notre introduction.
- 4- "Instruire aux bonnes moeurs" (Furetière, 1690)
Cf. Molière, Les Fourberies de Scapin, acte II, sc. 1
"Et si ce fils que vous avez, en brave père, si bien morigéné, avait fait pis encore que le mien, eh?"

manier l'arcAngelet¹ avec grace, ces butors n'ont put en venir a bout, et m'ont meme scu mauuais grē de mes soins, mais ce qui augmente mon depit, c'est de voir le peu de caz qu'ils ont fait de ma iuste authoritē dans cette fameuse Entreprise de l'hospital des foux qui enuironne toute la Place², et pourquoy il m'a fallut etablir divers Exacteurs³ pour escamoter d'un chacun l'argent dont on a besoin pour la soutenir a proportion de ces forces, ces temeraires sont venus en foule demander que puis que la sottize etoit presque acheuēe, il falloit au moins qu'ils donnassent leur consentement a l'une et a l'autre de ces operations pour en voir le bout, sans quoy plus de finance a Esperer, cet Etrange renuersement d'ordre qui abat presque toute ma Grandeur me trauaille⁴ fort, et ie vous ay fait assembler icy pour entendre vos auis iudicieux, et parer ā cette breche que l'on y veut faire sans aucune cause serieuse, parlēs librement Messieurs, ie vous en prie; et courons au remede pendant quil en est tems,

- 1- S.m. - arbalēte ā jalet ou arc servant ā lancer des cailloux ronds appelēs galets ou jalets, des balles ou des flēches.
Altēration de arc ā jalet par ētymologie populaire. Le rapprochement peut auoir ētē provoquē par des figures d'anges; on trouve p.ex. un chērubin sculptē sur la poignēe d'une arbalēte ā jalet.
En France arc agelet se trouve dans Ol. de Serres (1605) et arcangelet dans le dict. de Monet (1635). Ce genre d'armes ne paraīt pas ētre de beaucoup antērieur au XVI^e s. (Vervey 1586 - Lausanne 1582) (G.P.S.R.)
La scēne se passe sur une place qui est encadrēe par l'hōpital de fous en construction. Cet "hōpital" symbolise les travaux les fortifications inutiles entreprises sur ordre du Petit Conseil (voir J.J. Rousseau, Confessions, livre V, Plēfāde, p. 213: "Ce mēmoire ētait une critique assez iudicieuse de ce grand et ridicule plan de fortification qu'on a exēcutē en partie ā Genēve, ā la grande risēe des gēns du mētier ...")
- 3- Celui qui recouerait les redevances, les impōts (ā Genēve on cherchait d'autres mots pour l'impōt cf. Rousseau citant Bodin: "les imposteurs" (v. M. Launay, Rousseau, ēcrivain politique, p. 221)
- 4- Travailler quelqu'un - se prend en mauuaise part et signifie: solliciter quelqu'un, chercher ā le gagner, ā le capter, ā le retourner: "travailler un juge". Expression ēnergique, inconnue aux dictionnaires, mais usitēe en Dauphinē, en Lorraine et sans doute ailleurs. (N.G.G.H.)

Le General

Monsieur le Gouverneur, cette leuée de Bouclier des Plebeyens est veritablement mal concue, vos plaintes sont iustes, Il y a si lontems que nous tenons le Temon du gouvernement, et que nous ne leur laissons rien a faire, quils deuroyent autant estre accoutumés a la seruitude, que nous a la Domination, de quoy diantre s'auisent ils a present, cet hopital si vaste et si superbe, n'est il pas fait pour tous, puisque chacun a Droit d'y entrer, doit-il donc se faire a nos depens, seuls, et bien quils promettent d'y contribuer de leur coté, la condition quils y adioutent est impertinente, nous sauons fort bien ce que nous faisons, tout le monde ne doit pas mettre la main a la pate dans une famille, elle ne seroit dans ce caz patrie que de fort mauuais leuain, dont il ne se formeroit que du pain aigre et detestable, agissons donc avec eux commé avec des insensés et des idiots qui ne sauent ce quils demandent, et pensons serieusement au moyen de nous debarasser de leur Instances, notre Droit est clair et net, n'est ce pas M^r le Docteur.

Pedantius

Ouy, messieurs, plus clair que le Soleil en pleine nuit, tant par la force de la Loy que de la conuenance, par la force de la Loy, vous aués pour vous la possession, or de la possession deriue la Praescription, fins de non receuoir¹ insurmontable contre eux, l'usurpation deuiet avec le tems, un titre legitime quils ne peuuent vous enleuer sous aucun pretexte, Par la Conuenance deferer a leur desirs, c'est les perdre, c'est mettre une Epée entre les mains d'un furieux, contre l'expresse² Prohibition de tous les autheurs Politiques et Moraux, c'est

1- Style juridique, s.f. - refus. (tendant a présenter la partie adverse comme non recevable dans sa demande)

2- Style juridique = claire, précise.

aller tout Droit a l'anarchie, le pire de tous les Gouvernemens, or selon eux la Tyrannie est preferable, et de deux maux il faut choisir le moindre, Ergo, ie conclus au debou-
tement¹ de leur demande avec indignation.

Carrodet

Monsieur a tres bien dit, de tous tems ie me suis deuoué a ceux qui ont le pouuoir en main parce qu'etant auide d'honneurs et de biens, iay besoin de la Protection des gros² pour en acquerir, quoy que de sang Plebeyen, le peu d'auantages que iay a attendre de mes egaux, me les a touiours fait renier, considerer comme des Pleutres, des gens inutiles et incapables, quand on a du coeur, on se tire de la crasse, et iay si bien manoeeuré sous vos auspices, que l'on diroit presque que ie suis nés parmy vous, n'abandonnēs donc point messieurs ce beau fleuron de votre authorité, a une vile Populace, tenēs bon, sans meme examiner le iuste ou liniuste de leur pretention, ceux la seuls doiuent gouverner dont l'ambition et la fortune les distinguent des autres, l'Etat en recoit plus de lustre et de consistence, il n'y a rien Messieurs a quoy ie ne me prete pour vous aider dans ce noble dessein, c'est la mon opinion.

Bonair

Ce sont de plaisans pieds plats³ que ces beaux Messieurs, s'auiser de nous faire des remontrances, quoy des marchands, des fabricans⁴, des orpheures, des horlogers auront quelque part au Gouvernement; ah? quelle horreur? quoy nous qui

- 1- Style juridique = action de rejeter la demande de quelqu'un.
- 2- Surtout au pluriel: personne riche et influente (Suisse-Romand). Aujourd'hui: populaire. (D.H.P.N.)
- 3- Personne grossière, inculte, servile (vx.) Origine de l'expression: les paysans portaient des souliers sans hauts talons.
- 4- Artisans. "La Fabrique", à Genève, était le quartier où étaient concentrés la plupart des artisans horlogers.

avons appris de jeunesse, le Latin, les definitions et divisions des sciences, toutes les agreables sottises du tems, a dancier a chanter, et a nous parer avec grace nous irons de pair avec ces Balours, ces petites bourgoises du bas de la Place qui se faisoient honneur de nos mugueteries¹ pour l'autrement, croironts deuoir faire Parolis² sur cet article avec nos Dames de qualite, le coeur me souleue d'y penser, et ce quil y a de pire pour nous, que nos dissipations ont rendus si gueux, qui n'auons d'autres ressources pour paroître et entretenir notre luxe et nos petits airs que dans les grades de L'Etat, nous aurons comptés sans l'hote³, par ce partage du pouuoir avec ce taz d'Esprits mecaniques, qui ne sauent ny le monde ny meme les premiers rudimens du Despotere⁴, il faut les mettre a la raison, Messieurs, haut la main, et assurés vous que mes compagnons et moy, nous vous seconderons de toutes nos forces.

Le Gouverneur

Vous auis messieurs sont tres censés et du tout conformes a mon penchant, mais ils sont si opiniatres et si unanimes, que ie doute du succès malgré notre habileté et notre courage, nos forces ne sont point proportionnées a leur nombre, comment faire pour les domter, le caz est perplex⁵,

- 1- Vient de mugueter (vx) = courting.
- 2- Il y a deux sens possibles et qui peuvent coexister:
 - a) faire Paroli: renchérir sur ce que l'autre a dit ou fait (Paroli est le double de la mise antérieure lorsqu'on vient de gagner le jeu)
 - b) Paroli: babil facile, élocution abondante.
En provençal, parouli signifie: langage flatteur et séduisant; dans le vieux français: Paroler, discourir.
(N.G.G.H.)
- 3- Compter sans son hôte - se méprendre, compter sur une chose qui ne se fait pas (D.L.F. - Littré 1866)
- 4- DESPAUTÈRE, Commentarii Grammatici, la première édition date de 1537. Grammaire latine (mise en cause par Port-Royal) dont toutes les règles sont données en latin.
- 5- Ici, dans l'acception du latin = embrouillé courante jusqu'au XVIII^e s. Aujourd'hui il ne refere qu'à des personnes.

Pedantius

Comment faire, vous voila bien embarrassé, il faut 1^o refuter leur fatras de remontrance par un subtil et docte écrit, chef d'oeuvre de ma plume, que ie vous consacre de tout mon cœur, 2^o proner cet ouvrage d'auance, lacher une bordée de Petits maitres dans le Public, qui iureront leur Grand Dieu, que l'on ne peut rien leur accorder, parce que ces menaces debitées effrontément feront impression dans le plus grand nombre des moins hupés, qui croiront de bonne foy que l'on ne fait rien que pour leur bien propre, 3^o faire attendre cet ouvrage lontems de meme que sa Publication, les impatiens se laisseront, leur feu sera ietté, ils se demancheront¹ du gros des mutins, apres quoy vous pourés ordonner en² maitres tout ce quil vous plaira sans y trouuer de l'opposition.

Le General

Mais une multitude une fois preuenue ne change pas d'opinion si aisément, chaque particulier concoit mieux ce quil a dans l'ame, qu'il couue des lontems et qui le flatte, quil ne conceura nos argumens sophistiques faits pour le desabuser, ce combat de plume pouroit bien deuenir une arme vaine entre nos mains,

1- Demancher = terme de marine; à l'origine, sortir de la Manche ou d'un bras de mer quelconque. Ici, le sens commun de se séparer. (D.L.F. Littré 1866)

2- Il y a un mot biffé au dessous de en.

Carrodet

Si la persuasion ne sert de rien, il faut se servir de la force car moyennant qu'on se maintièn dans l'authorité qu'importe a quel prix, cette maxime est certaine Messieurs, et ie l'ay retenue au College, si violandum est ius, regnandi causa violandum est¹ vous êtes le maitre de toutes les sabarcanes², dards et*bombardes de l'Etat, des munitions, Mons^r le Gouverneur a une si belle Garde, si bien armée, si bien parée en uniforme et entierement a sa deuotion, faisons usage de tout, ils verront beau ieu ces broullions³,

Le Gouverneur

Il est vray, mais vous ne pensēs pas, que cette Garde, est la Garde de tous, et non la mienne, peutetre ne voudra elle pas se souleuer contre ses Maitres,

Bonair

bon, vous la croyēs bien scrupuleuse, gagnēs la Monsieur a force de solde que vous prendrēs sur les reuenus Publics et nous remettēs le soin d'executer vos ordres, nous sommes une volée de fier a bras⁴, qui les feront bouquer⁵ la canne leuée, et nous vous rendrons bon compte de tous ces mutins, ie vous en donne ma parole.

1- En latin: "S'il faut violer le droit, c'est pour régner qu'il doit être violé."

2- Sarbacanes = métathèse populaire (cf. le personnage de Françoise dans A la recherche du temps perdu)

3- Tricheurs, (selon N.G.H.H.) Homme de mauvaise foi, tricheur notamment au jeu et aussi qui suscite la discorde, qui cherche querelle, qui provoque le désordre - (G.P.S.R.)

4- Nom propre d'un géant sarrasin des Chansons de Geste. La nuance péjorative d'aujourd'hui est déjà perceptible.

5- Baiser (boca = bouche). Bouquer la canne levée = baiser par force.

* nature entre le et et bombardes

Le Gouverneur

Il faut donc penser a faire un Plan iuste de notre Entreprise, mais que l'on se garde surtout du grand Baillif, ie me doute qu'il ioue a la fausse Compagnie¹, vous ne dites rien, Monsieur Veredic², sans doute que vous aprouuē les raisons de ces Messieurs,

Veridic

pas trop, pas trop, Monsieur, le Gouverneur, il y a bien des Messes a dire auant qu'en venir a l'execution, car outre que ie me deffie du succēs, ie ne trouue point votre Droit si clair que l'on se l' imagine,

Le Gouverneur

Comment Monsieur que nous dites vous, quel affreux derangement de lumiere, Expliquēs vous,

Veridic

Eh bien, ie m'explique, vous saues tres bien M^r le Gouverneur que vous et vos Consors, n'etes que les Procureurs de la Communautē³, seule Souueraine de ce petit Canton, quelle ne vous a pas cedē son droit de Regale⁴ a perpetuitē, mais le simple Exercice a tems, que la possession ny le tems ne luy

- 1- Jouer à la fausse compagnie = quitter un parti, trahir ceux avec qui on est associé (D.L.P. Littré 1866).
Origine de l'expression "fausser compagnie".
- 2- Sic.
- 3- Il se dit de certains corps laïques (Procureurs, Notaires), du corps des habitants des Villes, Bourgs et Villages.
(D.G. Féraud.)
- 4- Droit considéré comme inhérent à la monarchie. Droit qu'avait le roi de percevoir les revenus des évêchés vacants, de pourvoir pendant le temps de la vacance, aux bénéfices qui en dépendaient.

ote point, et quelle peut le reprendre quand bon luy semble, voila quant au Droit, mais la Politique independamment du Droit, rend comme impossible ~~le~~ votre resistance, la Communauté entiere vous redemande le depot quelle vous a confié, et dont elle ne doute point que vous n'ayés abuzé, quoy quelle reste par respect bouche cloze sur cet article, vous deués auoir les memes egards pour elle sur le reste, elle a la force en main, tous vos Hudibras¹ n'y feront que de l'eau claire², malgré les vanteries presomptueuses³ de Messieurs les Preopinans⁴, ces Plebeyens quils affectent de mepriser ne voudront point en auoir le dementy, et ils ne l'auront pas a coup sur, vos brauades Publiques dans la bouche de vos Petits Maitres, vos Ecrits Seraphiques et vos Longueurs de Commande, ne les laisseront point, mais elles les irriteront, il vous feront faire par force, ce que vous deuriés leur accorder de bonne grace, profités de la disposition tranquille et honnette ou ils sont encore, et songés a les faire sortir de ce pas glissant par une Porte d'honneur, ils veulent bien aprouuer et fournir aux fraix d'une Entreprise qu'ils traittent de folie, parce quelle est presque faite, et en quoy, ils sont asses raisonnables, mais, ils ne veulent pas, qu'on prenne leur argent dans leur Poche sans dire gare, ils le veulent donner eux memes c'est dans la Reglè, prenés un millieu, publiés que ce qui est fait est fait, et qu'en vertu

- 1- Personnage héroï-comique du poème de Samuel Butler (écrivain anglais 1613-1680) publié entre 1663 et 1678 et très populaire dans la période d'après la Restauration. L'auteur ne donne aucune vertu aux personnages Hudibras et Ralph qui sont surtout des caricatures de l'hypocrisie et de la fourberie puritaine.
- 2- Faire de l'eau (patois vaudois) = uriner. Faire de l'eau claire = être inoffensif. (G.P.S.R.)
- 3- Après "présomptueuses", le manuscrit porte: "de vos Petits Maitres" biffé, et ensuite "de Messieurs", etc...
- 4- Ceux qui ont opiné avant. Opiner (vx ou dr) - émettre son opinion dans une assemblée (Cf. Rousseau, Lettres écrites de la montagne, Lettre VII, Plêfode, t.III, p.833; v. à ce sujet M. Launay, Rousseau, Ecrivain politique, p. 447).

de la concession legitime qui vous a ete ottroyee, vous deues sans leur aprobaton acheuer cet enorme batiment, et le quibus necessaire pour le finir, mais que cela une fois fait on ne prendra plus l'ent de leur Poche pour d'autres besoins, qu'ils ne le donnent de plein gre, et ce sera une affaire finie, voila mon auis,

Le Gouverneur.

Le bel Expedient ma foy, qui rauallera mon autorite, et celle des miens pour l'auenir, qui n'est pas pour nous, est contre nous, ie suis tout ebauby¹ de ce langage.

Le General.

vous n'y pensēs pas, M^r Veridic, vous n'y pensēs pas, et vous auēs tout l'air, de vous etre laissē seduire a ces petites Bourgoises dont il est connu que vous auēs etē toute votre vie, fort friand, allēs, vous deuriēs auoir honte de penser si bassement,

Cet auis est tout des plus dangereux, car si les Plebeyens le sauēt, ils le suiuront vraiment bien vite, et par la Messieurs notre Souuerainetē perdroit tout son lustre, cette pretention seroit suiuite d'une autre, et puis d'une autre, car tout tire a consequence avec ces affamēs, outre que tout changement dans un Etat, tant petit qu'il soit est capable de renuerser le Gouvernement, ou Tout ou rien, c'est ma devise, or comme vous n'etes pas disposē a accorder le tout, tenēs ferme sur les parties et vous verrēs les beaux foudres qui sortiront de ma Plume,

1- Stupēfait - Cf. Molière, Tartuffe, acte V, sc. 5:
"Je suis toute ēbaubie, et je tombe des nues."

Carrodet

ouy, ie soutiens, M^r Veridic gatē par la Populace ou Poltron
fiefē, l'un vaut l'autre, que tout perisse, plutot que
d'accorder quelque chose a ces Seditieux,

Bonair

Vous derogēs, M. Veridic, vous derogēs, vous vous belouzēs¹,
vous radotēs avec vos impertinens millieux, venēs nous deman-
der des faueurs apres cela, nous allons chanter de belles
litanies a votre louange

Veridic

M^r Bonair est decisif, vous etes fort, M^r le Gouverneur, si
vous ramassēs tous ceux que luy ressemblent, le Regiment de
la Calote² brilliera dans cette petite guerre.

Le Gouverneur

M^r vous etes dans des dispositions si pernicieuses et si
oposēs aux notres, quē vous ne trouuerēs pas mauuais, si
l'on ne vous fait plus l'honneur de vous consulter, reti-
rons nous Messieurs, retirons nous, et laissons ce Tempo-
riseur³ voltiger dans les Espaces imaginaires

- 1- Aussi se blouser = figurément et familièrement, se trom-
per, se méprendre - "Vous vous blousez
en cela" - (D.L.F. Féraud)
- 2- Institution burlesque, fondée en 1702 par quelques jeunes
officiers et courtisans désireux de s'amuser et de protes-
ter contre la tristesse qui régnait alors dans la société
de Versailles. Elle distribuait à ses membres des brevets,
généralement rédigés en vers, fustigeant en termes satiri-
ques les défauts ou les aventures scandaleuses des réci-
piendaires. A la fin du XVIII^e s. la Calotte se transforma
en une institution purement militaire, une sorte de conseil
de famille composé des plus anciens lieutenants de chaque
régiment et chargé de juger les questions d'honneur entre
officiers. Ce tribunal sans caractère légal, fut supprimé
à la Révolution.
- 3- Aujourd'hui: Temporisateur.

Carrodet et Bonair ensemble

Vous auēs raison, on ne respire icy, qu'un mauuais air.

Scene Seconde

Veridic

La Passion de Dominer est une Etrange manie, la raison, l'Equitē, les Loix, la Religion et la tranquillitē de la vie, rien n'est sacrē pour la satisfaire, et cette erreur toute sensible quelle est, se trouue touiours collorēe du bien Public, ces Messieurs trop accoutumēs au pouuoir absolu, ne peuuent en souffrir la plus legere atteinte, il semble que l'Etat est deuenu leur Patrimoine, auquel on ne peut rien ecorner sans leur faire vol, les Plebeyens cependant se tiennent dans d'assēs iustes bornes, que l'on pouroit meme moderer si l'on s'y prenoit iudicieusement, ie crains bien que l'opiniatretē des autres, ne les porte a des mesures fausses et violentes, qu'en les entrainants a leur Perte, n'entraîne peut etre pas celle de l'Etat, c'est a quoy il faut remedier sil est possible sans crainte de leur ressentiment, un homme d'honneur ne doit etre animē, que du bien de sa Patrie, mais, voicy le Grand Bailly, la deffiance qu'on a fait paroître de luy, me donne quelque Esperance de voir pacifier cette dissention, auant quelle paruienne a aucun excēs facheux, abordons le et sachons ce que l'on en doit attendre,

Scene Troizieme

Le Grand Bailly, Fourbinus, Veridic

Le Grand Bailly

Boniour, M^r Veridic, nous aportēs vous de bonnes nouvelles,

Veridic

¹Nenny, M^r le Baillif, les cartes se brouillent, ie vois bien de l'eloignement entre les factions, sur ce que vous sauēs mieux que moy,

Le Grand Baillif

Ie l'ay touiours preuū², sans pouuoir le preuenir par mes soins, et mes remonstrances

Veridic

Le Peuple s'obstine a redemander ces anciens Droits, et pense beaucoup faire d'aprouuer les Entreprises que l'on a fait sans le consulter, de meme que la leuēe de ces deniers, iusques icy et pretend absolument se taxer luy meme a l'auenir, a-il tord ou raison en cela, Monsieur

Le Grand Baillif

Eh? non, M^r Veridic, il n'a pas tord, si l'on luy demande son bien, il semble iuste au moins qu'il le donne de son bon grē, sans quoy il ne sauroit passer pour un Peuple libre,

Veridic

mais, vos collegues et leurs assesseurs soutiennent le contraire, ils disent quils possedent le Droit de le prendre Despotiquement, que qui tient doit bien tenir, que ce seroit lachetē de deguerpir, et qu'enfin tout est perdu, si l'on ecoute les propositions du Peuple sur le point le plus leger,

1- Adverbe de nēgation (vx et familier).

2- Dans le manuscrit, il y a cet accent.

La consequence n'est pas mauuaise, on ne se dessaisit pas volontiers de l'authoritē, M^r Veridic

Cet homme la, m'a l'air detre le tres humble seruiteur des euenemens, haut Mais M^r vous sauēs qu'en matiere de dissention publique, il faut prendre party pour une faction ou pour l'autre, ou concilier les opinions oposēs par quelques temperamens, le poste que vous occupēs vous y engage, et votre decision sera d'un grand poid: ie desire quelque lumiere la dessus, pour regler consequemment mes propres demarches sur le tout,

Le Grand Bailly

Vous etes pressant, M^r Veridic, la chose merite qu'on y reflechisse a tete reposēe, laissēs nous un moment de libertē, mon frere et moy auons quelquechose a dire ensemble qui demande le secret, a Dieu M^r iusque au reuoir

Veridic

Seruiteur tres humble, Monsieur, bas, ces Collegues n'ont pas tord de se deffier de luy, il n'est pas rond dans tout cecy,

Scene Quatrieme

Le Grand Baillif - Fourbinus

Fourbinus

quest ce donc mon frere, vous paroissēs tout reueur¹

Le Grand Baillif

I'en ay vraiment bien raison, cette affaire est tres
serieuse et ie ne scay pas trop bien a quoy me resoudre,
dans le Poste ou ie suis, rien n'est indifferent,

Cela est vray, mais grace a la nature, la dexteritē de votre
Esprit saura bien vous tirer d'affaire, personne n'entend
mieux que vous a menager tous les partis, il est bon
pourtant de sauoir en faueur duquel vous penchēs secretement

Le Grand Baillif

a vous parler net, mon frere, ie n'ay du penchant que pour
moy meme, iay touiours pensē que le Public etoit fait pour
moy, et non moy pour le Public, si le refus que mes Colle-
gues se proposent ne profitoit qu'a moy seul, ie ne balan-
cerois pas a me determiner contre la multitude, car l'autho-
ritē absolue me plait, mais dēs quelle sera partagēe avec

1- "Rêveries", au XVIII^e s. signifie activité mentale,
normale et consciente, qui n'est pas dirigée par l'atten-
tion, mais se soumet à des causes subjectives et affec-
tives. On dirait aujourd'hui, "songeur" ou "préoccupé".
Sur la notion de "rêverie" au XVIII^e siècle, voir Marcel
Raymond "La rêverie selon Rousseau et son conditionnement
historique" dans Jean-Jacques Rousseau et son oeuvre:
Problèmes et Recherches, Paris, Klincksieck, 1964, p. 77-
95.

eux, ie ne m'en soucie plus, vous n'ignorēs pas la ialouzie et la haine quil y a touiours eus entre nous dont le Public a plus d'une fois ressenty le contrecoup, leur chute me mettroit dans la ioue de mon coeur, et l'accroissement de leur Grandeur me seroit amere, ce qui me dispose interieurement a fauoriser leur aduersaire

Fourbinus

C'est parler clair, cela, suiuiēs donc votre haine, et vous vangēs de vos Ennemis qui sont aussy les miens, en trauaillant pour la Generalitē, et enquoy ie vous seconderay a merueille

Le Grand Baillif

ouy, mais une vengeance qui pouroit me retomber dessus, n'est pas assurēmēt celle quil me faut,

Fourbinus

Eh! par quel endroit la pouuēs vous craindre, mon frere, vous etes lidole du Peuple, sa victoire sera votre Triomphe,

Le Grand Baillif

Il est vray, mais la question est de la remporter cette Victoire, ie vois mes Collegues inuinciblement obstinēs a se maintenir quoy quil en coute a la Patrie, ils ont du Talent, de la fermetē, un grand nombre de Creatures dans l'ordre Patricien, gens d'Esprit pleins d'eux memes et constants a resister a tout un Public dont ils meprisent les Individus, ceux ci sont en plus grand nombre, il est vray, mais qui m'assurera quils se tiendront touiours bien unis, quils ne sintimideront point a l'aspect de leur Ennemis prêts a faire face, a ramasser leur Satellites¹, et

1- Vx - du latin satellis, satellites "garde du corps."
Ici: homme de main charge d'executer les volontēs d'un chef.

a faire usage entre eux de toutes les armes et munitions publiques dont ils sont les Maitres, ah? si ie croyois cette desertion des Plebeyens, ie n'heziterois pas un Instant a me declarer contre eux, pour me reconcilier avec les Grands, dont les menaces me font trembler par auance.

vous auēs tort mon fr̄ere de craindre cette desertion de la Communautē, il paroît que vous ne la connoissēs pas bien, mais comme l'on ne guerit pas de la peur, menagēs vous donc, iy consens, il est bon d'auoir plus d'une corde a son arc, pour moy qui ne crains pas tant, et qui brule d'abaissier les Patriciens pour me faire un nom dans le Peuple, ie me charge du Paquet, informēs moy de tous les sentimens/sentimens¹ et des desseins de vos Collegues, dont ie sauray bien faire usage, sans vous commettre², et tout reussira selon nos desirs, mais, voicy le Gouverneur qui a sans doute quelque chose a vous communiquer sur ce different, endormēs le suiuant votre bonne coutume, pour luy enleuer tout soupçon de conniuence avec le Peuple

Le Grand Baillif

C'est a quoy ie reussis a merueille, sachons ce quil veut, restēs avec nous mon frere, vous n'etes pas suspect,

1- Le mot "sentimens" est le dernier de la page 7 recto et répētē au debut de la page 7 verso.

2- Sens vieilli: mettre ensemble, compromettre.
Le sens actif n'est plus employē aujourd'hui.

Scène Cinquième

Le Grand Bailli, le Gouverneur, Fourbinus

Le Gouverneur

Je viens à vous M^r le Grand Bailli, comme à notre Chef, et à la personne la plus capable par son Génie et son amour pour la Patrie de maintenir l'autorité dont nous jouissons depuis si longtemps, contre les attentats d'une multitude ignorante et insensée

Le Grand Bailli

vous me faites honneur et me rendez justice, M^r le Gouverneur, l'autorité entre nos mains est juste et nécessaire, les coeurs hauts¹ ne s'en dessaisissent pas aisément, et vous me trouverez toujours prêt à vous servir dans toute l'étendue de mon Ministère, c'est bien à ce Peuple à nous gouverner,

Le Gouverneur

que votre indignation me plaît, je n'en augure qu'un heureux succès, je venais donc vous instruire des mesures que nous prenons pour nous soutenir, persuadé que vous y donneriez votre agrément.

Le Grand Bailli

n'en doutez pas, M^r le Gouverneur, je les ratifie de la part de votre Excellence, ce ne sera qu'historiquement² que vous m'en instruirez

1- "Haut", dans le sens de "élevé, noble", est vieilli.

2- Vieilli. On dirait aujourd'hui "pour mémoire".

Le Gouverneur

Mes autres Collegues et moy, nous auons fait faire un Ecrit apologetique de main de Maitre qui ruine de fond en comble les representations des Plebeyens

Le Grand Baillif

Cela est fort bien fait, il est bon de mettre au grand iour leur fatuitē et leur ignorance,

Le Gouverneur

Tous nos petits Maitres courent les rues pour se moquer de la chimere des Plebeyens, et leur declarent hardiment quils en seront pour un refus le plus absolu et le plus marquē, qui se puisse lancer dans notre Souuerain Areopage

Le Grand Baillif,

brauō, brauō, le ton ferme et dedaigneux intimide touiours la multitude, continuēs votre recit M^r le Gouverneur,

Le Gouverneur

nous sommes conuenus pendant ces brauades, de faire attendre lontems ce redoutable memoire, pour nous donner celuy de prendre quelques mesures ulterieures

Le Grand Baillif bas

des mesures ulterieures: , hom, haut, vous auēs raison, ce long retard dailleurs lassera les Esprits, les Plebeyens se demancheronts¹, et cet Ecrit lachē apres cela rangera tout le monde a son deuoir, mais quelle autre mesure sil vous plait, voulēs vous prendre pour les terracer, ce que vous venēs de dire paroît ce me semble suffisant sans autre precaution,

1- Cf. n.1, p.7

Le Gouverneur

pardonnēs moy, pardonnēs moy, on nous dit que la voye de la persuasion aura peu d'effet, veu l'affreux preiugē ou ils sont, un peu de force ne gatera rien M^r le Baillif, vous n'ignorēs pas les attroupemens tumultueux et continuels que ces gens font sur la Place, et qui pouroit bien se resoudre a quelque chose de pis, si nous ne donnons pas toute notre attention a les reprimer

Le Grand Baillif

oh? les attroupemens sont dangereux, ils inspirent la confiance et l'audace, la colere vient ensuite, oh bien M^r le Gouverneur faite cesser sil se peut ce ferment, et pour y reussir, vous faites bien de pourvoir a la suretē Publique, ie vous en charge, mais dites moy, comment vous vous y prendrēs

Le Gouverneur

La Poire n'est pas encor meure¹, ce que ie me propose doit estre conduit dans un secret si impenetrable, que ie ne voudrois pas seulement que ma chemise le scut, permettēs moi d'en rester la pour le present, vous serēs instruit de tout auant l'execution,

Le Grand Baillif

a la bonne heure, M^r le Gouverneur, vous etes prudent et sage, ie m'en repose sur votre habilitē et votre preuoyance

Le Gouverneur

a Dieu, Messieurs, ie me hate d'y travailler de tout mon pouuoir,

1- Locution ancienne, aujourd'hui populaire = "l'occasion n'est pas encore bonne".

Scene Sixieme

Le Grand Baillif

Hom, tout cecy nous menace de quelque tempete, mon frere, n'ay ie pas bien fait de donner dans ces vues, il ne faut estre la dupe d'aucune des factions,

Fourbinus

vous pensēs iuste, aussy n'est ce pas mon intention, ces proiets secrets m'inquietent aussy bien que vous, trauaillons a les decourrir et a les faire secretement echouer, car ie crains fort que si les Grands ont le succēs, quil ne nous en cuise, malgrē l'encens quils nous iettent a pleine main pendant cette incertitude, iay de bons Epions, ie suis ecoutē de la multitude, quil faut encourager par de belles Paroles, les deux partis une fois en¹ main, nous saurons bien nous ranger du cotē du plus fort,

Le Grand Baillif

reuetissēs vous de la peau du Renard mon frere, faites agir la ruze et la Prudence pour ce grand dessein, et sur toutes choses ne me commettēs² avec personne, voicy un des chefs de la Communautē, qui s'auance a nous, sachons de luy ce qui se passe parmy les siens

1- Raturē; apparemment, il y a au au-dessous de en.

2- Cf. note 2, p. 18.

Scene Septieme

Le Grand Baillif, Fourbinus, Timocles,

Le Grand Baillif

soyēs le bien venu, mon cher amy, que ie vous embrasse, ie ne suis iamais plus ravi, que lors que ie me trouue avec mes chers Plebeyens, est ce moy que vous cherchēs, et qui-a-il de nouveau sur la conioncture presente,

Notre Party Monsieur est informē de votre Generositē, et en a beaucoup de reconnoissance, il m'enuoye a vous pour repandre dans votre sain¹ l'inquietude ou il est des braueries² de petits maitres qui nous menacent hautement de nous donner de la pele³ au cul, et qu'on verra beau ieu si nous grouillions⁴, nous ignorons leur dessein, votre Protection sil vous plait en caz d'Estocade,

Le Grand Baillif

Elle vous est toute acquise, reposēs vous sur moy, mes bons amis, vos aduersaires n'en sont pas encor ou ils pensent, ie les trauseray sourdement⁵, et vous aurēs auis⁶ de tout, mais M^r peūx ie conter sur votre unanimitē et votre courage, sans sans quoy ie seray n'en doutēs pas leur premiere victime iessuye tout les iours des bordēes de mauuais augure, on me menace hardiment, si ie ne me met pas a la tete des Patriciens, pour soutenir leur Domination,

1- N.m., graphie de sein - (D.A.F. d'Hauterive)

2- N.f. (XVI^e s.) Bravade: "Il se laissoit aller facilement ā ceste vanitē de braverie" (Amyot) - (D.A.F. d'Hauterive)

3- Le D.A.F. de d'Hauterive enregistre pel comme coexistant avec pal (piēce de bois ou de mētal aigrisē par un bout). Le pal etait aussi un instrument de supplice (cf. Voltaire, Candide chap. XXX, p.220. "...et qu'on avait empalē plusieurs de leurs amis")

4- Terme familier - si nous bougeons

5- Au lieu de en sourdine.

6- Vous serez avertis - (G.P.S.R.)- Vous aurez l'information - (D.H.P.N.)

Fourbinus

mon frere, il est vray est dans de furieuses entraues, et en grand danger, il est obligē de caler les voiles¹ avec eux, de se masquer pour etre plus a portēe de vous servir efficacement

Timocles

vrayment Monsieur nous n'en doutons pas, et nous vous prions de vous menager, de votre suretē depend la notre, au reste ne craignēs point de desertion parmi nous, vous serēs soutenu avec vigueur, mais nos Compagnies se plaignent qu'on tarde trop a leur rendre reponce, les cerueaux s'echauffent, tout souffre, le travail cesse, le credit se perd, et il est impossible de retablir l'ordre et la tranquillitē pendant cette altercation, ce retard des Patriciens paroît affectē, prenes nos maux en consideration Monsieur, pour abreger la Procedure, si vous le pouuēs

Le Grand Baillif

ouy, mon cher, ie souffre autant que vous de ces longueurs, elles ne tendent qu'a vous amuser, et se donner le tems de prendre des mesures violentes, dont vous serēs pourtant auertis a tems pour les renuerser, ie vous exorte serieusement a l'union et a la sagesse en meme tems, pour mettre le Droit de votre cotē, et vous donner de la reputation au dehors, laissons faire les Ecars² a nos Ennemis, et nous triompherons, a Dieu M^r. Timocles nous vous quittons, de peur de nous rendre suspect, si l'on nous voit ensemble

Timocles

1- Terme de marine = rēculer cēder

2- Erreur, faute; cf. J.J. Rousseau.

Scene Huitieme

Timocles

Le Baillif se decouvre bien clairement,* voire trop, sur pareille matiere, il deuroit ce me semble tenir un millieu, concilier les Esprits et non les irriter, car les Excès sont toujours pernicious dans un Etat, le vainqueur pleure ordinairement sa victoire sur ces Compatriotes, Encor passe sil parloit aussy rondement¹ a ces Collegues, ils se reuetiroyent sans doute de quelques sentimens de moderation, l'affaire s'ainsteroit² a la satisfaction commune, et l'on se reconcilieroit de bonne foy, sa dignité et son Eloquence en viendroit aisément a bout, oh? que la vertu pure est aimable, mais enfin de deux maux, il faut choisir le moindre, preualons nous de sa haine contre ses rivaux, elle nous est utile et necessaire, nos pretentions sont iustes, les souterrains sont permis, a qui ne peut obtenir ce qui luy appartient par les voyes Droites, menagons, flattons notre Baillif, il a du Credit, nous vaincrons sa timidité qui est son grand foible, par notre fermeté et notre Courage, allons sans tarder instruire nos amis de ce qui se passe

fin du premier acte

- 1- Sincèrement (d'après "rond")
- 2- Cette forme est probablement une faute de copie.
Ce mot n'a été rencontré nulle part.

Acte Second

Scene Première

Timocles, Lucadet, Bourinas, Bezerbius, Tenadius, Valdufranc,
chefs Plebeyens

Timocles

Sages Deffenceurs des Droits de la Communauté, ie vous ay prié de venir pour nous resoudre sur cette conioncture critique, le pas est glissant, ie l'auoue, nous auons pour Antagonistes des gens fiens de leur Dignité, enyurés de leur sauoir Pedantesque, et accoutumés a la Domination, vous saués les menaces quils nous font faire a tout coup par leur Petits maitres, si on les croit, nous receurons la croquignole¹ pour tout prix de notre noble et respectueuse demande, vous le saués mes chers Compagnons, combien elle est iuste et legitime, fondée sur notre liberté primitiue qui est le plus pretieux de tous les biens et qui a tant couté de sang a nos peres pour la conseruer, notre nonchalance nous en a presque fait perdre l'usage, la rapacité, l'orgueil de nos aduersaires les en a mis en possession, il n'a pas moins fallu qu'un abus criant de leur pouuoir pour nous reueiller de notre letargie, le rubicon est passé, imitons Cezar et ne restons pas en si beau chemin, si nous abandonnons la partie, non seulement nous ne rattraperons iamais ce Trezor de notre Souueraineté, mais nous retomberons beaucoup plus bas que nous n'etions, par vengeance et pour nous oter les forces, on agrauera le ioug de notre seruitude, nous deuiendrons le iouet de nos Petits Maitres, et la honte de notre Posterité, que chacun parle librement, qu'on agisse avec vigueur, et remettons le succès² a la Prouidence.

1- Chiquenaude donnée sur la tête ou sur le nez.

2- Au XVII^e s., résultat (favorable ou défavorable).

Lucadet

J'ay toujours ouy dire a nos anciens, que lorsqu'on tiroit l'Epée contre son Superieur, il falloit ietter la, le foureau, si l'on ne perd pas son Ennemy, on est perdu infailliblement, le Magistrat a les mains longues et ne pardonne point, tot ou tard on passe par ses verges, les pretextes ne manquent iamais, ainsy Messieurs sans m'informer du Droit ou du Tort a quoy ie n'ay iamais trop reflechy, et faisant mes delices de l'abaissement de ceux qui ne cessent de nous morguer, ie suis d'avis de prendre nos arcangelets, de recouurer par la force, ce que nous n'auons put obtenir par la douceur, nous sommes dix contre un, on ne doit iamais faire d'ecart a demy, qui se fait Brebis le Loup le mange, comme a tres bien dit M^r le Preopinant, on nous feroit faire le saut perillieux si nous etions asses lache que de ployer, profitons de l'irritation de notre monde, et nous vaincrons,

Bourinas

I'estime la noble ferueur de M^r Lucadet, sans conuenir des motifs et des raisons quil aporte pour la soutenir, quil sache donc puis quil l'ignore, que nous sommes tous Souuerains de la Communauté egaleement comme nos Superieurs, qui ne sont que nos Agens pour administrer la Iustice et le Domaine Public, quils ont usurpés sur nous le plus beau fleuron de notre gloire sauoir la^{*} leuée des deniers, car qui a le Droit dimposer est maitre des biens, et qui est maitre des biens, l'est de tout, c'est a quoy ces grands Messieurs courroyent au grand galop, si nous ne les auions arreté sur cul¹, ils sont trop heureux que nous² nous bornions a aprouuer leur Extrauagantes Entreprises que nous sommes bien en Droit de desauouer, mais baste, puis que la chose est faite, et que

1- Tout court.

2- Entre les deux "nous", il y a un petit mot biffé, illisible.

*- Sous le mot la il y a les.

veritablement ce bissestre¹ nous regarde aussy bien qu'eux, ainsy Messieurs vous voyēs que notre pretention n'est point une reuolte, mais une iuste deffence de nous meme, qui ne peut nous etre imputēe a forfait² sans iniustice, etant neant moins de l'avis de M.^r Lucadet d'agir par la force si la persuasion est inutile, et par ou cependant nous deuons commencer pour le bien de tous, Dixi³

Bezerbius

Les plus courtes folies sont les meilleures, apres les demarches d'eclat que nous auons fait, nous ne saurions lanterner dauantage a en decoudre sans donner le tems au party contraire de se fortifier, ce qui est une imprudence inexcusable en pareil caz, les Loix doiuent se taire ou sont les armes, la raison du plus fort est touiours la meilleure, nous le sommes par le grand nombre, et par la grandeur du ressentiment, laissons les combats de plume a la Bazoche / a la Bazoche⁴, la Iustice est trop pleine de detour, trop lente pour nous, un coup d'Etat, Messieurs, un coup d'Etat, cela est plus noble, allons acclereler les deliberations de nos aduersaires, par notre presence Martiale, on doit couper le noeud Gordien quand on ne peut le delier, l'augure est egalemeut fauorable, c'est pourquoy ie conclus a assembler promptement notre monde armē iusques aux dents, et reprendre nos Privileges a la pointe de l'Epēe,

Tenadius

Je suis de meme avis, trop temporizer nous perdroit.

1- Mot inusité aujourd'hui: malheur, mésaventure. Le dictionnaire de Richelet registre la forme "bissitre" = événement fâcheux (populaire).

2- Complètement.

3- Latin: "j'ai dit".

4- Les mots a la Bazoche sont les derniers de la page 10 verso et repetes au début de la page 11 recto.

Val du franc

Tout doux Messieurs, tout doux, la violence n'est iamais de saison dans un Etat bien policē, souuenēs vous que vos pre-tentions sont fondēes sur vos sages loix de linfraction desquelles vous vous plaigniēs, vous auēs fait vos demandes dans tout l'ordre et une moderation qui vous a fait admirer de tout le monde, ne vous ecartēs point de cette voye, et ne tombēs point dans une faute que vous reprochēs si viuement a vos aduersaires, ils ne soupirent qu'aux plaisirs de vous voir faire des pas de Clercs, pour faire iuger par la, de la nature de vos demandes, soyons attentifs a nos demarches et aux leurs, la viuacitē de leur Creature nous fournira sans doute assēs de matiere de nous armer, ce que ie desire cependant de ne point voir, car la guerre ciuile n'est auantageuse a aucun des Partis, elle detruit ordinairement les vainqueurs et les vaincus, et cause la ruine du Public, ayons du moins la consolation dans cette triste extremitē de ne point passer pour agresseur, moyennant que nous nous tenions exactement sur nos gardes, tout ira bien, et vous cueillerēs les doux fruits de la Paix, sans auoir courus les perils de la Guerre, c'est mon auis,

Timocles

M^r le Preopinant a raison nous auons bien commencē, il ne faut pas finir mal, ie vous recomande l'union et la sagesse, c'est mettre nos Ennemis au pied du mur, le Grand Baillif m'a assurē de sa Protection dans cette affaire, nous saurons par luy secrettement, ce qui se tramera contre nous, et nous serons touiours a tems de nous garantir de piege et de surprise, que chacun se retire pour se reflechir chēs soy murement sur cet important dessein, mais que me veut M^r Bonair, ce ieune fat, ce Petit Maitre manquē, a Dieu, Messieurs, laissēs nous ensemble ie vous prie, votre presen-ce le generoit,

Scene Seconde

Timocles

Bonair

La Tete vous a donc tournē, M^r Timoclēs, un homme qui veut passer pour sage, auoir commerce avec ces belitres¹, ces mutins,

Timocles

Les Belitres sont dans vos chausses, parlēs plus respectueusement de ses braues Plebeyens, qui deuiendront vos maitres quand il leur plaira, M^r Bonair

Bonair

mes maitres, il est vray que mon barbier votre bon amy par lourdize ou par malice et malgrē moy, peut me faire des Estafilades, mon marchand me faire banqueroute, l'orfeure me vendre du clinquant² pour de l'or, et mon Cordonier m'estropier, i'en conuiens M^r Timocles, et voila en quoy ie suis soumis a leur volontē et a leur ieux de main, c'est sans doute ce que vous entendēs,

Timocles

vous ne les croyēs donc capables de rien de plus

Bonair

quel conte, vous badinēs, M^r Timocles,

- 1- Vx. Terme injurieux désignant un homme de rien.
G ueux, mendiant - (G.P.S.R.) - "Il se dit quelquefois par extension, des coquins qui n'ont ni bien ni honneur" (Furetière.)
- 2- Ce mot apparaît dans plusieurs expressions genevoises, ex. le clinquant du jour.

Timocles

mais, ils ont des bras, du coeur¹ et sauent aussy bien
jouer de L'Espadon² que vous,

ouy, ouy, la force des ours, des gagnes deniers³, M^r Timo-
cles, est ce avec de tels talens qu'on regit Les Empires,

Timocles

Le bon sens est le partage de tout le monde, nos gens en
sauent assés pour connoitre leur Droit, et s'y maintenir
malgré vous et votre sequelle⁴

Bonair

leur Droit, connaissent ils seulement la force de ce terme,
sans doute ils l'ont appris dans le Messenger boiteux⁵ et
Jean de Paris⁶,

- 1- Avoir du coeur: (vx) de l'honneur.
- 2- Vx. Grande et large épée à double tranchant qu'on tenait à deux mains.
- 3- Porte-faix à Genève (selon M. Blavignac in Communication faite à la S.H.A.G., tome XII, Petit Glossaire du Genève du 15^e).
- 4- Vieilli (Péj.) Suite des gens attachés aux intérêts de quelqu'un.
- 5- Almanach en allemand créé en 1676 par Henri Decker, imprimeur de l'Académie de Bâle. Celui-ci, en 1706, en fait une édition française. En 1707, un autre imprimeur de Bâle, Jean-Conrad de Michel, son ancien concurrent, publie le Véritable Messenger Boiteux de Bâle en français aussi. Ces almanachs contenaient, en plus de conseils pratiques sur l'agriculture et la Médecine, un éventail des événements politiques et des faits divers de l'année précédente. Sur cette littérature populaire, consulter les travaux de Jean Emelina.
- 6- Jehan de Paris: roman en prose du XV^e siècle, d'un auteur inconnu. Il met en scène un roi d'Angleterre et un jeune prince français qui briguent tous deux la main d'une infante de Castelle. Jehan de Paris qui se fait passer pour un simple bourgeois de cette ville, crible son rival d'épigrammes, l'éclipse par son luxe et conquiert aisément le coeur de l'infante. Ce n'est qu'une bluette, mais pleine de grâce et d'ironique bonne humeur.

Timocles

vous les meprisēs furieusement, M^r Bonair

Bonair

*cela est vray, cela est vray, ie saute aux nues, lorque
i'apprend quils veulent se gouverner par eux memes,*

Timocles

*la libertē est le partage des hommes, un bien inestimable
que le defaut de sauoir n'ote point,*

Bonair

*ouy, mais cette libertē entre leur mains deuiet un pur
libertinage, qui conduit tout droit a l'anarchie, et de la
a l'esclavage, il n'y a qu'un pas,*

Timocles

*le iuste maintien de ses Priuileges n'est point anarchie,
l'autoritē mixte et temperēe est touiours la meilleure,
c'est la tout ce quils demandent*

Bonair

*C'est la tout ce quils demandent, et c'est la tout ce que
nous leur refuseront, entendēs vous? M^r Timocles,*

Timocles

vous etes donc leur Souuerain, a vous entendre

Bonair

*ils se doiuent estimer trop heureux, d'etre regis par gens
comme moy, qui sauent toutes les belles disciplines, ce
n'est pas que ie m'en soucie, ils n'en valent pas la peine,
mais il faut se sacrifier pour le bien Public,*

Timocles

L'on vous tient quitte de ce sacrifice, comment pretendēs vous soutenir votre fiertē contre tout le corps des Plebeyens qui vous resiste,

Bonair

fort aisēment, M^r Timoclēs, 1^o par le plus satirique, le plus fin et le plus seduissant ecrit que l'on ait iamais vu sortir de dessous¹ la presse, 2^o par des moyens, des ressorts qui feront bien vite renguainer leur farouche valeur², mais, motus³, l'on scait ce que l'on scait, il suffit qu'on leur apprendra a viure,

Timocles

Vos Satires menipēes, n'y feront que de l'eau claire, on vous rendra bien chou pour chou⁴, et ie ne scay pas trop, comment vous viendrēs a bout de les humilier par d'autres voyes,

Bonair

vous l'appendrēs, deuant⁵ quil soit peu, mon pauvre M^r Timoclēs, croyēs moy, tirēs vous du peril pendant quil en est tems, ie vous assure en ce caz de ma Protection

1- Dessus et dessous n'ont pas ordinairement de régime.

Il y a des occasions où ces mots ont un régime exprimé (...) quand dessus et dessous sont précédés des prépositions de et par (D.G. Feraud).

2- Aprēs valeur il y a un tiret dans le manuscrit.

3- Interjection pour inviter quelqu'un à garder le silence.

4- De l'expression de Vermes, Jura bernois: tchō per tchō = dent pour dent. (G.P.S.R.)

5- Féraud condamnait déjà à cette époque cet emploi de devant que pour avant que.

Timoclès

Je vous en remercie M^r Bonair, et ie vay tout de ce pas penser à mon salut, a Dieu

Scene Troizieme

Bonair

Le voila sur ma foy, conuaincu, intimidé, terrassé, c'est un bon homme qui m'a preté quelques fois de l'argent dans mes petits besoins, ie ne voudrois pas quil luy en mesariua¹, mais pour les autres, que ces mutins n'ont ils entre eux tous quune seule tete, avec quelle ioye, ie la sabrerois, tant mon indignation est extreme, ie vois venir Babiche, cette petite guenuche² toute xolie quelle est, et malgré ces douces faueurs, commence fort a me pezer, ces airs Bourgeois suffoquent depuis que son monde se donne les airs de faire parolis³ avec nous, huttons⁴ la pour la faire enrager,

- 1- Néologisme: arriver quelque chose de mal.
- 2- Femme débraillée, sale et d'un aspect repoussant.
Terme lorrain. En vieux français (non attesté en France) guenuche ou guenoche veulent dire: sorcière, enchanteresse.
Dans l'évêché de Bâle, guenache a le même sens. (N.G.G.H.)
- 3- Cf. note 4 page 6.
- 4- Hutter les vergues, ancien terme de marine, signifie les amener jusqu'a la moitié du mât et les mettre en croix, afin que les voiles prennent moins de vent.

Scene Quatrieme

Bonair - Babiche

Babiche retenant ³Bonair par son habit,

Eh quoy? mon cher amy, vous me fuyēs, est ce que ie ne suis plus iolie a vos yeux, voyēs, Petit Ingrat comme ie me suis fait braue¹ pour vous voir,

Bonair

ote toy dicy, tu pue le bas de la Place a pleine gorge, poe, la vilaine, ote toy dicy te dis-ie, si tu m'aproche, ie suis deshonorē pour ma vie

Babiche

Etes vous deuenu fou, mon cher M^r Bonair, ou si vous raillēs,

Bonair

ny l'un ny l'autre, Petite Pimbeche², ie te trouue du dernier ridicule avec tes air batards de qualitē, ils te conuiennent bien, ma foy,

Babiche

quelle Extrauagance, iuste ciel, que voulēs vous dire, Expliquēs vous, ne suis ie plus votre chere Babiche, votre petit coeur mignon, que vous preferiēs a toutes vos grandes Dames, suis-ie deuenue laide depuis si peu de tems a vos yeux, parlēs,

Bonair

ouy, laide, laide a faire peur, ie te trouue toute contrefaite,

1- Sens du XVII^e s.: belle

2- Femme déplaisante, sèche, qui prend de grands airs.

3- *sic.*

Babiche

Toute contre faite, ah quelle-menterie, Lucadet et Bourinas qui m'ont vu passer, m'ont dit que i'auois l'air d'une Princesse,

ouy, de la Princesse de Micromicon, belle Masque¹

Babiche

quoy? Traite, est ce la le prix des faueurs que ie t'ay tant de fois prodiguē, du sacrifice que ie t'ay fait de ce riche boutonniē, et de tant d'autres bons partis dont iay refusē la main, et cela pour le simple honneur d'ētre ta maitresse, puis-ie supporter cet affront sans mourir, il ne me tient que ie t'arrache les yeux tout a l'heure,

Bonair

Tous doux, Princesse de Platre², vous vous ferēs donner les Etriuieres³

Babiche

ah? quelle horreur, (bas) sans doute il a perdu l'Esprit et ie l'aime touiours malgrē sa folie, (haut) mon cher Bonair reconnoissēs moy, oubliēs vous ce que ie vous ay touiours etē, et ce que ie vous suis encor, votre bonne amie⁴, votre tendre et fidelle maitresse, il n'y a pas 15 iours que vous m'en assuriēs,

1- Ce mot ētait deja, à cette epoque, masculin. Fig: dehors trompeur.

2- Blanc de fard (fam. et vieilli)

3- Donner les ētrivières - (fig. et vx.) = battre, corriger.

4- Jeune fille à qui l'on fait la cour (mais non pas nécessairement pour l'ēpouser) - (G.P.S.R.)

Bonair

Et toy, oublie tu, mon rang, ma naissance, ma haute habileté dans les affaires d'Etat,

Helas non, que ie ne les oublie point ces qualités, ie scay tout ce que vous valés, et c'est ce qui m'a seduit,

Bonair

Tu ne les oublie pas, c'est bien le Diable, pourquoy donc les gens de ta sorte, ces Petits Plebeyens se souleuent ils contre nous, contre notre pouuoir, et veulent auoir part au gateau, et puis tu veux que ie t'aime, la pretention est ridicule, scandaleuze et sacrilege

Babiche

Est ce ma faute, Mon cher M^r Bonair, ces gens disent quils ont raison, et que vous autres Messieurs aués tord, c'est ce que iignore, aussy n'entre ie pour rien dans tout cela,

Bonair

Il suffit que ce soit ton monde, pour que ie ne veullie plus de toy,

Babiche

mais, l'amour a-il quelque part dans ce demelē Politique, pouruu que l'on soit iolie, que l'on aime bien, et qu'on en recoiue les plus doux fruits, doit on exiger autre chose d'une maitresse, ce Petit Dieu egalize tout, vous le saués bien, vous me l'aués dit tant de fois,

Bonair

oh, oh? il y a du distinguo a faire, c'est a dire en tant que petite Bourgoize, entant que Grizette¹ qui se faisoit honneur de mes faueurs, par delassement, par amusement et pour varier mes plaisirs, entre les Dames de qualité, et les nimphes du bas Etage, mais a present que l'on veut te faire Princesse, cette metamorphoze ridicule me degoute, et Princesse pour Princesse, ie me range pour celle qui le sont de bon ieu², et non pour les Postiches comme toy, Es tu contente a cette heure,

Babiche

Non, Perfide, ie ne le suis point, cette comparaison est de la derniere insolence³, les Dames du haut de la Place n'ont rien de plus distingué sur nous, que leur sottte vanité, et leurs faux airs de condition⁴, au trauers de quoy, l'on aperçoit que des petites Bourgoises comme nous

Bonair

Taisés vous, petite mal aprise⁵, et parlés avec plus de respect des Dames de ma qualité, sans elles que deuiendriés vous, n'est ce pas leur sang qui vous gouuerne, què vous fait viure, mais, a quoy m'amuzay ie, de raisonner avec cette Grizette, qui veut trancher⁶ de la Souueraine, ayons du coeur, a Dieu, beauté delauée, ie renonce a tes faueurs, ie ne t'aime plus, et ie ne voudrois pas de toy pour ma seruante,

1- Ancienn. (1660) fille de petite condition de moeurs faciles et hardies.

2- Sérieusement (D.L.F. Littré 1866).

3- Lecture difficile = le manuscrit porte trop d'encre dans les voyelles.

4- Un mot court biffé entre la virgule et au.

5- Vx - élevée.

6- (Vieilli) Prendre d'une manière prétentieuse les manières de ...

Scene Cinquieme

Babiche

Va scelerat, tu ne porteras pas loin ta Perfidie, mes gens m'en vangeront, ie te le iure, oh, que les hommes sont volages et trompeurs, iay tout fait pour cet amant, et voila la recompence de mes foiblesses et de ma foy, l'iniustice de son coeur me persuade de celle de ces beaux Messieurs dans nos affaires, oublions l'ingrat, tous les Petits Maîtres, rendons iustice aux amans de mon ordre, et nous tenons a L'Etat ou le sort nous a placē,

Scene Sixieme

Veridic

qu'est ce M^{lle} Babiche, vous paroissēs bien en colere,

Babiche

Ce n'est pas sans cause, M^r Veridic, ce n'est pas sans cause, ie suis la victime de vos demelēs, et ie me passerois bien de tout ce train la,

Comment, que voulēs vous dire M^{lle}, la victime de nos demelēs, quelcun vous a-il fait insulte a ce suiet,

Babiche

Ouy, M^r la plus noire, la plus criante qui ce soit iamais faite, ah? ie n'en reuiendray iamais,

Timocles

faites nous en confidence, ie vous prie, nous Epouzerons comme il le faut, votre ressentiment,

Babiche

le ieune Bonair, Messieurs, cet homme de qualitē, ce petit Maitre sy ioly, si plein d'Esprit et de grace vient de me traiter comme la derniere des Creatures

Veridic

qui ce petit fol, cet eceruelē, ce fieras bras lorsqu'il n y a rien a combattre, et qui se croit digne de gouverner tout un monde,

Babiche

Ouy, luy meme vous dis ie, ie l'aimois cet Ingrat, ie croyois en etre aimēe, toute a luy ie me reposois sur ma bonne foy et ses sermens, qui m'ont fait refuser tant de bons partis, le Traittre vient de rompre la Paille¹, il m'a traittē de Petite Bourgoise, de belle Masque, de Guenuche et m'a plantē la, sous l'orme², parce que vous vous oposēs aux gens de par la haut, quest ce que cela me fait a moy,

Timoclēs

Ce que cela vous fait, vous deuiendrēs une aussi grande Dame, que celles qui nous meprisent tres tous,

Babiche

Ce rang ne me touche point, si ie pers ce que iaime, il en couteroit trop a mon coeur,

Timoclēs

Sechēs vos pleurs, belle Babiche, vous en trouuerēs d'autres parmy nous qui vous en consoleroient

1- (Fig.) Se brouiller, rompre un accord (D.L.F. Littré 1866).

2- "Attendez moi sous l'orme!" Vous pouvez m'attendre, je ne viendrai pas. (D.L.F. Littré 1866).

Babiche

ouy, mais ils ne sont pas si iolis, si bien parēs, Bonair dance et chante si agreablement, ces discours spirituels et badins me faisoient pamer de rire, et par toutes ces gentilleses, il alloit au coeur, que ie suis malheureuse,

vos gens, il est vray, ne sont pas si brillians, si euentēs¹, mais ils ont du bon sens; et des talens pour faire fortune, un hymen chaste et solide, vaut mieux que toutes ces Passades² de coqueterie des Petits Maitres, qui perdent a la fin une honnette fille, et qui se rend par la le iouet du Public,

Babiche

Cela est bien aisē a dire, quand on n'a point de passion dans le coeur, a Dieu Messieurs, ie n'y puis plus tenir, ie creue, ie suffoque, vangēs moy de mon traittre et de toute sa race, que tout perisse avec mon amour,

Scene Septieme

Timocles Veridic

Veridic

La pauvre petite creature, ne la voila pas mal enchifrenēe³ de son M^r. Bonair

1- (Vx.) Etourdi.

2- (Lang. courtois) Aventures.

3- Adj. (XIII^e s.) Fēru de: "Qui fust d'amors enchifrenēs".
(Rose) - (D.A.F. d'Hauterive.)

Timocles

C'est toujours un fort mauvais commerce que celui des Petits Maîtres, En galanterie et dans les affaires d'Etat, ils sont par tout insupportables, et vous m'auouerēs M^r. Veridic que nous sommes bien apleindre d'etre gouvernēs par de telles gens,

Veridic

Il ne faut pas donner aux excès, M^r. Timocles, ceux qui sont a notre tete ne sont pas tous de cet Estoc¹, il y a des gens sages et éclairēs, qui ne respirent que pour le bien commun,

Timocles

Mais, sils aimoyent la Patrie, fairoyent ils des Entreprises au dessus de ces forces, enleueroyent ils notre argent sans nous faire l'honneur de nous consulter, nous voulons bien donner notre aprobation a tout, nonobstant l'extrauagance de ce projet, parce le mal est presque fait, rien n'est plus raisonnable, ce sont nos Droits, nos immunitēs, pourquoy nous les refuser si opiniatrēmēt, non, non, ce n'est point le bien Public qui les agite mais l'apas de Dominer despotiquement, pouons nous sans lachetē condescendre a de tels desseins, vous etes équitable M^r. Veridic, et ie ne doute point que votre coeur n'aproue interieurement nos representations,

Veridic

Non, M^r. ie n'ay iamais desaprouuē vos Instances, l'ordre et le respect que vous y auēs obseruēs, mais, ie ne saurois trouver bon, les deffiances outrēes que vous vous faites de vos Supérieurs sur ce point, ils n'ont rien fait iusques icy, que ce que l'usage et la concession de la Communauté leur prescriuoit,

1- En genevois: esprit, imagination. Ici, plutôt dans le sens de race, lignee (vx. français) - (N.G.G.H.)

Timocles

Mais, elle redemande aujourdhuy l'exercice de son Droit, n'en est elle pas la Maitresse, y resister, c'est Tyrannie

Véridic

L'Expression est forte, M^r. Timocles, dans les choses qui nous interesse deffions nous de notre coeur, vos Compatriotes portent leur vue trop loin, nos Superieurs jusques icy, n'ont rien fait que sur la foy Publique en vertu d'une conuention legitime, demander le sceau de l'aprobation du passé, c'est les traiter d'usurpateurs sans aucune cause, et reuenir en arriere d'un Droit legitimement acquis, leur Probité en est blessée, vous accorder ce point, c'est s'accuzer eux memes d'usurpation, et donner une tres mechante Idée de leur Probité, Impression dont le contrecoup retomberoit sur l'état et qui le rendroit meprisable, vous voyés qu'en cela, ils ne font rien qu'en Pere de la Patrie, deffaites vous donc a cet egard du faux preiugés qui vous guide, sans que vous vous en aperceuiés vous meme,

Timocles

Je ne cherche point a me preuenir, le bien Public est mon unique obiet, et quand ie conuiendray avec vous sur le Passé, doiuent ils l'etendre sur l'auenir, nous brider a perpetuité, ce n'est plus l'exercice de Droit que nous leur auons accordé sur ce pied la, mais le Droit luy meme, et par la notre liberté est aneantie, ce qui n'a iamais été la pensée de nos peres qui auroyent put se lier eux memes, a la verité, mais non leur Descendants, qui ne peuuent perdre ce Droit que de leur consentement,

Veridic

Il y a du vray dans ce que vous dites, mais M^r. considerē qu'un Exercice acquis legitiment en matiere d'Etat, ne doit iamais estre retirē par celuy qui le concede lorsqu'on l'exerce sainement et ũtilement, vos Superieurs n'en ont point abuzēs tant s'en faut, l'Etat a touiours prosperē entre leur mains, et ils estiment que la longue possession parle pour eux, quil est dangereux d'en reuenir, parce que c'est un changement, et que tout changement dans un Etat l'affoiblit et le perd, les hommes sont nēs vains et inquiets, on s'accoutume a demander, a obtenir, et l'on cherche a etendre son Philactere¹, quand les choses ne vont pas mal, on doit les laisser telles quelles sont, leur refus par consequent pour l'auenir comme pour le present est un effet de leur crainte pour la Patrie, plutot que pour leur propre Interet, il n'y a point eus d'abus dans leur administration, qd² il y en aura, vous serēs touiours a tems de les corriger, croyēs moy, mon cher Monsieur, il vaut mieux souffrir de legeres maladies dans les Etats, que d'entreprendre leur guerison, parce que le remede est ordinairement pire que le mal, la tranquillitē Publique en est touiours alterēe,

1- Au verso de la page 67 des manuscrits de Du Pan, aprēs la fin du Discours fait pour prononcer au Grand Conseil des Deux Cents au sujet des Representations des Citoyens et Bourgeois du 4^e mars 1734, on lit le texte suivant:

" La coutume de porter des Philacteres, etoit commune aux Iuifs, ce sont des bandes (sur les habits biffē) sur lesquelles sont écrits des androits de l'Escriture pour en conserver la memoire et c'est ce que ce mot signifie dans la langue dou il est tirē, il les attachoyent a la tete et aux bras selon le commendement de la Loy, ceux qui faisoient profession de Pietē faisoient ces bandes fort larges et Jesus Christ en fait un suiet de reproche aux Pharisiens comme hypocrisie dans le chap. 25 de St. Matheu."

2- Qd (soulignē dans le manuscrit).

Timocles

La maxime en General est vraie, M^r mais elle ne s'aplique pas dans tous les caz, vous voyēs nos Superieurs entourēs d'un taz¹ de Petits maitres qui abuzeroyent dans la suite du depot confiē, ils en prennent tout le train, il ne faut pas touiours attendre les abus, parce qu'on se fait un titre du laps de tems, et une longue administration toute Tyrannique quelle est accroit sa force a tel point qu'on ne peut plus la detruire, dailleurs nous ne conuenons pas que l'on en ait point abuzē, quoy que nous n'en ayons point fait de reproches, nous nous sommes simplement parēs de notre Droit par respect pour ceux qui nous gouvernent, ce vaste Bissextre² etoit onereux et malconcu, il nous conuient de reprimende telles Entreprises pour l'auenir,

Veridic

Les hommes ne sont pas des Anges, M^r Timocles, ils sont suiets a errer, ce que l'on ne doit point leur imputer a crime quand ils font tout pour le mieux, les rats et la folie se multiplient chēs nous, cet ouurage au fond n'est point hors d'oeuvre et inutile

J'en conuiens, M^r si on luy auoit donnē des bornes, mais il est si vaste, si superbe et si etrangement stipendieux, que nos voisins le mugueteront³ pour y placer tous leur foux qui ne sont pas en moindres nombres que les notres, nous serons obligēs de les nourir a nos depens, et voila ou est l'extrauagance,

1- Pējoratif ou familier.

2- V. note 1, p. 28.

3- V. note 1, p. 6.

Veridic

on ne scait pas penser a tout, il suffit que l'intention soit bonne, mais, M^r Timocles, ne nous plaignions plus du passē qui ne reuient plus, et pensons a mettre un clou a cette dispute, elle est bien-echaufēe a present, et ie crains fort pōur l'auenir, si chacun se roidit dans son opinion,

Timocles

Ie ne le preuoy que trop¹, et vous m'en voyēs triste et embarassē, que faire dans la conioncture

Il y a un millieu en toutes choses, que le Passē tienne sans nouvelle formalitē, et que l'auenir vous assure tous vos Droits, c'est ce me semble un Temperament² a prendre pour retablir la confiance et la paix,

Vous nous rogues, Diablement les ongles par votre auis, M^r Veridic, mais vous etes honnette homme, a l'abry de toute suspicion, ie prefere comme vous l'union des coeurs au plus ou au moins d'authoritē, et a une victoire forcēe, ie tacheray de faire gouter cette proposition a mes Consors, ce ne sera pas sans peine assurēment, et ie crains fort de plus, que vos gens n'y aportent bien de l'obstacle par leur manoeuvre qui gatera tout si l'on s'en aperçoit,

1- Tournure trēs frēquente à Genève.

2- Vx = Mesure dans les jugements.

Veridic

*Ce ne sera pas votre faute, ny la mienne, tant pis pour ceux
qui entretiendront la noize¹, faisons toujours notre deuoir,
le repos de la Patrie est toujours notre premier bien,
n'epargnons point nos peines pour l'obtenir, et laissons le
reste a la Destinēe*

Timocles

Je cours, M^r seconder vos bonnes intentions, a Dieu

Veridic

*Puissent elles reussir selon nos souhaits, seruiteur tres
humble, M^r Timoclēs*

Fin du second acte

1- Vx - querelle, dispute.

Platinet Poete Patricien , Fretin Poete Plebeyen

Platinet

Non, ie le dis encor; vous etes sans Excuze
Denigrer les Patriciens
En faueur de vos Plebeyens
C'est prostituer votre muze

La Tyrannique authoritē
chēs moy, n'a iamais trouuē grace
il m'est doux de voir a sa place
regner icy, la libertē

Platinet

Dites donc, le libertinage
ces pas confus et chancellans
fondēs sur les sables mouuans
menent touiours a l'esclauage

Eh quoy? n'est il point de millieu
entre les deux excēs, dans notre Republique
l'anarchie oposēe au pouuoir Tyrannique
n'y doit'auoir ny feu ny lieu¹
la libertē de l'homme est le sur apanage

1- Expression ancienne: ni foyer ni domicile fixe.

Platinet

ouy, sil sauoit user de ce doux auantage
mais, croyēs moy tous vos pieds plats
ces Esprits lourds, grossiers, et paitris¹ dignorance
ignorent iusque au nom de la haute science
qui fait prosperer les Etats

cē n'est que dans votre ceruelle
que vos Mecenes font merueille
pour nous exempt de preiugēs
nous trouuons dans leur main, l'Etat fort derangē

Platinet

cesser de soutenir cette maxime impie,
aux Grands seuls, appartient, Droit de mort et de vie
l'on doit aueuglēmēt, encenser leur trauaux

Fretin

Ignorēs vous qu'icy, nous sommes tous egaux,
qu'en la Communautē reside la Puissance
qu'on ne peut luy nauir sans excēs de licence

Platinet

Vous en auēs menty², ie le dis entre nous
proner tel sentiment, c'est fort mal³ fait a vous
Et faire un sot abus de votre Ministere
les neufs soeurs en seront vraiment fort en colere

1- Pétris.

2- "On joint aussi à ce verbe (mentir) la particule en,
mais ce n'est qu'aux temps composés: vous en avez menti."
(D.G.L. Féraud).

3- Entre mal et fait, un mot biffé, apparemment en.

Fretin

Il vous sied bien icy, de prendre le haut ton
Hom; Monsieur Platinet, vous sentēs le baton
Apollon Ennemy de toute seruitude
a la honnir¹ par tout, fait sa plus chere Etude
cest vous, qui pour le gain, en lache adulateur
sacrifiēs les Loix, a la fausse Grandeur

Platinet

petit Poeterau², Excrement du Parnasse
Esclau de la Populace
crains, dirriter ma veine, et mon iuste couroux
pouroit bien

Fretin luy donnant des coups de canne

Eh! voicy qui te rendra plus doux

Platinet

1- Vieilli = vouer à la détestation.

2- Mauvais poète, poète mineur.

Scene Seconde

Fretin Platinet Veridic

quel vacarme est cecy, Messieurs, n'auēs vous point honte, de vous battre comme de Crocheteurs¹, des Poetes du premier ordre, que diront Apollon et les Muses, ils

Platinet

ah? M^r Veridic, ie n'en puis plus, ie me meurs, ie creue de rage, ā moy des coups de baton, et rester sans vengeance, Iustice, Iustice,

qu'auēs vous a dire, M^r Fretin

Fretin

rien, rien, M^r ce Poste sans Parangon³ s'est auisē a ma barbe, de baffouer les Plebeyens mes bons amis, et vilipander ma muze, nous auons un peu corrigē sa bile qui s'euaporoit trop, et comme il ne me reste plus rien a faire icy, ie me retire M^r et vous laisse essuyer ces pleurs tout a loisir.

1- Ancienn. - celui qui portait des fardeaux, ā l'aide d'un crochet.

2- Sic.

3- Vx. ou litt. - modēle.

Scene Troisieme

Veredic¹ - Platinet

Veredic¹

M^r Platinet, vous debutes mal, cette bordée de coups de baton est de mauuais augure pour la faction que vous soutenēs, aussy pourquoy prendre parti avec tant de chaleur, les Muzes ne sont point faites pour enfanter la Discorde, leur ieux sont plus doux, et ne doiuent chanter que la paix et les plaisirs,

Platinet

quoy? M^r ie souffriray que des gens de toute etoffe attaque les Grands, mes Patrons, mes Mecenes, et a la decision desquels, ie doit presque toute ma reputation,

Veridic

vous pouuēs les louer tant quil vous plaira, mais ce ne doit estre au depens de personne, surtout en matiere d'Etat, la Politique ne souffre ny raillerie ny insulte elle n'est point du Domaine de la Poesie, ceux que vous raualēs font la plus grande partie du Souuerain qui nous doit estre a tous plus respectable, les iniures, les mepris irritent la multitude, vos Consors les Petits Maitres ne sont deia que trop insultans dans tout cecy, sans que vous vous en meliēs encor, et ne font point la cause de leur party bonne, assurément, consacré votre Muze a d'autres suiets, flatter les Grands au depens des Petits, parce que l'on attend tout des uns et rien des autres, cest bassesse, sordiditē, qui ne fait pas honneur aux Poetes

1- Sic - cf. note 2, p. 51

Platinet

ah? M^r vous etes dans l'erreur, la veine ne souffre que¹ de hauts obiets, la louange des Dieux et des heros, temoins Pindare, Homere et Virgile mes Deuanciers,

ouy, mais ces Grands Poetes et d'autres de la meme trempe, n'ont pas dedaignēs de chanter les amours des Bergers, les champs, les fruits et les abeilles, c'est par la mese quils se sont immortalizēs, tous les suiets sont propres a la Poesie, hors la Politique, lorsquils sont maniēs avec feu, avec delicatesse et Tugerent,

Platinet

a Dieu, M^r que de Satires et d'Epigrammes contre Fretin et les siens vont inonder le Parnasse, pour me vanger de cet affront, flectere si nequeo Superos, Acheronta mouebo.²

1- écrit sur une rasure que une de ...

2- "s'il m'est impossible de fléchir les Dieux du Ciel, je soulèverai l'Achéron" - Virgile - Enéide - chant VII, v. 312.

Scene Quatrieme

oh? ma chere Patrie, que vas tu devenir, les Partis s'eloignent tous les iours, et s'affermissent dans leur opinion, tous vont aux extremes, les Patriciens ont horreur du medium¹, que ie leur ay proposē, et me regardent comme un homme corrompu, Ennemy de l'Etat qui ne doit plus avoir de commerce avec eux, le ton haut des Petits maitres se redouble, les trames secretes se disposent, et les Plebeyens irritēs de cette conduite des autres, ne veut plus entendre aucun temperament, l'ouragan est prêt a creuer, coupables et innocens, tout sera confondu dans ce desordre, et peut estre seray ie du nombre des victimes nonobstant ma moderation et mon amour pour la tranquillitē Publique, cedons a la necessitē, et ne nous embarassons plus des affaires, voicy ma chere Lucinde, cet obiet unique de mon coeur, oublions toutes ces tristes images, dans sa conuersation, et ne pensons qu'aux delices de l'amour,

1- Vocabulaire de logique = moyen terme.

Scene Cinqieme

Veridic Lucinde Dame Patricienne

ah? vous voila Madame, quel heureux hazard pour mon coeur,
helas, peut etre que vous ne pensies pas a moy, tandis que
ie suis sans cesse occupē de vous,

Lucinde

cela est vray, M^r: c'etoit bien la derniere de mes pensēes,
ie ne croyois pas vous rencontrer icy, car assurēment, ie
n'y serois point venue,

Veridic

quel langage, iuste Ciel, mes oreilles ne me trompent elles
point, Est ce ma chere Lucinde que i'entend,

Lucinde

vos oreilles ne vous trompent point, ie serois tres fachēe
que vous puissiēs en douter un moment

Veridic

vous voulēs donc me mettre la mort au coeur, quelles duretēs
sortent de votre bouche, vous sauēs que ie vous adore, et
vous deuēs vous ressouvenir des marques si pretieuses que
i'ay recus tant de fois de votre retour, qui ne s'effaceront
iamais de mon Esprit,

Lucinde

ah? si ie m'en souuïen encor, les regrets que i'en ressent¹
me puniront de ma foiblesse, et seruiront a ma penitence

Veridic

par quel etrange malheur, me suis ie attirē ce changement,
et votre haine, deuēs vous me condanner sans m'entendre,
c'est ce que l'on ne refuse iamais aux plus grands criminels,

Lucinde

vous ne le sauēs que trop ce qui vous condanne, allēs,
vous deuiriēs auoir honte de votre lachetē,

Veridic

puisse le Ciel me punir tout a l'heure; si mon coeur se
reproche la plus legere faute sur ce qui vous regarde, et
mon tendre amour...

Lucinde

oh? que les hommes sont trompeurs et dissimulēs, ie croyois
auoir un amant noble, plein de coeur, delicat et de vertūs
releuēes, et ie ne trouue aujourd'huy en lui qu'un homme
meprisable, sans gout, sans discernement, vil adulateur
d'une populace basse et insensēe

Veridic

C'est faire en deux mots, mon apologie, la peinture est
forte, et vous n'entendēs pas mal², a charger le Portrait,

1- Probablement: ressent.

2- Vx. = entendre à = se prêter à quelque chose.

Lucinde

Il est d'après nature, M^r: c'est moy qui vous le dis, ne me voyēs de votre vie, ie vous le deffens,

Veridic

mais, vous etes un etrange personne, na chere Lucinde, vous me bannissēs de votre presence, sans me dire la cause de mon suplice,

Lucinde

ne vous seruēs plus de ce terme de chere avec moy, plus de familiaritē entre nous sil vous plait, on ignore aparemment les belles propositions que vous auēs fait faire a cette canaille de Plebeyens, ces orgueilleux, ces brouillons¹, vraiment elles courent les rues, et chacun s'en moque, on vous traite de foux, de faux frere, de coeur bas, et de lache flatteur du Peuple

Veridic

ah? ie respire pour le coup, c'est donc la tout mon crime? Madame,

Lucinde

ouy, votre crime, crime bas, crime scandaleux, detestable, abominable qui ne dut iamais entrer dans la tete d'un Patricien, allēs Veridic, vous auilissēs votre naissance, et ie n'en serois pas indignēe,

1- Gens confus qui ne savent pas penser. (D.L.F. Littré 1866.)
Tricheurs. (N.G.G.H.)

rira bien, qui rira le dernier, Est-il possible Madame, qu'une personne aussy raisonnable que vous, puisse donner ainsy tete baissée dans le preiugē des Patriciens, qu'ay-ie fait dans tout cecy, que ce que tout honnette homme qui aime le repos de la Patrie auroit dut faire, il y a deux factions dans l'Etat, les uns demandent, les autres refusent, chaque party se tient roide dans son opinion, et ne pretend pt. en auoir le dementy, les Esprits s'aigrissent, chacun veut vaincre, tout tend a une guerre ciuile, guerre noire qui mettra le feu au 4 coins du Bourg, ie propose un auis, qui en sauuant l'honneur des Grands, leur otera peu de chose, et contentera la multitude, est ce la de bonne foy commettre une lachetē, et ay-ie meritē tous les titres dont on me qualifie avec tant de fureur, et qui vous frapent si viuement,

Lucinde

ouy, M^l c'est manquer de coeur, aussy vous voyēs comme nos nobles Bourgeois recoiuent votre auis,

Veridic

Ils ne tarderont peūt etre pas a s'en repentir, qui refuse, Muze¹,

Lucinde

Quoy, M^l ie n'en serois pas saisie, accorder quelque chose a ces roturiers, n'est-ce pas les enhardir d'aller plus loin, les mettre de niueau avec les gens de qualitē, faire aller de pair avec les Dames de ma sorte, ces petites Boutiquieres²,

1- Prov. - Quand on refuse une offre , on perd une occasion que peut-être on ne retrouvera pas (D.L.F. Littré 1866).

2- Pēj. - personne qui tient boutique. Cf. plus bas: "courtaud de boutique".

qui n'ont pour partage que le respect et la soumission, et non les grands airs et le commandement, fy¹ M^r Veridic, vous deuriēs mourir de confusion, allēs vous cacher, et ne me voyēs plus, ie vous le repete,

Veridic

Lucinde, Lucinde, ce n'est pas ainsy que l'on aime, la rupture des vrais amans n'a iamais d'autre cause, que la trahizon et linconstance d'un des obiets, on n'y mele rien d'Etranger, quest-ce que la Politique d'Etat doit auoir a demeler avec mon amour, ah? ie conçois fort bien, que vous en faites un pretexte a votre changement, votre coeur se preuient pour quelque autre amant, mais, vous n'en trouuerēs point de si soumis ny de si fidele que moy, qui vous adore touiours, malgré la duretē et la bizarrerie de votre Procedē,

Lucinde

mon Procedē est iuste, iay le coeur haut, ie le reprend pour en disposer en faueur de qui saura mieux le meriter, allēs, vous etes perdu d'honneur, et iay honte que l'on me voye icy² avec vous, otēs vous de ma presence, c'est le dernier commandement que vous receurēs de moy,

Ie me retire puisque vous le voulēs, et vay trauailler dorenauant, a oublier vos charmes et votre ingratitude

bas en se retirant

Le Delire de la Politique s'empare de tous les cerueaux, ie ne vois personne dans ce bourg, qui en soit exemt, il a gatē ma maitresse, me voicy a la veille d'etre victime de l'Etat et de l'amour, quelle malheureuse situation,

1- Fi - (vx. ou plais.) = interjection exprimant le dēgōût.

2- Virgule biffēe.

Scene Sixieme

Lucinde

Jay dû ce sacrifice de mon amour a la noblesse de ma condition, il en coute a mon coeur, c'est la verité, M^r Veridic est aimable, fidelle et tendre, mais il s'est ravalé pour son penchant pour le petit monde¹, une ame bien née ne peut point compatir avec un objet dont les sentimens sont si bas, cet effort que ie me fais, redouble ma haine contre ceux qui l'ont seduit, que ne puis-je les voir a la Potence, voicy Nicole, cette Archy Plebeienne qui a toujours une grosse cour de Courtaut² de boutique, la facheuse vision, iay peine a retenir mon ressentiment, tant ie suis outrée contre elle et les Gens de sa sorte,

1- Aujourd'hui: les enfants. Ici, opposition à grand monde.

2- Garçon de boutique, courtaud. Selon le sens de la "Chanson de l'Escalade" (XVII^e s. - ed. Burger v. 234-235) Gens de situation sociale inférieure. G.P.S.R.

Scene Septieme

Nicole - Lucinde

Nicole

Je suis votre seruvante Madame Lucinde,

Lucinde

Et moy, ie ne suis pas la votre Dame Nicole, entendēs vous,

Nicole

oh, oh? en voicy bien d'une autre, trois ou quatre nobles Bourgoises m'ont deja fait la mine, eh? Madame, quelle mouche vous a piquē, quelques nuages sans doute embarboullient ce petit coeur, faites moy confidence de votre chagrin, l'on y pourra apporter quelque soulagement, pour les reconciliations, vous sauēs que i'ay bonne main, et vous en auēs fait l'Experience plus d'une fois, mon amitiē vous est connue

Lucinde

on ne se donnera pas les airs, de vous fatiguer de ces petites affaires, Dame Nicole, vous etes d'un Etat trop releuē pour y entrer, et vous occupations s'attachent a de plus hauts obiets,

Nicole

a quoy bon cette raillerie Madame, ie vous suis toute acquise depuis lontems ie fournis a votre parure, i'ay touiours eu soin de vous choisir des etoffes de la premiere main du meilleur gout et de mode, vous m'auēs touiours dit que i'aïdois merueilleusement a releuer vos charmes, tres contente de moy, vous me payiēs d'honnettetē et de bonnes paroles, qui vous oblige maintenant a changer de langage, me suis-ie attirē votre haine par quelque endroit, dites le moy, ie vous prie, ie repareray ma faute de mon mieux,

Lucinde

cette feinte humilité vous sied si mal, que ie la prens moy meme pour insulte, une petite Souueraine comme vous deuroit mieux tenir son rang,

Nicole

qu'apelēs vous, Petite Souueraine m'ā on vu sortir de mon Etat et mepriser mes semblables, personne ne ma encor fait ce reproche, ie rens service à tout le monde, polie et gratieuse avec les grands et les Petits dans un degré proportionné a leur condition, chacun se loue de mon sauoir viure, ie ne vous concoit point Madame, Expliques vous ie vous prie,

Lucinde

Il n'y a point de pire sourd, que ceux qui ne veulent pas entendre, le Tourbillion de vanité dans lequel, votre coeur nage depuis quelque tems, vous explique asses ce que ie pense,

Nicole

Non, ie vous assure que ie ne vous entend point, et ie ne scay ce que c'est que ce Tourbillion

Lucinde

Il est vray que la fausse elevation ne corrige point la nature, et l'on reste egalemeent dans la crasse et dans l'ignorance, l'Esprit ne croit pas avec les honneurs peu meritēs, ie ne m'etonne point de la pesanteur du votre dans cette nouvelle decoration de Theatre,

Nicole

oh? c'en est trop, vous m'insultēs sans cause, Madame, ie me facheray a la fin, ie conçois fort bien que vous m'accuzēs d'orgueil, par un plus grand orgueil encor, et ie crois quil ne conuient ny a l'une ny a l'autre, car enfin nous sommes tous nēs ēgaux dans ce Pays,

Lucinde

ouy, ce sont la les impertinentes maximes de votre monde, qui l'excite a se souleuer contre ces Maitres

Nicole

Ces Maitres, vous errēs grossierement, Madame, ils ne sont que les premiers entre egaux, pendant que la Communautē voudra bien les honorer des Emplois Publics, hors de la, ils ne sont que ce que nous sommes, et chacun a le Droit de venir premier a son tour,

Lucinde

A ce compte, Dame Nicole, il n'y a nulle difference de vous a moy,

Nicole

Hē, mais la difference quil y a ne reside que dans votre cerueau, ie suis marchande de dentelle d'argent, et vous marchande de victuaille¹, et de botte de foin, que votre mary scait vendre au poïd de l'or grace aux accaparemens² et a la dizette Publique, ie suis toute a mon Epoux, et vous partagēs vos desirs entre le votre et M^r Veridic, il est vray que c'est asses l'allure des Dames de qualitē, voila presque toute la difference, quil y a entre vous et moy que ie sache

1- Vieilli au singulier = vivres.

2- Action d'acheter tout ce qu'il y a sur le marchē des denrēes pour devenir maître du cours (D.L.F. Littrē 1866).

Lucinde

Vous etes si sotte m'amie quil n'y a pas d'honneur de raisonner avec vous, ignorēs vous que quoyque femme de marchands de viures, ma race a touiours tenu rang parmy celle des Dames Patriciennes, et que la votre est du dernier Plebeyen,

Nicole

oh? ma foy, ce sont des titres de l'inuention de vous autres Dames de par la haut, sans aucune consistance, et que nous ne reconnoissons point chēs nous,

Lucinde

Je n'en doute pas, Nicole, ie n'en doute pas, c'est ce qui vous enfle¹ et qui cause tous nos Troubles, mais deuenēs ce quil vous plaira, nous auons un air, des manieres, un Esprit que vous n'attraperēs iamais ie vous assure,

Nicole

mais nous ne vous enuions point toutes ses graces, pouruque nous ne soyons pas maitrizēes, et que nos affaires aille bien,

Lucinde

Touiours du grossier Nicole, du vil interet, l'argent est l'idole de votre coeur, tenēs vous en la, et ne vous enuiēs pas l'honneur et l'authoritē,

1- Fig. (vx): gonfler de vanité.

Nicole

Eh la la, Madame, vous n'etes pas moins affamées d'argent que nous, parce que vous saües mieux l'art de multiplier les besoins, c'est ce dont vos maris ne cessent de se pleindre, et qui n'a iamais etē un sujet d'inquietude aux notres,

Lucinde

Voila assurément de belles Souveraines avec leur clés de la banque¹ a la ceinture

Nicole

Votre Grandeur est bien brillante avec votre clé des pommés pouries,

Lucinde

Allēs, allēs, auner² vos marchandises, et faire l'inventaire de votre boutique

Nicole

Et vous, Madame, allēs pezer la viande de votre crochet, et compter les guenilles de votre vendeuse de vin

1- Comptoir de magasin, table à tiroirs où le négociant étale sa marchandise et serre son argent (vaudois). (G.P.S.R.)

2- Vient de aune (vx) = mesurer. (D.L.F. Littré 1866.)

Lucinde

Insolente, c'est bien a une petite Bourgoize comme vous de faire assaut d'iniure avec moy, l'on vous apprendra a parler deuant quil soit peu, les Tampons¹ mettront votre monde a la raison,

Nicole bas

que veut elle dire avec ses Tampons, haut eh! bien l'on verra, vous auēs la mine de chanter triomphe auant la victoire) Lucinde se retire, Nicole dit a Dieu donc belle Tamponneuze, cette Dame Lucinde est deuenue tout a fait folle, il est dommage, car elle ne manque pas de merite, mon mary Nicodeme vient, il m'apprendra peutetre quelque chose de nos troubles.

1- Morceau de bois pour mettre les canons hors d'usage en cas de révolte populaire. Voir la partie historique de notre introduction.

Scene Huitieme

Nicodeme Nicole

Nicodeme

Dieu te garde, ma chere Nicole, tu as bien resté dehors, il y a tout plein de chalan¹ a notre boutique qui te demandent, mais tu me parois bien animée

Nicole

ouy, mon cher Nicodeme, ie tauoué que ie suis fort piquée,

Nicodeme

Et contre qui d'y moy,

Nicole

contre Madame Lucinde qui m'a traitté du haut en bas,

Nicodeme

Et a propos de quoy; elle est si polie, et elle t'aimoit tant,

Nicole

a propos des demandes que vous faites a ces gros Messieurs du haut, le fiel de son coeur s'est euaporé, et il n'y a sorte de mepris quelle me n'ait fait,

Nicodeme

moque toy de cela ma bonne, tu rattraperas bien ta Bisque²

1- Chaland,e (Vx) = acheteur,euse qui va de préférence dans une même boutique.

2- Bisquer (pop.) = éprouver du dépit. Vient d'un terme de jeu: "la bisque des joueurs" (J.J. Rousseau).

Nicole

Comment, nos affaires vont donc bien,

Nicodeme

on ne peut pas mieux, nos sommes plus unis que iamais, nos armes, nos munitions en bon Etat, et tous prêts a en decoudre si¹ il le faut, quelques bonnes ames de par la haut, que l'on croit bien intentionnē pour les Gros et font discrets, nous auertissent² secretement de tout ce qui se passe a notre Dam³, i'en suis si aise, si aise,

Nicole

Mais, dis moy mon mary, que gagneray-ie a tout ce tripotage la,

Nicodeme

ce que tu gagneras, ignorante, tout ce qu'un noble coeur peut desirer, tu seras pour le moins d'aussy bonne condition que ces begueules de par la haut, tu iras en carosse comme elles, memes airs, memes ameublemens nullement obligēes de leur ceder le haut du pauē dans les rues, toy et tes amiēs, vous irēs a leur Promenades avec une grosse cour de petits Souuerains de nos rues, qui feront la barbe a leur petits Maitres, vous vous ferēs faire place avec vos larges paniers, vos longues queues baliants le pauē, des mouches, des coliers de perles, pendans d'oreilles, montres d'or gros diamants au Doit que leur Reforme vous interdisoit, bref, on vous prendra toutes pour une nichēe de Princesses, et puis, dira tu a present que tu n'y gagneras rien, Grosse Matocque⁴,

1- Var. - Comme il faut - (comme biffē).

2- Var. - Avertissement - le suffixe ment biffē et au-dessus nt.

3- Vocabulaire thēologique (vx) = prējudice, dommage.

4- S.f. - Nigaude, sottē. Terme connu en Suisse et en Savoie. "Oh! la matocque de fille, qui ne sait pas distinguer un lapin d'une lièvre". N.G.G.H.

Nicole

Tout cela est bien beau, mais dis moy, qu'est ce qu'un
Tampon,

Nicodeme

a propos de quoy me fais tu cette demande,

Nicole

C'est que Madame Lucinde, m'a dit en s'en allant que les
Tampons nous mettront a la raison,

Nicodeme en grattant la tete,

Des Tampons,.. Des Tampons... tamponnement, tamponner,
oh Diable si iy suis, ce que c est que de n'auoir pas
etudiē, ah, si iauois poussē mon Latin, mais on me fit
trop tot sortir du Colleege, pour aprendre a tenir les
Livres, et aller en¹ apprentissage a Nuremberg² dans une
boutique de mercier, il faut pourtant reflechir la dessus,
ne seroit ce point une sottize, des Tampons de Petits
Maitres pour marquer le front des Plebeyens de certains
bois, mais, non, Madame Lucinde est trop bien aprize³,
des tampons... ah... iy suis, non... si fait, si fait, un
Tampon, c'est ce qui sert a boucher un vaisseau, a boucher

1- Après en, mot raturé illisible.

2- Antony Babel dans son Histoire économique de Genève
signale les rapports entre les commerçants de Geneve
et ceux de Nuremberg:

"Plusieurs maisons allemandes... (notamment les
mandataires de Nuremberg...) ...avaient des facteurs
fixés à demeure à Genève..." (ouvrage cité, p. 330).

"Nuremberg - la ville allemande dont le nombre des
marchands était le plus nombreux dans les foires de
Genève." (ouvrage cité, p. 370).

"Blondel signale que plusieurs allemands ou Suisses
allemands correspondants des grandes maisons de
Nuremberg et Augsburg ont acquis des propriétés,
dējā au XV^e siècle, dans le faubourg de la Corraterie
et de Palais." (ouvrage cité, p. 473).

3- Cf. note 5 p. 38.

les ouvertures des fuites, c'est aussy de grosses chevilles de bois, qu'on fait entrer dans les Poteaux des cloisons, ou dans les solives des Planchers, pour soutenir la maçonnerie des Cloisons et le Platre des Entreuoux,

Nicole

cômme tu parle maçonnerie, Nicodeme qui t'en a tant appris,

Nicodeme

mon Maitre en Allemagne, fit batir une maison, pendant que iy etois, et il me donnat le soin d'auoir l'oeil sur les ouuriers, mais cette menace de Lucinde, que Diable veut elle dire avec ces Tampons, elle s'est mocquēe de toy,

Nicole

Non, ie tassure, l'air mysterieux quelle a pris en le disant, signifie bien quelque chose,

Nicodeme

quoy quil en soit, ie le uay dire a nos chefs, ils doiuent estre auertis de tout, inutilitēs ou autres, allons vite a notre boutique, pour ne pas perdre le Diable de nos marchandizes,

fin du troizieme acte

Acte Quatrieme

Scene Premiere

Pedantius - Bonair

Pedantius

M^r le Gouverneur tarde bien a venir, il y a demy heure que ie l'attend sur cette Place,

Bonair

Il n'est pas trop le maitre de son tems, son antichambre est touiours pleine de gens qui l'obsedent, et qui luy demandent des graces,

Pedantius

Depuis quelques tems, ie le vois fort agitē, nos troubles l'inquietent, accablē d'affaires, il ne ferme l'oeil ny iour ny nuit

Bonair

noury dans l'admiration des Grands, et dans le mepris pour les Petits, le Gouvernement du Peuple fait son honneur, et il n'y a rien quil ne tante pour l'humilier, ah? c'est un grand homme

Pedantius

Il a raison, car Aristote a tres bien dit, parlant des hommes, que les uns sont faits pour commander et les autres pour obeir, comme moy M^r Bonair ne sentēs vous pas dans vous un germe de Domination qui vous rend insuportable non seulement l'independance, mais le partage du pouuoir avec les autres hommes,

Bonair

Si¹ ie le sens, Grand Dieu; la nature est une Maratre, de ne m'auoir pas fait maitre de l'uniuers, on s'en tireroit noblement, M^r. Pedantius, on s'en tireroit,

Pedantius

qu'y faire, M^r Bonair, nous ne nous sommes pas faits nous memes, et puis quil faut etre commandē par d'autres, que ce soit du moins par les plus sūperbes, flattē² du doux Espoir de paruenir par leur canal

Bonair

cela est long a venir, M^r le Docteur, que de tems perdu poūr ma valeur et ma rare s'agesse, mais enfin ie compte par nos Exploits dans cette dissension Publique de faire tant de Places vacantes, que nous aurons a choisir pour les remplir,

Pedantius

C'est aussy la raison pourquoy, iay pris party pour les Nobles Bourgois, leur bienueillance est touiours fructueuse, et celle du Peuple une onde agitēe, une chimere qui se perd au moindre vent, c'est pour cela que iay pretē ma plume a M^r le Gouverneur pour faire faire le saut a tous ces mutins, iamais il n'est sorty des foudres et des Eclairs de celle de Demostene si effrayant, a chaque paragrafe, M^r le Gouverneur se recrioit, oh? que cela est beau, que cela est profond, que cela est assommant pour tous ces pieds plats de Souuerain, ils en auront dans l'aile, ma foy,

1- Entre si et ie, une rature.

2- Aprēs flattē, mot raturē dont seulement le d initial est lisible.

La paresse ne me permet pas de faire tant de miracles,
mais ma langue pointue et mon Ep̄ee seconderont a
merueille vos foudroyans Ecrits

Pedantius

Jay a pris que le Peuple les lisoit avec empressement, les
deuoroit, ainsy, Mon pauure M^r Bonair, renguinē votre
langue si bien affilēe, et votre dague meurtriere, a la
lecture de ma piece, vous allēs voir tout le monde a la
raison, choisissēs ailleurs votre champ de bataille pour
y exercer votre braouure,

Bonair

tant pis, M^r tant pis, ie me serois fait un nom dans
l'hystoire, mais, ie ne pers point encor tout Espoir, la
grossieretē de ces Balourds m'assure de mon fait, ils ne
comprendront rien peut etre a vos argumens cornus¹,

Pedantius

C'est ce qui vous enrume, mais, voicy enfin M^r le
Gouverneur, et son Conseil, nous saurons de luy ce qui
en est.

1- Vx.: bizarres et compliquēs. Aujourd'hui on dirait
biscornus.

Scène Seconde

Le Gouverneur, le General, Carrodet, Pedantius, Bonair

Le Gouverneur

Mauvaise nouvelle, M^r Pedantius, mauvaise nouvelle, votre Ecrit est l'Ilion¹ qui va peut être mettre le bourg en Cendres, ces Maroquins de Bourgois, le croiront vous, apres avoir fait lecture de votre ouvrage, ils l'ont sifflés, donnés cent fois l'auteur au Diable, et il vous cherchent pour vous jeter dans la Riviere,

Bonair

Pedantius

Merueilleuse apologie de mon Ecrit, ils l'ont sans doute trouvé inuincible, d'une solidité a toute epreuve, et d'une raison sans Replique, et parce qu'ils ne veulent pas faire usage de la leur, c'est ce qui les desole, qui les atterre,

Le Gouverneur

pas tout a fait, M^r le Docteur, plut a Dieu que la chose fut ainsy, ils conceuroyent du moins que notre resistance est iuste, et nous serions iustifié au dehors, apres vous avoir lu meurement, ils ont fort bien scu decouvrir vos ruzes de guerre, demeler vos Sophismes des demonstrations,

1- Ilion ou Troie: image maladroite (cette maladresse correspond au personnage) puisque Ilion ou Troie est la ville elle-même, incendiée par les Grecs, ville que le Gouverneur compare à un écrit incendiaire.

vos consequences forcées, tirées au poil, l'absurdité des Inconueniens outrés que vous predizés si on change quelque chose a la Constitution du Gouvernement present, ce quil y a de bon dans votre ouurage, ils vous l'abandonnent et en conuiennent, mais le mal est, quil ne se trouue point dans les Endroits, qui font le point de la Dispute entre eux et nous, vous passés sur ces articles, comme chat sur braize, et par votre propre Ecrit les voila plus que iamais confirmés dans la force de leur Droit, cela est bien facheux, M^r Pedantius, cette sorte d'arme nous deuient a present inutile

Pedantius

oh? les Ignorans, les abominables, les coeurs de bronze, quoy, iauroy donc sacrifié mes veilles, employé le verd et le sec¹ des autheurs et de mon imagination, pour enfanter le chef d'oeuvre de l'Esprit humain sans succès, et sans me voir honoré de la Couronne de Laurier due au vainqueur, sans doute le monde tire a sa fin, il n y a plus ny ordre, ny vertu, .

Le General

passé encor M^r Pedantius, sils s'en etoyent tenus a baffouer votre-Ecrit, mais les voila amuté plus que iamais, ils viennent en foule a notre Porte, demander une reponce prompte et satisfactoire, sans quoy, disent ils, ils sauront bien se faire iustice, nous ne sauons plus a quel Saint nous vouer, car ils sont en tres grand nombre, quelle mesure prendrons nous dans cette conioncture

1- Employer le vert et le sec dans une affaire, employer toutes ses ressources pour la faire reussir, métaphore prise de ceux qui, pour faire un grand feu, y mettent le bois vert et le bois sec. (D.L.F. Littré - 1866).

Carrodet

Depuis cette lecture, ie ne scay, ils ont un air insultant et de confiance, qui me fait soupçonner quelque dessein secret, de leur part bien concertē, a quoy il faut nous

Bonair

vous en auēs les moyens en mains, ce me semble M^r le Gouverneur que tardēs vous a voués en seruir,

Il est vray, mais il est violent, pensēs vous bien ou les voyes de fait nous menerons,

Carrodet

qu'importe, que tout perisse encor une fois, plutot que de ceder la plus petite partie de notre authoritē, il est beau de s'enseuelir avec elle,

Pedantius

notre Droit est clair et net, dans le point de vue que nous le considerons, si l'on l'ecorne tant soit peu, l'anarchie est sur le Trone, et perir pour perir, il vaut mieus que ce soit avec honneur, qu'avec infamie,

Bonair

na craigniēs rien, Messieurs, ne craigniēs rien, votre fermetē vos Placards¹ fulminans, et vos arrêts de refus absolus les fera trembler, pour peu que la force s'en mele, ie ne doute point que M^r le Gouverneur n'ait deia pensē aux mesures quil doit prendre pour en venir a bout,

1- Spécialt. et vx. = Ecrit injurieux ou sēditieux qu'on faisait afficher dans les rues ou circuler dans le public.

Le Gouverneur

ouy, M^r Bonair, vous etes braue a ce que ie voy, iy ai ruminē toute la nuit, en eſſet, et voicy tout ce que iay put tirer de ma rare imaginātiue, ie me propose 1^o de former une enceinte de tout le haut, qui occupera bien un bon tiers du bourg, nous boucherons toutes les auenues par de fortes barricades, des soldats, de la Garde partout, et dans les endroits les plus foibles, le gros occupera les grandes rues et les places, on ne laissera entrer que les gens a notre Deuotion, nos chambres d'armes seront fournies de tout ce quil est necessaire pour la deffenciue et l'offenciue, les sabarcanes et petards bien chargēs, une porte secrete de la Place sera ouuerte pour faire entrer dans la nuit nos Bouairons¹, nos Gouiats², nos ouuriers³ que nous armeronts en suite iusques aux Dents, quelques chefs de ces mutins qui ne se doutent de rien s'y trouueront enfermēs auxquels on fera passer le pas⁴ pour L'Exemple, si d'autres paroissent remuer, on les saisira pour aller tenir compagnie a leur chefs dans le Royaume des Taupes⁵, alors, la multitude, intimidēe, dispersēe, nous iugerons ce quil nous plaira en pleine libertē, qu'en dites vous M^r le General cela n'est il pas bien imaginē,

1- Boveiron : jeune boeuf

Fig. - nigaud, imbécile - (Vaudois) (G.P.S.R.)

2- Vx. Valet de soldat - (Furetiere.)

Fig. et vieilli - Rustre.

3- Celui qui travaille de la main et fait quelque ouvrage bas dans le propre et très noble dans le figuré.

(D.L.F. Féraud).

4- Fig. Faire une chose malgré soi (D.L.F. Littré 1866).

5- La Mort - (D.L.F. Littré 1866.)

Le General

on ne peut pas mieux, M^r Le Gouverneur, cet appareil si formidable rangera tous ceux qui seront hors de l'enceinte, chacun se cachera dans sa maison, et alors nous ferons publier nos Souverains Decrets, partout, escortés de nos plus braues soldats et de nos Petits Maitres, la chose faite, voila le Peuple dompté et humilié a iamais,

Pedantius

Mais, Messieurs, s'ils s'avisoyent de forcer votre forteresse car une Populace que la fureur guide, lors quil s'agit de sa libertē et de ses biens, a beaucoup plus de courage et de force que les troupes les mieux disciplinées,

Le Gouverneur

I'espere que cela n'arriuera point, mais au pis aller, c'est de se bien deffendre de leur attaques puis qu'un sentiment plus fort nous animeroit, celui de la vie si ces furieux¹ nous enfoncoyent, nous enouragerons nos soldats par honneur, par serment et par de fortes recompences, que l'Etat payera genereusement dut-il se mettre a sec,

Le General

Il y a encor quelques precautions a prendre pour mettre ces broullions hors de deffence, vous sauēs quil y a un magasin de Bombardes² au bas du bourg dont ils pouroyent bien faire usage contre nous, si on ne les preuient de bonne heure,

1- Raturé sous le x.

2- Au Moyen Age, machine de guerre qui servait à lancer des boulets.

Le Gouverneur

Iy ay deia pensē, M^r le General ie feray enleuer la nuit les petites qui peuuent suporter le transmarchement, que nous mettrons bien chargēes dans les Postes de deffences, pour les grosses trop lourdes a transporter au haut de la Place, iay deia dit a M^r votre lieutenant de les enclouer¹ pour leur en rendre l'usage inutile,

Le General

mais, M^r auēs vous reflechy a la grosse perte que cette operation causeroit a notre fisc, cette enclouure¹ me fait beaucoup de peine, pensons a quelque autre moyen aussy sur et moins ruineux

Carrodet

Tranquillizēs vous, Messieurs, la dessus, qd.² M^r le Gouverneur m'a donnē cet ordre, i'en ay senti toute la consequence, et ie suis allē du meme pas chēs Me. Lucinde outrēe Patricienne, femme de ressource et tres discrettes, a qui iay proposē mes doutes, a force de tatonner, nous nous sommes auisēs, au lieu de cette enclouure de faire fabriquer des Tampons de bois dur, pour enfoncer avec effort dans la Culace des Bombardes enuironnēs³ de boures⁴ detrempēes dans l'eau, on ne peut les nettoyer sans prendre beaucoup de tems, elles seront egalement inutilles a nos aduersaires dans le premier et le second choc, et par la nous conseruons ces bonnes piēces, pour nous en seruir a l'auenir dans le besoin,

1- Enclouer, v.a. - enclouēre, s.f.. Selon Féraud cette dernière forme avait déjà remplacé la forme du texte (enclouure). Pour lui, enclouer peut avoir le sens de "enfoncer de force dans un canon, un clou dans la lumière pour empêcher que les ennemis s'en servent". Mais enclouēre (dont le sens propre est relatif à cheval) au fig. signifie obstacle. Du Pan l'emploie dans le sens de clouer un canon.

2- La lettre q est soulignée.

3- Le mot est raturé: on a écrit un s sur le dernier e d'enuiromée.

4- Amas de poils d'animaux, les déchets de la laine ou du coton (D.L.F. Littré 1866).

Le Gouverneur

L'Invention est vraiment fort merueilleuze, ie n'e m'en seroit pas auisē, oh l'habile homme, chargēs vous de l'Execution au plus vite, ie m'en vay faire part de tout au grand Baillif qui me semble aller de bon pied¹ dans cette affaire a present, il vient, retirēs vous, Messieurs, et que personne de vous n'oublie la Gloire de notre Domination, silence sur le tout, ie vous en coniare,

Scene Troisieme

Le Gouverneur, Le Grand Baillif, Fourbinus

Le Gouverneur

Tallois de ce pas chēs vous, M^r vous informer des mesures que iay prises pour executer avec succēs notre grand Dessen,

Le Grand Baillif

puissent elles etre efficace, M^r le tems presse, la Communautē grossit et simpatiente, elle veūt sauoir le cours ou le long de cette affaire, son union et sa fermetē me fait peur, tirons nous de cette angoisse au plus vite, et allons deliberer sur le fond de la matiere, nous nous sommes trop arretēs a la Procedure, et cela bien loin de les degouter de leur pretention les a au contraire fortifiē dans leur Idēe, ces longueurs leur ont donnēs de leur cotē, le tems de concerter des proiets et des mesures propres a n'en point auoir le dementy, ce qui seroit un tres grand mal, pour nous et pour l'Etat, sachons donc ce que porte votre Plan, pour que ie m'y conforme dans tout ce qui est du deuoir de ma charge

1- (Fig.) - Se comporter avec zēle (D.L.F. Littrē 1866).

Le Gouverneur en luy presentant le Plan
le voila M^l détaillé au net, ie n'attend plus que vos
Judicieuses remarques et votre aprobation pour
l'Executer dans peu,

Fourbinus

Les grands sont trop heureux de vous auoir dans leur party,
M^l le Gouverneur, mon frere et moy nous en conseruerons un
eternel souuenir, ce peuple est insupportable, ny la force
de nos raisons, ny quelque confiance quil ait en moy,
n'ont put le resoudre a l'obeissance, par vos soins victo-
rieux, ce que ie luy ay predict arriuera, i'en suis tout
glorieux, ie vous le iure,

Le Gouverneur

Hē, les hommes comme moy, auxquels la sureté publique est
confiēe ne rendent pas poires molles a ceux qui les
troublent, que dites vous de ce memoire Monsieur le Baillif,

Le Grand Baillif rendant l'Ecrit

Tenēs M^l cela est fort bien, on ne peut un Plan mieux
conçu, plus solide et plus sur, L'Execution bien soutenue,
notre Peuple aura bien tot le dessous, et i'en suis nauī,
M^l Le Gouverneur est au poil et a la Plume¹, ie deffie
les Malboroughs² et les Eugenes³ de luy aller a la
cheuille du pied sur l'art militaire

- 1- En fauconnerie, se disait d'un oiseau qui ētait dressē
ēgalement pour le lièvre (poil) et pour la perdrix
(plume). Fig. - se dit de celui qui est propre ā des
occupations très-divers (sic) ou d'un h. qui peut tenir
tête ā un autre (D.L.F. Littrē - 1866).
- 2- Général anglais (1650-1722) qui a eu de nombreuses
victoires.
- 3- Noble français, génie militaire qui remporta de
nombreuses victoires. Em 1703, avec Marlborough vint
en Piēmont au secours du duc de Savoie.

Le Gouverneur

Je suis ravi M^r que ce Plan soit de votre gout, L'Execution vaudra mieux encor que l'invention, croyés moy, ie vay sur le champ donner mes ordres, pour le commencer, seruiteur tres humble,

Le Grand Baillif

Scene Quatrieme

Le Grand Baillif Fourbinus

Le Grand Baillif

Certe mon frere, voila un projet qui me deplait fort, le but en est Tyrannique, son effet violent et dangereux, il porte inevitablement a l'offencive, vu la fermeté et l'union des Plebeyens, a soutenir leur Droits, ils sont braues, bien armés, c'est sonner le Tocsin¹ de la Guerre civile, et tout cela cuibono² pour se maintenir une autorité usurpée par la complaisance du Peuple, et l'avidité des Grands, travaillons au plutot a parer le coup,

1- Fig. Vx: exciter, ameuter. Cf. J.J. Rousseau: "mon livre etait le Tocsin de l'anarchie".

2- Expression latine au sens interrogatif: "pour quel bien?"

Fourbinus

Ce projet est mauuais, mon frere, il est vray par l'intention de ceux qui l'ont concertés, mais ie le trouue extrauagant de toute Extrauagance, car dites moy, ie vous prie comment ils pourront l'executer, sans que le Peuple s'en apercoiue, il fait des patrouilles iour et nuit de toutes parts, pour eiter toute surprise, voila des lors la guerre declarée dont les suites font horreur a penser, et dailleurs cette enceinte a quoy meneroit elle, a nous enfermer comme des rats dans une souriciere, le dehors fourmille de monde et de bons soldats, qui auroyent bientôt percés les auenues de cette enceinte, ou suposés quils restassent cois¹ autour sans venir aux voyes de fait, ils nous auroyent bientôt affamés, coupés les eaux et les viures, et la capitulation seroit de la derniere infamie pour nous, c'est pourtant ce qui arriueroit infailliblement, l'Esprit de vertige frape ces Messieurs, tirons notre Epingle du ieu au plus vite,

Le Grand Baillif

ce n'est pas la tout, mon frere, vainqueurs ou non, si cette Enceinte se forme, nous n'y serons point en sureté, mes Collegues ont pour moy une haine irreconciliable malgré leur beau semblant, et ie seray le premier sacrifié a leur haine, il faut donc necessairement preuenir cette Execution, en auertir le Peuple sous main afin quil ait triomphé, auant que les autres ayent seulement pensé a prendre les armes, mais, ie dois iouer mon rolle iusque au bout, cacher mon penchant et mes vues, pour me garantir de tout euenement, entendés vous mon frere,

1- Vx.: tranquilles..

Fourbinus

ouy, ie vous entend, et vous conjure meme instamment de vous menager, ie decouvriray tout le secret a mon bon amy M^r Lucadet, que iay prie de venir icy pour consulter sur nos affaires communes, il est bon que vous ne paroissiēs pas dans cette conference,

Ie me retire donc, et me repose sur votre sage conduite dans tout cecy, a Dieu,

Scene Cinquieme

Fourbinus Lucadet

Lucadet

Serviteur tres humble M^r. Fourbinus notre cher et bien aimé deffenseur, comme se porte M^r. le Grand Baillif votre frere, il doit essayer bien des trauserses, eprouver bien des croix pour le bien commun

Fourbinus

ah? mon cher M^r. Lucadet, si cecy dure, ie le tiens mort et enterré deuant quil soit huit iours, vous ne sauriés croire les coups de bec, lès mepris, les menaces quil essaye a tout coup de ses Collegues et de leur¹ Creatures, mais, c'est la le plus leger de ces soucis, la crainte qui le saisit pour ses bons amis les Plebeyens, ces obiets de la rage de leur ennemis, luy fait perdre le boire, le manger et le dormir, opiniatrément affermis a les tondre et les oprimer par les voyes les plus violentes, le deffaut peut etre de fermeté a votre part, tout cela linquiete et le confond, ie me fais effort de le rassurer, et ce n'est pas pour moy un petit ouurage,

Lucadet

Ie n'en doute pas, mon cher M^r. nous le plaignions fort, et nous desirons de tout notre coeur la fin de ces demelés pour luy en temoigner notre Extreme Gratitude, si le succés dependoit de notre union, et de notre fermeté, ces craintes seroient bientot dissipées, mais les armes sont journalleres² et tres facheuses entre Compatriotes, ces Messieurs feroient bien mieux de nous rendre iustice de plein gré, nous ne demandons que la raison et la paix,

1- Après leur, il y a Caractere, biffé, et, ensuite: Creatures.

2- Vieilli = qui est sujet à changer d'un jour à l'autre.

Fourbinus

Ils en sont vraiment bien éloignés, M^r Lucadet, nous venons de decouvrir il n'y a qu'un instant une trame de violence qui vous perdra infailliblement si elle réussit, ie me suis chargé de vous en avertir pour la faire echouer avant son Execution, mais voicy M^r Bonair, oh Diable soit du fat et du facheux, ie me retire pour n'etre pas vu avec vous, dans une heure vous serés informé de tout, seruiteur,

Scene Sixieme

Lucadet Bonair

Bonair

Seruiteur, M^r Lucadet, que faites vous icy, vous n'aués pas accoutumés de frequenter les hauts lieux ce me semble aués vous quelques procès,

Lucadet

Non, M^r ils sont trop endormis depuis ces troubles, la Iustice n'a plus ny feu ny lieu dans ce Canton, et c'est un tres grand mal pour ces habitans,

Bonair

Eh? si vous n'aués point de procès, que venés vous donc faire icy,

Lucadet

La plaisante question, ce que vous y venēs faire vous meme, cette place est ouuerte a tout le monde, croyes vous que l'entrēe m'en doiuē etre interditte,

Bonair

Je ne dis pas cela, mais comme nos chiens ne chassent pas ensemble¹, il est rare d'y voir venir promener votre monde,

Lucadet

ce n'est pas notre faute, vraiment, quand quelcun de nous y vient, il semble que l'on voit venir le loup garou, ces procedēs ne sont point honnettes, et nous nous sommes pleints souuent de ce mur de separation affectē de votre part,

C'est donc pour cela, que vous trauaillēs a nous enchasser,

Lucadet

Non pas M^r: sil vous plait, nos intentions sont Droites et saines, il est iuste que chacun iouisse de ces Droits et Prerogatiues, nous ne demandons que les notres, pour etre tous bons amis, quand nous les auront obtenues,

Bonair

vous n'obtiendrēs rien, M^r: Lucadet, c'est moy qui vous en assure, nous croirions aller a tous les Diables, si nous lachions le pied tant soit peu,

1- Fig. Leurs chiens ne chassent pas ensemble, c'est-à-dire ces personnes ne sont pas en bonne intelligence. (D.L.F. Littré 1866).

Lucadet

vous n'en serēs peutetre pas les Maitres, nous n'en demandons l'obtention a vos Messieurs, que pour suiure l'ordre, et non dans lā persuasion quils ayent le Droit de refus, en ce cas nous saurons bien nous maintenir, assurēment,

Bonair

ah Ciel, que dites vous la, quelle dangereuse maxime, il ya donc deux Gouvernemens dans l'Etat, et sil y en a deux, il n'y en a point, quoy, vous pretendēs vous souleuer contre un arret de refus, vous n'y pensēs pas M^r Lucadet,

nous ferons, M^r, ce qui conuiendra pour le bonheur du Bourg, et le maintien de nos Libertēs,

Bonair

de bonne foy, vous sentēs vous les reins asses forts pour gouverner, sur ce pied, nous n'auons qu'a vous ceder nos places, le beau cotton¹ que vous ietteriēs sur les Coussins, rentrēs en vous meme, M^r Lucadet,

1- Cotton dans le canton du Valais et Genēve signifie affaire embarrassante. (G.P.S.R.)

Cella jetera un beau cotton, se dit d'une chose qui, mal entreprise, produirā mauvais effet.

Locution basse, remarque de Caillières 1690 (D.L.F. Littré 1866). On emploie toujours familièrement "c'est coton" pour dire: "c'est difficile à débrouiller".

Lucadet

Treue de raillerie sil vous plait, si ie n'etois pas plus sage que vous, l'on verroit bientôt commencer l'escarmouche¹, dont vous seriēs la victime au premier choc, ie ne crains point vos fanfarronades¹, et le meilleur Conseil que ie vous puisse donner, c'est de parler de la Communautē avec moins de mepris,

Bonair

mais, pourquoi est elle deraisonnable, pourquoi vouloir nous enleuer une partie de notre pouuoir sans raison ny rime, la pilule est amere a aualer, et nous ne l'aualerons point, Dieu me danne

Lucadet

nous ne demandons que ce qui nous appartient, cela vous desole, il faudra pourtant vous y faire, M^r Bonair,

Bonair

pauure homme, vous n'etes pas au fait assurēment, nous sommes bien gens a rester les bras croizēs pendant tout ce tapage, la preuoyance est un de nos talens fauoris,

Lucadet

nous ne dormons pas de notre cotē, bien fin qui nous prendra au depouruu, n'entreprenēs rien qui nous irrite, croyēs moy, vous en serēs mauuais marchand,

1- D'aprēs Brunot, mot de création récente à cette époque.

Bonair

Encor une fois bon homme, que ie vous plains, votre pere a toujours etē amy de Campagne¹ du mien, ie me sens pour vous quelque tendre, abandonnēs le mauuais party, et si vous ne voulēs pas prendre le notre par bienseance, tenēs vous dans la neutralitē, et vous retires dans votre maison au plus vite, il n'y a pas du tems a perdre, la bombe va creuer, ie serois au desespoir que vous en recussiēs le moindre eclat,

Lucadet

Ie vous remercie de votre auis que ie ne suis point resolu de suiure, et ie me remet a la Prouidence du bien et du mal qui peut m'en arriuer, a Dieu M^r Bonair

1- La seule indication trouvēe est celle-ci: (D.L.F. Féraud) mettre des espions, des amis en campagne - les envoyer aux informations ou pour solliciter, etc... (Sic).

Scene Septieme

Bonair - Babiche

Babiche

Oh te voila traittre, bientot le Iuste ciel, va me vanger de ta Perfidie

Bonair

Tu es bien hardie, ma petite amie de me venir relancer dans un lieu ou les Bourgoises n'ont que faire de mettre le pied, si ce n'est pour chercher fortune aupres de nos ieunes Damoiseaux¹

Babiche

s'y iy viens, insolent, ce n'est que pour t'etrangler si ie puis,

Bonair

file doux, et ne m'echaufe point les oreilles, le souuenir de tes anciennes faueurs me retient, n'abuze point de ce petit reste de reconnoissance,

Babiche

ne me les rapelle point, cruel pour minsulter, ie ne cesse pas un Instant d'en gemir, mes yeux ne se nourrissent que de larmes, autant que ma passion a etē forte, autant le desesper de ton inconstance m'est sensible, coeur de roche, coeur perfide ne me payeras tu iamais que de mepris, heu.. heu.. heu.

1- Ancienn. - Titre du jeune gentilhomme qui n'était pas encore chevalier.

Plaisant.- Jeune homme qui fait le beau et l'empresé auprès des femmes.

Bonair

la sotté me touche, écoute Babiche, renie ton monde publiquement et fait ton abiuration entre mes mains, vien chēs moy, ie te feray ma première fille de chambre, determine toy tout a l'heure, le tems presse si tu veux viure en suretē, dans moins d'un iour tu verras un beau tapage dans ton quartier,

Babiche

Scelerat, continue de m'insulter, va iaime mieux perir avec les mains¹, que de viure avec toy, ne te flatte pas sur les euenemens, tu seras peutetre trop heureux de me demander grace, car tu es marqué en ancre rouge, c'est moy qui te le dis, puisse tu obtenir le sort que merite ta lachetē,

Scene Huitieme

Bonair

La petite creature est vindicative, peu m'importe, la victoire ne doit plus occuper que mon souuenir, que vien faire icy Madame Lucinde, decrassons nous aupres d'elle, de notre Entretien avec la Soubrette

1- Sic: probablement mis pour: périr avec les miens (ceux de mon milieu).

Scene Neufuieme¹

Bonair - Lucinde

Lucinde

que faisiez vous la, avec cette iolie fille, elle parle d'action.

Bonair

vous voulēs le sauoir, Madame, ie n'ay rien de secret pour vous; elle a ete ma maitresse de campagne, ces faueurs etoyent toutes aussy attrayantes que celles des grandes Dames, car l'amour dans ses plaisirs, ne connoit guere de rang,

Lucinde

Treue de morale, ce n'est pas ce qu'on vous demande, au fait, au fait, M^{re} Bonair

Bonair

vous aimēs le stile laconique a ce que ie vois Madame, pour vous contenter, ie vous diray que mon amour pour elle etoit tout Bourgeois, c'est a dire tout pour les sens, et rien de plus, nos troubles suruenus, la petite masque a trouuē bon le souleuement de son monde, et pris l'encolure² des Dames de votre air et de votre rang, ie m'en suis degoutē, et l'ay plantē la, voila le suiet de son Emportement, elle est folle de moy, iolie comme vous voyēs, c'est une perte pour mes plaisirs, mais, la gloire chēs moy gagne le dessus,

1- Sic.

2- Encolūre: au propre - partie du cheval depuis la tête jusqu'aux épaules et au poitrail
au fig. - en l'appliquant aux hommes, air, apparence. "Il a l'encolūre d'un sot, d'un fripon. On ne le dit guère en bien, on ne dit pas, "avoir l'encolūre d'un honnête homme". (D.L.F. Féraud).

Lucinde

cela est noble, bien placé assurément, l'on doit toujours se sentir, et en cela nos penchants ont quelques conformités, M^r Veridic me plaisoit et m'amusoit, vous saués les impertinentes propositions quil a fait en faueur de la roture, dès le moment il a eu son congé, ce n'est pas sans quelque regret, ie l'ay sacrifié a la Grandeur, il ne me verra de sa vie

Bonair

ah? puis que nos destinées se ressemblent, nos coeurs doiuent sans doute simpathizer, Madame, consolons nous ensemble de notre commune Desgrace, si mon coeur n'est pas plus tendre que celui de M^r Veridic, vous le trouuerés plus releué,

on ne change pas d'amant, comme de chemise, ce n'est qu'a force de soins, de respect, de constance et de discretion qu'on peut faire breche au mien, vous entreprendriés la une grande tache, M^r Bonair,

Bonair

Ce que i'ay fait pour la gloire, Madame, ie le feray toujours sans peine pour acquerir vos bonnes graces,

Lucinde

Non, ie ne m'embarque plus sur la mer du tendre, ces ondes sont trop orageuses, contentés vous de mon Estime, ie fais caz du sacrifice que vous aués fait de vos plaisirs a la Grandeur, avec de tels sentimens, on fait du chemin, i'en tire un bon augure pour le succès de notre party,

Bonair

Il suffit Madame que vous en soyés, pour rendre mes
Exploits immortels, le Temps de notre triomphe aproche,
vous verrés les mutins terracés, humiliés, demander
votre protection, contre ma iuste colere. ils vous
deuront leur salut,

Lucinde

Je scay quelque chose de vos proiets, ils sont sages,
le secret doit etre menagé iusques au moment de
l'execution, ne vous disposés vous pas a y entrer

ouy, Madame, et iy cours tout de ce pas, impatient de
vous offrir mes Trophées

Lucinde

allons, et puisse ces petites Bourgoises, deuenir aussy
humbles et aussy sotttes, quelles ont affectés de hauteur
et de confiance en leur Entreprise

Acte Cinquieme

Scene Premiere

Timocles, Bourinas, Lucadet, Tenadius, Berzebius, Val du Franc

Timocles

Oh? que l'on a bien raison de dire, Messieurs, que l'orgueil est comme le chancre¹, qui ronge peu a peu le corps humain, iusques a ce quil soit detruit, vous auēs oui le raport de notre bon amy M^r Lucadet, nos Tyrans apres auoir usurpē nos priuileges, en ont fait un abus criant, nuisible a notre Communautē, nous en auons demandē le redressement² avec soumission et respect, ils nous ont dabord oposē un Ecrit plein de maximes fausses et artificieuses, encor passe, sils s'en etoyent tenus a ce genre d'Escrime, quil s'eussent contentēs d'oposer raison a raison, mais l'orgueil qui les Domine les mene au dela, de tout ce qui se peut conceuoir, a nos iustes raisons ils pretendent oposer la violence, un plan d'enceinte accompagnē de tout ce qu'il ya de plus terrible doit etre le Tombeau de notre libertē, et le fondement de notre Esclavage, conceuēs vous bien, mes chers compatriotes les funestes suites de ce complot, sil s'execute selon leur souhaits, les suplices, les proscriptions, la confiscation des biens seront notre apanage, notre bourg depeuplē par ces Executions des uns et la terreur des autres, deuiendra une seconde Troye, que l'on cherchera dans l'endroit meme ou il est placē, sans le trouuer, iam seges est ubi Troia fuit³, preuenons promptement cette

1- Vieilli. Aujourd'hui: cancer.

2- Sens de réparation (rare).

3- En latin: "Déjà le blé pousse, là où il y eut Troie".



→

"Le ble deja pousse, la, ou il y eut Troie."

Nous n'avons pas pu rencontrer cette citation telle qu'elle se présente dans le texte. Cependant au chant III, v. 8 - 11 de l'Enéide, de Virgile, il y a :

8 " Uix prima encepera aestas
9 Et pater Anchises dare fatis uela inebat,
10 Litora cum patriae lacrimans portusque
11 Et campos ubi Troia fuit "

8 " L ete avait a peine commence
9 Que mon pere Anchise nous ordonnait d'etendre le
voile à la destinée
10 Je quitte alors en pleurant le rivage de la
patrie, le port
11 Et la plaine ou fut Troie "

Je crois que l'hypothese de la parodie doit être ecartee dans la mesure où la phrase est citée par Timoclès, un modéré, et à un moment grave de la piece. Ou Du Pan a cité de mémoire et s'est trompé, ou alors c'est un des innombrables vers "inspirés" des Anciens et dont l'auteur n'est pas tres connu, puisque le dictionnaire de citations de Forcelini ne l'a pas enregistre.

entreprise, il en est tems encor, la coignée¹ est encor pendante a la racine, ces alterēs de la Tyrannie sont dans la securitē, et ne pensent point que leurs proiets nous soyent connus, vite aux opinions mes chers amis²

Lucadet

Ouy, Messieurs, ce proiet que vous auēs lu est certain, une partie est meme deia Exēcutēe, nos grosses Bombardes l'honneur de notre artillerie en ont dans les fesses par des Tampons infernaux qui leur bouchent la respiration, les bois des barricades sont deia sur les lieux, proches des auenues, et pretes a etre mises en oeuvre, toutes leur bouches a feu chargēes a Cartouche, leur soldats, leur Gouïats armēs et qui n'attendent point que le³ signal pour se ranger dans leur Pōstes, n'attendons pas quils ayent consommē leur ourage diniquitē et quils nous attaquent, l'agresseur est presque assurē de vaincre et la bataille a moitiē gagnēe, mon auis est donc de sonner le Tocsin, de nous armer promptement et le preuenir,

par les relations que mon metier me procure avec les Grands, iay appris a les connoitre, l'ambition les deuore, leur Idēes vastent⁴ se promenant a trauers champ, ils sont a peine reuetus de nos petits Emplois quils simaginent etre autant de Dictateurs Romains, le gros du Peuple ne doit seruir que pour leur propre gloire, le mepris quils en font vient de ce quils n'envisagent point le Corps entier, dont la Souerainetē leur deuroit etre respectable, ils n'en considerent que les Indiuidus qui pour

1- Cognēe, hache (Suisse Romand vieilli) (D.H.P.N.)

2- Raturē, mais lisible.

3- Une petite rature entre les deux mots.

4- Vaster v.tr.: dēvaster. (D.A.F. de d'Hauterive.)

etre de diuers genres de Professions sont indignes selon eux d'auoir quelque part a ce Gouvernement, ce faux point de vue les saisit, et deuient la source de toutes leur Iniustices, le mal est grand, ie l'auoue, nos ennemis ont de grands auantages par l'administration des affaires, des emplois et des finances, mais notre union, notre courage et notre grand nombre ne peut vaincre cette superioritē, si nous sauons en faire usage, et puisque les representations respectueuses sont sans force, recou- rons a des voyes plus efficaces, comme a dit M^r Lucadet, ie me range a son auis,

Tenadius

Tout mon chin s'herisse, lorsque ie pense a ce proiet, qui n'auroit iamais du etre concu par des personnes raisonnables, puisque ce que nous demandons est si iuste, si visiblement conuenable a la prosperitē de notre Etat, quoy? preferer la violence et notre haine irreconciable a une autoritē temperēe, deuant Dieu, cela crie vengeance, car en vain diront quils n'ont d'autre vue que la deffen- sive en caz d'attaque et de sedition, ces termes sont tout a fait deplacēs, si un petit nombre d'entre nous formoyent des demandes contre l'aprobation des autres, a la bonne heure, mais quand la communaute entiere s'eleue, ce n'est plus sedition, c'est un acte legitime, pourquoy dailleurs se precautionner contre une attaque, quels suiets de soupcons leur auons nous donnē d'un tel excès, tel excēs¹, ne nous sommes nous pas touiours tenus dans les bornes de la moderation, et sollicitē notre cause avec respect, ces motifs sont donc de toute faussetē, et ce proiet ne tend qu'a nous oprimer, ignorent ils les suites quil auroit eu, c'etoit leuer l'Etendard de la Guerre car enfin simaginent ils, q'ua l'aspect de cette

1- Les mots tel excès sont a la fin de la page 30 recto et répētēs au debut de la page 30 verso.

redoutable enceinte, nous serions resté les bras croizés, nous serions venu baiser la main qui nous frapoit, et crier, grace, grace, non, non, braues Cytadins, votre courage m'est trop connu, figurés vous donc l'irritation de nos soldats a cette vue, le flambeau de la rage et de la fureur se seroit allumē sur le champ, notre Bourg seroit deuenu une boucherie qui auroit detruit egalemeut les vainqueurs et les vaincus, ô ma chere femme, ó mes enfans, mes Dieux Penates, que seriēs vous deuenus, les sanglots me coupent la Parole, aux armes,

Berzebius

Ce Tamponnement de nos Bombardes, n'est pas fait en l'air assurément, car de dire, que c'est pour nous en seruir contre le haut de la Place, la preuoyance est ridicule, parce quelles n'auroyent put se transporter secretement, et a vue des maisons des Patriciens, que nous ne pouuions par consequent les faire iouer que contre celles de nos amis, croyés moy, messieurs, leur vue est plus etendue, on vouloit faire venir contre nous un secours du dehors, et l'on craignait que nous ne luy fermassions l'entrēe de la Place, par ces foudres de guerre, voila le vray but de cette Diabolique Inuention, donc on nous declare ouuertement la guerre, la trahizon est notoire, en voila asses pour nous authorizer a les attaquer et a les punir, usons en avec eux, comme ils en auroyents usēs avec nous, sils auoyent etēs vainqueurs, leur victoire auroit etē cruelle, et Barbare, la represaille est de Droit, un Ennemy reconciliē est touiours un Ennemy offencē et par consequent irreconciliable, on oublie aisément les iniures, mais iamais les bienfaits, sa destruction seule guarantit la nostre, ainsy ie conclus a ne les point epargner,

Val du franc

Messieurs, ie croy nos Ennemis asses sots, pour auoir fait ce Tamponnement sans grande vue, puisque nous sauons de bonne part quil n'y auroit point de secours du dehors a esperer pour eux, quil en auoyent fait precedemment la Tentatiue en vain, mais¹ ce soupcon ne vous sera pas inutile, la ruze est permise a la guerre, et va de pair avec la valeur, seruons nous de ce pretexte pour armer, il est specieux² et vraysemblable, car vous sauēs Messieurs quil nous conuient de mettre le Droit de notre cotē, par notre sagesse et notre moderation, nous auons preueni toute la terre en notre faueur, continuons de marcher dans cette bonne route, et Dieu benira nos efforts, prenons donc les armes, puisque nous y sommes necessitēs, mais prenons les avec ordre, avec sagesse, avec subordination pour assurer la tranquillitē publique, et sauuer l'Etat que nos Ennemis vouloyent perdre, nous les vaincrons, ie l'espere, uzons moderēment de nos forces, soyons doux et vainqueurs, et nous contentons de les mettre hors d'Etat de nous oprimer a l'auenir, cette victoire sur nous memes est la plus belle qui nous immortalizera, pensons qu'en versant le sang de nos aduersaires, c'est notre propre sang que nous versons, une telle saignēe fairoit tomber l'Etat en consommation, tous nos soins doiuent auoir pour vue de le releuer et par la Messieurs, nous allierons la gloire a l'utilitē, Dixi,

1- Tache d'encre dans le manuscrit.

2- Vx: sēduisant.

Timocles

Nous voila tous unanime a prendre les armes, notre monde n'attend que le premier signal pour courir a son poste, M^r Lucadet ira promptement annoncer la decouverte du proiet et detamponner nos Bombardes, prenons le party le plus doux qui est celui de M^r le Preopinant parce quil est en effet le plus sage, quil n'est pas touiours louable de faire ce qui est permis, quand nous serons les maitres, nous pouruoirons a la suretē publique, et a donner une ferme consistance au gouvernement, ne deliberons plus, mais agissons, separēs vous, et courēs promptement au feu, chacun suiuant l'office¹ dont il est chargē, voicy le Grand Baillif, laissēs moy conferer avec luy un moment pour la cause commune,

Scene Seconde

Timocles

Timocles

ah? M^r que notre party vous est redeuable, il vous doit son salut et celui de l'Etat, vueille la Prouidence vous conseruer l'age de Nestor, et vous accroitre en prosperitē et en honneur

Le Grand Baillif

Ie n'ay fait que mon deuoir, M^r rai quil soit accompagnē de quelque succēs, tout votre monde paroît bien dispozē, et le proiet de nos Ennemis, est pret d'echouer, grace au Ciel,

1- Vieilli = fonction que l'on doit remplir, charge dont on doit s'acquitter.

Timocles

ouy, M^r l'on a donnē de bons ordres, qui s'executent peutetre de l'heure quil est,

la multitude, nos ennemis communs n'en ont encor aucuns soupcons, et ils doiuent a present tenir Conseil, pour vous refuser toute satisfaction, tant ils se croient assurēs de leur fait, il est bon que vous ne paroissiēs pas icy, on ne me croit aucun Commerce avec le party que vous soutenēs, et c'est par la que vos affaires en sont plus auancēes, a Dieu, i'entend un bruit sourd qui annonce leur arriuēe

Scene Troizieme

Le Grand Baillif, le Gouverneur, le General, Carrodet, Pedantius, Bonair

Le Grand Baillif

Je vous attendois avec impatience, Messieurs, il est tems de mettre un clou a cette affaire, la matiere est prete, nous sommes suffisamment instruits du fond, prononcons notre Souuerain Decret, qui ramene le calme dans notre miserable Bourg, agitē de l'orage depuis trop lontems, et dont tout le monde souffre, parlēs le premier, M^r le Gouverneur

1- Variante biffēe: succes.

Le Gouverneur

Je seray bref sur le fond de la question, les longues Procédures que nous auons demenées¹, et l'Ecrit apologetique du celebre M^r Pedantius que nous auons preconizé tout d'une voix, preiuge deia notre Decision, il sabre² totalement les pretentions des seditieux, nous ne pouuons les accorder ny en tout ny en partie, sans deuenir contraires a nous memes. ce qui ne nous feroit pas honneur, outre que le bien Public demande que nous nous maintenions toute l'autorité dont nous auons fait iusques icy, un si bon usage, abandonner ce pretieux depot, c'est lacheté, c'est conuenir que nous en auons abuzé, que nous ne sommes pas dignes du commandement, c'est abandonner l'Etat au caprice d'un peuple fol et tumultueux, sans principe, sans vertu, qui le bouleuerseroit bientot, que notre Posterité reprocheroit a notre memoire, au reste M^{rs} ne craigniēs pt. l'euenement, nos mesures sont si bien prises que personne n'ozera se souleuer contre vos oracles Souuerains, quels durs qu'ils puissent paroître, c'est la mon auis final,

Le General

Outre les Excellentes raisons de M^r le Gouverneur concernant le bien Public, le notre y doit entrer pour quelque chose, car charité bien ordonnée commence par soy meme, comme l'on dit, le rang que nous tenons dans l'Etat, ne doit souffrir aucune Eclipse, l'ambition est de la nature du feu qui monte toujours et ne decend point, l'on passe agreablement d'un Etat, bas ou mediocre, a un plus haut, iamais on ne se lasse de monter, mais il est triste et ennuyeux de rester toujours a la meme place,

1- Démener (se) v. reciproque = se debattre, s'agiter, se remuer violemment. Il se dit au propre et au figuré: "Il se démène comme un possédé." "Il s'est bien démené pour cette affaire." (D.L.F. Féraud).

2- Refuse. Aujourd'hui, langage familier.

sans voler plus haut, et tres amer et insupportable de descendre, les pretentions de la multitude tendent cependant a cela, la Souuerainetē en sera plus partagēe, et ce partage nous degradera dautant des honneurs et des auantages dont nous sommes en possession, ie ne balance donc point a debouter¹ totalement notre Peuple de ces Demandes,

Carrodet

votre courageuse resolution me redonne la vie, moy, simple Plebeyen de naissance, que deuiendrois ie si mes egaux reprenoyent quelque pouuoir, ie ne suis que deia trop l'obiet de leur enuie par les honneurs que vous me procurer, helas, sils deuenoyent maitres, cette enuie eclateroit sur moy, ils me feroient descendre plus bas que ie n'etois auant votre Protection pour se vanger du chagrin quils en ont concus, ie ne dis rien sur le Droit, preiugē si clairement des lontems comme on la remarquē auant moy, et puisqu'ils n'ont pas voulu se rendre a la persuasion, la force les rangera, ma commission est consommēe, iay donne l'ordre d'amener icy les petites Bombardes, et pour les grosses, elles sont si bien boutonnēes quils seront sots comme des paniers² quand ils voudront mettre la pate dessus pour s'en seruir, ie me range a l'auis,

Pedantius

les Traitres, ils³ m'ont refusē la gloire de vaincre seul, mon Ecrit plus fort que les Carreaux⁴ de Iupiter, et l'Egide de Minerue etoit capable de terrasser les sauans

1- Terme de procēdure. Dēclarer par arrēt une personne dēchue d'une demande. (D.L.F. Littrē 1866).

2- Fort sots. (D.L.F. Fēraud).

3- Petite rasure entre ils et m'ont.

4- Traits d'arbalēte dont le fer avait quatre faces.
Fig.: foudre.

les plus entetēs, et les plus harnieux, mais, baste, vous l'auēs trouuēs de mize¹, Messieurs, cela me suffit, votre victoire que ie crois sure, s'etendra sur moy, i'attend tout de votre reconnaissance, et bien que la Question soit deia decidēe par l'aprobation que vous auēs donnē a mon ouurage, ie dois cependant opiner en forme, il seroit honteux a un Docteur de n'opiner que du bonnet², donc pour entrer en matiere, vous saurēs, M^{rs} que dans les tems anciens et auant que la societē ciuile fut formēe....

Bonair l'interrompant

alte la, M^r le Docteur, il n'est point question de sauoir ce que faisoyet³ nos Peres, mais ce que nous deuons faire nous, vous nous meneriēs trop loin, trop loin⁴, et le tems presse, courte parole et prompt effet, les pretentions de ces roturiers sont seditieuses, insolentes et anarchiques en Diable⁵ et demy⁶, cela est clair comme le iour, ie brule de iouer des mains, dressēs promptement votre arret de refus, que ie l'aille moy meme publier, les ouuriers sont prêts a former l'enceinte, vos soldats, tout votre monde n'attend que le signal pour donner sur les mutins, ie les deballe⁷ avec depens dommages et interets,

1- Vx.: acceptable, convenable.

2- Opiner du bonnet: donner une adhēsion totale à l'avis d'un autre, ce que faisaient les docteurs de Sorbonne, en levant leur bonnet.

3- Sic.

4- Les mots trop loin sont à la fin de la page 32 recto et rēpētēs au dēbut de la page 32 verso.

5- Très, terriblement.

6- Fig. Vx.: plus grand encore.

7- Mēprisant: dēballer s'emploie pour des objets: "dēballer des caisses". (Canton du Valais) (G.P.S.R.)

Le Grand Bailli

Je conuiens Messieurs, que la question est preiugée, mais nous ne sommes point priués de la liberté de la changer, de la modifier sil est necessaire, vos raisons ont du poid, cela est vray, et il auroit etē a desirer que les Plebeyens' nous eussent laissēs dans l'usage de Dominer comme il nous plait, mais dēs quils sont tous d'accord a demander un changement qui dans le fond n'est point aussy temeraire que l'on cherche a se le persuader, pouuons nous choquer tout un Peuple sans en souffrir nous memes quelque alteration, les Edits Bursaux¹ s'executeroyent ils facilement contre son grē, un bon Pilote cale les voiles et ne les enfle pas au fort de la Tempete, c'est a regret que ie parle ainsy, mon zele pour votre authoritē est connu, iay touiours etēs de bon pied dans cette affaire, ma moderation n'a d'autre but que vous memes², ie crains que la Tempete generale prete a fondre sur le bourg par l'acharnement des deux factions ne vous endommage, n'y auroit il pas moyen de l'euter par quelque temperament, M^l Veridic, ce me semble auoir fait une ouuerture que nous deurions examiner plus serieusement, pourquoy n'est-il pas icy, M^l le Gouverneur,

Le Gouverneur

Cette ouuerture, M^l a pensē nous perdre, l'on commencoit a y donner tete baissēe³, si nous auions eu la bassesse de la gouter, nous n'auions que faire de prendre a gros fraix, tant de sages et de vigoureuises precautions, son auis m'a paru si dangereux que ie n'ay eu garde de l'auertir de cette seance, et il fait fort bien de ne pas uenir, apres les huēs quil a essayē du haut, ie le croy fort degoutē des affaires du Gouvernement,

1- Sous l'ancienne monarchie française, Edits portant création d'impôts. (Bursal: relatif aux impôts).

2- Dans le manuscrit, il y a une tache d'encre au-dessus de "meme".

3- Fig.: se jeter naïvement, imprudemment dans un piege.

Mais, M^r tout ce qui tend a rapprocher les Esprits est bon en soy, il nous auroit exposé les causes de son avis, nous les aurions pezées, sauf a¹ les rejeter si elles ne nous conuenoyent pas,

Pedantius

Eh? M^r le Baillif, a quoy pensés vous, son sentiment est anarchique, heretique a bruler, vous etes le seul de tous les Gros qui ne le vilipandiés pas,

mais, enfin, les temperamens sont toujours sages, et usités en matiere d'Etat,

Bonair

point de temperament, M^r le Baillif, point de tempèrament vous dis-ie, a Dieu M^rs ie vais hater votre proiet,

Le Grand Baillif

ah? voicy M^r Veridic bien a propos, il faut l'entendre, ie l'ordonne comme President

1- Littéraire: en se réservant le droit ou la possibilité de...

Scene Quatrieme

Tous les acteurs precedans, et Veridic

Veridic

Terminēs vos vaines disputes, Messieurs, la deliberation souueraine est hors de saison, et pensez a satisfaire la Communautē

Le Gouverneur

que dites vous la, M^{re} Veridic, venēs vous icy nous donner la Loy, et ne craignies vous point notre indignation

Ce n'est point moy, qui vous la donne, c'est ce Peuple que vous auēs tant meprisē, il a decouuert toutes vos trames, fait rebrousser chemin aux petites Bombardes, detamponer les grosses, enleuē vos meilleurs soldats, tous les Plebeyens sont sous les armes dans un bel ordre de discipline militaire, ils se sont empares des portes du Bourg et de tous les postes, les femmes, les enfans crient vengeance a Dieu et aux hommes de votre dur procedē, cependant les chefs du Peuple en gens moderēs et iudicieux apaisent le tumulte, par leur soins tout paroît aussy tranquille dans les rues, que dans un tems de reiouissance, / de reiouissance¹, ils sont les maitres comme vous voyēs, Messieurs, c'est a vous a prendre un party sage dans cette conioncture

1- Les mots de reiouissance sont à la fin de la page 33 recto et repetes au debut de la page 33 verso.

Le Gouverneur bas

ah? malheureux Président tu nous a trahy (haut) mais
voilà une Etrange resolution, M^r Veridic, nous sommes
perdus,

Pedantius

helas? qui me recompensera de mes beaux Écrits, et que
deuiendront mes Lauriers,

Carrodet

et moy les Esperances flatteuses, de ma future Grandeur,

Bonair

ah Babiche, charmante Babiche, te voilà tout de bon
deuenue Souueraine, et digne de mon coeur, que ne t'ay-ie
conseruēe,

Le Grand Baillif

vous voyēs par la sage conduite de notre Peuple quil
meritoit mieux notre consideration, il est le Maitre a
present, de reprendre son Droit sans nous consulter,

Le Gouverneur

Il est vray, M^r mais par honneur pour notre authoritē
mourante; retournons aux opinions¹, et quil soit dit
malgrē sa victoire, quil a tenu cette faueur de nous,

Le Grand Baillif

soit, iy consens, opinē M^r le Gouverneur

1- Au pl.: voix, suffrages (D.L.F. Littré 1866).

Le Gouverneur

I'accorde a la Communauté ces fins et conclusions dans tous ces points,

Le General

De meme

Carrodet

De meme,

De meme, cedant arma togae¹

Bonair

De meme, pouruū que ie rentre en grace aupres de Babiche,

Le caz est singulier, ils ont demeurē cinq mois pour la procedure, et pour le fond ils courent la pretentaine²; admirable effet des Tampons, (haut, de meme avec plaisir

Le Grand Baillif

'De meme, faite entrer Messieurs Timocles et Bourinas, afin quils entendent prononcer l'arret

Bonair ouurant la porte du Conseil

1- Que les armes cèdent à la Toge = 1^{er} hémistiche d'un vers que Cicéron fit à sa propre louange, en mémoire de son consulat.

2- Loc.: courir la prétentaine: faire sans cesse des escapades; terme familier: courir ça et là, sans nécessité (D.L.F. Littré 1866).

Scene Cinquieme et derniere

Les acteurs precedens, Timocles, Bourinas

Messieurs, la Cour des nobles Bourgois, accorde a la
Communautē des Plebeyens toutes ses pretentions sans
reserue ny detour, uzēs bien de vos Priuileges, et Dieu
donne sa benediction sur le tout, mais vous etes armēs,
maitres du Bourg, les Patriciens sont ils en suretē
dans ce changement de Scene¹,

Timocles

ouy, Messieurs, quoyque le nouuel Etat ou nous met la
Prouidence, nous dispence a present de leur demander ce
Droit, nos sages loix et l'ordre de tout bon Gouvernement
qui nous² est pretieux, fait que nous receuons avec
gratitude votre arret, dont nous n'abuserons iamais, vous
etes en toute suretē, conseruēs vos Postes, et ne vous
lassēs iamais de rendre iustice, ~~ou~~ a qui elle est due,
d'employer vos talens pour le bien de la Communautē

Assurēs vous, Messieurs, que nous ne nous preuaudrons
point de nos forces, nous acceptons la reddition³ de nos
priuileges, comme un present de votre main, et remettons
a votre prudences et a vos lumieres de pouruoir au danger
Public, gouvernēs bien, nous vous soutiendrons, et notre
reconnoissance sera eternelle, le peuple n'attend plus
que la Cour dans la grande place, pour mettre le sceau a
cette grande Iournēe

1- Se dit surtout au sens figurē (D.L.F. Fēraud).

2- Ce mot est écrit au-dessus de qui est.

3- Forme d'anc. fr., vieillie en France dès le XVII^e s.
et qui s'entend encore au XX^e sciēcle en Suisse
Romande: rendition. (G.P.S.R.)

*ne retardons point ces Empressements, allons, Messieurs
nous donner la main de reconciliation, et celebrer
la paix,*

Le Gouverneur bas

*oh? que ce calme m'est suspect, ie crains bien que ce
ne soit un calme Perfide,*

*Fin du cinquieme. et dernier
acte de la Comedie du
Delire des Politiques*

BIBLIOGRAPHIE

I - Manuscrits:

Diuers ouvrages tant en vers qu'en proze au suiet des troubles de Geneue composés par le Procureur General Jean Du Pan dans les années 1734 - 1735 - 1736 - 1737 1738 - 1739.

Le Delire des Politiques.

Romance composée en 1734 sur les troubles de Gen...

Chanson - composée en 1734, sur les troubles de Gen...

mise sur l'air de Trompette, Dans cette maison.

Prologue de l'opera nouveau d'Enée et Didon composé par le P^r G^l de la Republique de G... au suiet des troubles faisant allusion a la premiere paix du 8 iuillet 1734.

Le Triomphe de la Paix

Les Dieux Tutelaires

du Concert de Geneue, Ballet.

La Cacade

comedie d'un acte en vaudeuille ou Satire contre les deux partis oposés, qui rebrouillerons l'Etat en l'année 1736.

La Ieremiade sur l'air des Pendus, composée apres la fatale Iournée du 21 Aoust.

Regrets - Elegie.

Geneue sauuée ou l'Apotheoze.

Ballade composée après la Pacification des Troubles conclues le 8 may 1737.

Imitation de la chanson de l'Escalade sur nos troubles.

Combat d'un Tribun et d'un Edile out le rabat dechiré.

Poeme nouveau

(composé en 1733).

- Discours fait pour prononcer au grand Conseil des Deux Cent au suiet des Representations des Citoyens et Bourgeois du 4^e mars 1734.
Discours du S^r Jean Du Pan en Deux Cent pour obtenir sa decharge de la nomination faite en sa faueur pour l'Office de Procureur General a la place de M^r Jean Jacques Trembley, par le Petit Conseil le 13 decembre 1734.
Remerciement fait a Messieurs les Syndics sortans de charge, en Deux Cent le vendredy 31 Decembre 1734.
Discours du Procureur General aux Deux Cent a la rentrée des offices, le vendredy 7 janvier 1735.
- Discours prononcé en Deux Cent le lundy 21 feurier 1735.
Discours prononcé en D.C. le premier lundy de Mars 1735.
Discours prononcé en D.C. le lundy 4^e autil 1735.
Discours prononcé en D.C. le lundy 3^e may 1735.
Representations faites en Petit Conseil, le Samedi 15 may 1735.
Discours fait en Deux Cent, le lundy 5^e iuin 1735.
Discours fait en D.C. le premier lundy 5 iuillet 1735.
Discours fait en D.C. le premier lundy d'aoust 1735.
Discours fait en Deux Cent le 1^{er} lundy 7^e 9^{bre} 1735.
Discours fait en Deux Cent le p^r lundy de 9^{bre} 1735.
- Discours fait en Deux Cent le Lundy 5 Decembre 1735.
- Remerciemens fait en D.C. le vendredy 30^e Decembre 1735 a Messieurs les Syndics sortant de charge.
Discours prononcé en D.C. le Vendredy 6 Ianuier 1736 a sa rentrée.
Discours prononcé en Deux Cent, le Lundy 21 feurier 1736.
Discours fait en Deux Cent le Lundy 5^e feurier 1736.
Discours fait en Deux Cent le Lundy deuxieme autil 1736.
Discours fait en D.C. le 20 autil 1736 aus suiet d'une lettre du Roy de la Grande Bretagne et une du Marquis d'Ormée Ministre du Roy de Sardaigne.
Discours fait en D.C. sur l'explication du 14 article de l'Edit concernant les causes criminelles, le 30 autil 1736.
Discours fait en Deux Cent, le lundy 4^e Iuin 1736.
Discours fait en D.C. le lundy 2 Iuillet 1736.

Discours fait en Deux Cent le lundy 1^{er} 8^{bre} 1736.
Remerciement fait en D.C. le Vendredy 4^e Ianuier 1737
a Messieurs les Syndics sortant de charge.
Discours fait a la rentrée du D.C. le 11 Ianuier 1737.
Discours fait en Deux Cent le 1^{er} lundy d'auril.
Discours fait en D.C. le premier lundy 1^r Iuillet 1737.
Discours fait en Deux Cent le Vendredy Iuin 1737.
Representation faite au Mag. Petit Conseil au
commencement d'Aoust 1737.
Discours fait en Deux Cent le 1^r Septembre 1737.
Discours fait en Deux Cent le 1^r lundy (illisible)¹ 1737.
Remerciement fait en Deux Cent le Vendredy 3^e Ianuier
1738 a Messieurs les Syndics sortant de charge.
Discours fait en Deux Cent a sa rentrée du Vendredy
11^e Ianuier 1738.
Discours fait en Deux Cent le 7^e auril 1738.
Discours fait en Deux Cent le 1^r lundy de May 1738.
Discours fait en D.C. le Vendredy 22^e May 1738 a la
nouvelle Promotion des Membres reglée par lillustre
Mediation des Puissances Alliées.
Discours fait en Deux Cent le lundy 7^e Iuillet 1738.
Discours fait en Deux Cent le lundy 1^r 7^{bre} 1738.
Discours fait en Deux Cent le 1^r lundy d'Octobre 1738.
Discours fait en Deux Cent le lundy 3^e 9^{bre} 1738.
Discours fait en Deux Cent le 1^r lundy Decembre 1738.
Discours fait en Deux Cent le 3 Decembre 1738.
Remerciement fait en Deux Cent le Vendredy 2^e Ianuier
1739 a Messieurs les Syndics sortant de charge.
Discours fait en Deux Cent a sa rentrée, le Vendredy
9^e Ianuier 1739.
Discours fait en Deux Cent le lundy 2^e feurier 1739.
Propositions faites en Deux Cent le lundy 3^e Aoust 1739.
Proposition faite en Deux Cent le lundy 7^e Septembre 1739.
Discours fait en Deux Cent le 14^e Septembre 1739.
Representations faites en Deux Cent le lundy 5^e octobre
1739.

1- Probablement Decembre.

Remontrances faite en Deux Cent le lundy 2^e octobre
1739 mise sur les Registres du P. Conseil.

Propositions faites en Deux Cent le lundy 7^e Decembre
1739.

Remerciement fait en Deux Cent le Vendredy, 1^r Ianuier
1740 a Messieurs les Syndics sortant de charge.

Remontrance faite le lundy 11 Ianuier 1740 a la rentrée
du Deux Cent.

Proposition faite en Deux Cent le lundy premier feurier
1740.

Proposition faite en Deux Cent le p^r lundy 7^e mars 1740.
Le Tribun a Baby - Epitre.

Propositions faites en Deux Cent le lundy 4^e autil 1740.

Propositions faites en Deux Cent le lundy 2^e May 1740.

Propositions faites en Deux Cent le lundy 4^e iuin 1740.

Remontrance faite en Deux Cent le lundy 4^e iuilliet 1740.

Propositions faites en Deux Cent le lundy 1^r Aoust 1740.

Discours fait en Deux Cent le lundy, 5^e Septembre 1740.

Proposition faite en Deux Cent le lundy 9^e octobre 1740.

Propositions faites en Deux Cent le lundy 5 Decembre 1740.

Remerciement fait en Deux Cent le 30 Decembre 1740, a
Messieurs les Syndics sortant de charge.

Remontrance faite en Deux Cent par le Procureur General
a l'ouverture de l'assemblée, le Vendredy 6^e Ianuier 1741.

Propositions faites en Deux Cent le lundy 6^e feurier 1741.

Propositions faites en Deux Cent le lundy 6^e Mars 1741.

Propositions faites en Deux Cent le lundy 3^e autil 1741.

Plaidé prononcé en Petit Conseil pour le fisc, contre
Amy Morin Demandeur.

Propositions faites en Deux Cent le lundy 1^r May 1741.

Propositions faites en Deux Cent le lundy 5^e Iuin 1741.

Representation a MeSS^rs les Syndics (19 iuin 1741).

Representation en Petit Conseil le 3 iuillet 1741.

Proposition faite en Deux Cent le lundy 3 iuillet 1741.

Proposition faite en Deux Cent le lundy 4^e Septembre 1741.

Proposition faite en Deux Cent le lundy 2^e Octobre 1741.

Propositions faites en Deux Cent le lundy 4^e Decembre 1741.

Discours fait en Deux Cent le lundy 1^r Ianuier 1742.
Discours fait en Deux Cent le lundy 1^{er} Ianuier 1742.
Discours prononcé le 12 ianuier 1742 a la rentrée des
Deux Cents par M^r le Procureur General Jean Galiffe.
Discours de M^r Jean Du Pan Procureur General prononcé
dans le Premier Conseil General tenu a Geneue le
5^e may 1707 (?).

II - Imprimés:

- BABEL, Antony - Histoire économique de Genève. Genève,
Jullien, 1963 (2 tomes).
- BAKHTINE, Mikhail - La poétique de Dostoïevski. Paris,
Seuil, 1970.
- BERGSON, Henri - Le Rire. Paris, P.U.F., 1946.
- BRUNOT, Ferdinand - Histoire de la langue-française.
Paris, Armand Colin, 1966 (tome IV).
- CAPRÉ, Jules - Histoire du véritable Messager Boiteux de
Berne et Vevey. Vevey, Loerstcheret fils, 1886.
- CATALAN, Méril - De la représentation nationale au siècle
dernier à Genève. Almanach de Genève 6. Genève,
Carey, 1863.
- CELLERIER, M.J.E. - Du rôle politique de la Vénérable
Compagnie dans l'ancienne république de Genève spéciale-
ment dans la crise de 1734 et années suivantes.
Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire
et Archéologie de Genève. Genève, Jullien frères, 1860.
(t.XII).
- CHEVALIER, J.C. - Histoire de la syntaxe. Genève, Droz, 1968.
- CHOISY, Albert - Généalogies Genevoises (Familles admises à
la Bourgeoisie avant la Réformation). Genève, Kundig, 1947.
- COLLOQUE DE CLUNY II - Littérature et Idéologie. Paris,
Nouvelle Critique, 1970.
- COLLOQUE DE DIALECTOLOGIE FRANCO PROVENÇALE, Neuchâtel,
23 - 27 sept. 1969. Glossaires de Patois de la Suisse
Romande - ACTES. Genève, Droz, 1971.

- D'HAUTERIVE, R.G. - Dictionnaire d'Ancien Français.
Paris, Larousse, 1947.
- DUCHET, Claude et LAUNAY, Michel - La lexicologie au service de l'histoire et de la critique littéraires. Revue d'Histoire Littéraire de la France, Paris, sept. - dec. 1970. N° spécial: "Méthodologie."
- FÉRAUD, Abbé - Dictionnaire critique de la langue française.
Marseille, Jean-Mossy, 1787. (3 tomes)
- FÉRAUD, Abbé - Dictionnaire grammatical de la langue française contenant toutes les règles de l'Orthographe, de la Prononciation, de la Prosodie, du Régime de la Construction avec les remarques et observations des plus habiles grammairiens. Nouvelle édition. Paris, Vincent, 1768. (2 tomes)
- FOUCAULT, Michel - Les Mots et les Choses. Paris, Gallimard, 1966.
- FOUCAULT, Michel - L'Archéologie du Savoir. Paris, Gallimard, 1969.
- FRANÇOIS, Alexis - Les provincialismes suisse-romands de J.J. Rousseau. Annales de la Société J.J. Rousseau. Genève. (tome 3)
- FREUD, Sigmund - Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient. Paris, Gallimard, 1930.
- GALLIARD, Charles - Histoire de la Suisse. Paris, P.U.F., 1949.
- GALIFFE, J.A. - Notices généalogiques sur les familles génévoises depuis les premiers temps jusqu'à nos jours. Genève, Bourbezat, 1829. (7 tomes)
- GAUCHAT et JEAN-JAQUET - Bibliographie analytique: Le Français Provincial de la Suisse Romande. Histoire Suisse. Neuchâtel, Altinger frères. (Opuscules 21).
- GAUCHAT et JEAN-JAQUET - Bibliographie linguistique de la Suisse Romande. Neuchâtel, Altinger frères, 1912.
- GAUCHAT, JEAN-JAQUET, TAPPOLET^a - Glossaire des Patois de la Suisse Romande. Neuchâtel, V. Altinger, 1934-1954.
- GAULLIEUR, E.H. - Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française particulièrement dans la 2^e moitié du XVIII^e siècle. Genève, Gruaz et Cherbulier, 1856.

- IS O F, Pa l F. - Bibliographie raisonnée de l'histoire de Genève - des origines à 1798. Genève, Alex. Jullien, 1966.
- GENETTE, Gerard - Poétique et Histoire. In: _____
Figures III. Paris, Seuil, 1972
- GLOSSAIRE Genevois ou Recueil Etymologique des termes dont se compose le dialecte de Genève, avec les principales locutions defectueuses en usage dans cette ville.
2^e ed. Paris, Barlezat et Delame, 1827.
- GUICHARNAUD, Jacques - Molière, une aventure théâtrale. Paris, Gallimard, 1955.
- HUMBERT - Nouveau Glossaire Genevois. Genève, Jullien Frères, 1852. (2 vols.)
- KUNZ-AUBERT, Ulysse - Le théâtre à Genève au XVIII^e siècle. Nos Centennaires. Genève, Atar, 1910.
- KUNZ-AUBERT, Ulysse - Les Spectacles à Genève du Moyen-Age à nos jours. Sep. Encyclopédie universelle du théâtre à Rome. Genève, 1968,
- KUNZ-AUBERT, Ulysse - Le théâtre à Genève, l'art lyrique et dramatique à Genève depuis le Moyen-Age. Genève, Perret-Gentil, 1963.
- LARTHOMAS, Pierre - Le Supplément au Dictionnaire Critique de Féraud. Le Français Moderne. Paris, 1965.
- LAUNAY, Michel - Jean-Jacques Rousseau, écrivain politique. Grenoble, CEL/ACER, 1971.
- MAYOR, L.C. - Vie d'un almanach - Le Messager Boiteux de Berne et Vevey - Vevey, ed. du Messager Boiteux, 1957.
- MEYER, Marlyse - La convention dans le théâtre d'amour de Marivaux. S. Paulo, Fac. de Filos. Ciências e Letras da U.S.P., 1961. (Boletim 238)
- MONTET, Albert de - Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois. Lausanne, Georges Bridel ed., s.d.
- PIERRE-HUMBERT - Dictionnaire historique du Parler Neuchâtelois et Suisse-Romande. Neuchâtel, V. Altinger, 1926.

REGISTRES DU CONSEIL - (Manuscripts) - Archives d'Etat.

R.C. 2^e semestre 1733

R.C. 1^{er} semestre 1734

R.C. 2^e semestre 1734

R.C. 1735

RELATION des troubles qui ont régné dans la Ville de
Geneve pendant l'année mil sept cens trente-quatre.
Rouen, 1736.

RIVOIRE, Emile - Bibliographie historique de Genève au
XVIII^e siècle. Genève, Jullien, 1897.

ROUSSEAU, Jean-Jacques - Confessions - Paris, Pléiade, 1951.

ROUSSEAU, Jean-Jacques - Discours sur l'origine de l'inéga-
lité parmi les hommes. Paris, Ed. Sociales, 1965.

ROUSSEAU, Jean-Jacques - Emile. Paris, Garnier, 1951.

ROUSSEAU, Jean-Jacques - Le Contrat Social. Paris, Ed.
Sociales, 1960.

ROUSSEAU, Jean-Jacques - Emile et Sophie. Paris, Pléiade,
1971. (Oeuvres Complètes, tome IV).

ROUSSEL, Virgile - Histoire littéraire de la Suisse
Romande. Neuchatel, Zahn, 1908.

SAYOUS, André - Genève au temps de Rousseau et de Voltaire.
Séances et travaux de l'Académie des Sciences Morales
et Politiques. Paris, F. Alcan, 1934.

SAYOUS, André - Le dix-huitième siècle à l'étranger.
In: ———, Histoire de la littérature française dans
les divers pays de l'Europe depuis la mort de Louis XIV
jusqu'à la Révolution française. Paris, Amyot, 1861.

SCHERER, Jacques - La Dramaturgie Classique en France.
Paris, Nizet, 1973.

SEGHIN, J.P. - La langue française au XVIII^e siècle.
Paris, Bordas, 1972.

SNYDER, Georges - La Pédagogie en France aux XVII^e et
XVIII^e siècles. Paris, P.U.F., 1965.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SUISSE D'HISTOIRE - Dictionnaire historique
et biographique de la Suisse. Neuchâtel, Administration
du Dict. Hist. et Biogr. de la Suisse, 1924. (7 vols).

STAROBINSKI, Jean - Les projets de l'historien.

Les Nouvelles Littéraires. Paris, 1973 (nº 2.366).

STAROBINSKI, Jean - Le texte dans le texte. Tel Quel 37,
Paris, Seuil, 1969.

VIRGILE - L'Enéide. Trad. André Bellissort. Paris,
Belles Lettres, 1952.

III - Polycopié

ANTONIO CANDIDO - Análise histórico-literária - Assis,
1959.

Abréviations utilisées dans les notes

D.A.F. d'Hauterive - Dictionnaire d'Ancien Français
d'Hauterive.

D.G.L. Féraud - Dictionnaire Grammatical de la Langue
Française de l'abbé Féraud.

D.H.P.N. - Dictionnaire Historique du Parler Neuchâtelois
et Suisse-Romand.

D.L.F. Féraud - Dictionnaire de la Langue Française de
l'abbé Féraud.

D.L.F. Littré 1866 - Dictionnaire de la Langue Française
de Littré, ed. 1866.

G.G. - Glossaire Genevois.

G.P.S.R. - Glossaire des Patois de la Suisse Romande.

N.G.G.H. - Nouveau Glossaire Genevois de Humbert.

TABLE DES MATIÈRES

1- Introduction

I	- Le manuscrit: son invention et sa restitution	p.	I
II	- Histoire sociale et événementielle ..	p.	VIII
III	- L'auteur et sa position	p.	XIV
IV	- Le théâtre à Genève au XVIII siècle .	p.	XXIV
V	- La fable et les personnages	p.	XXVII
VI	- Conclusion	p.	XXXIV

2- Le Delire des Politiques

Acte Premier

Scène première	p.	2
Scène seconde	p.	13
Scène troisième	p.	13
Scène quatrième	p.	16
Scène cinquième	p.	19
Scène sixième	p.	22
Scène septième	p.	23
Scène huitième	p.	25

Acte Second

Scène première	p.	26
Scène seconde	p.	30
Scène troisième	p.	34
Scène quatrième	p.	35
Scène cinquième	p.	39
Scène sixième	p.	39
Scène septième	p.	41

Acte Troisième		
Scène première	p.	48
Scène seconde p.	51
Scène troisième p.	52
Scène quatrième p.	54
Scène cinquième p.	55
Scène sixième p.	60
Scène septième p.	61
Scène huitième p.	67
Acte Quatrième		
Scène première p.	71
Scène seconde p.	74
Scène troisième	p.	80
Scène quatrième p.	82
Scène cinquième p.	85
Scène sixième p.	86
Scène septième p.	91
Scène huitième	p.	92
Scène neuvième	p.	93
Acte Cinquième		
Scène première p.	96
Scène seconde	p.	101
Scène troisième p.	102
Scène quatrième	p.	108
Scène cinquième	p.	111
Bibliographie p.	113